

ATLAS 2017



PARC SOCIAL DE GUYANE

Patrimoine existant et projets | Analyse des données

Version publique – mars 2018



Nous remercions l'ensemble des partenaires ayant participé à la réalisation de cet atlas :
bailleurs sociaux, CTG, DEAL Guyane, DJSCS Guyane, INSEE, CERC.



Projet de logement social SEMSAMAR, ZAC Saint Maurice à Saint-Laurent
Source : Daniel DONAT, architecte, ARCHIDD (Fort de France)

Préambule

La situation générale du logement en Outre-Mer et particulièrement en Guyane est caractérisée par l'importance des besoins et le niveau insuffisant de l'offre.

En Guyane, le besoin annuel en logement pour 1 000 habitants est multiplié par trois par rapport à celui de la Martinique ou de la Guadeloupe. Cette situation tient notamment à une croissance démographique et un solde migratoire soutenus. Les ménages guyanais abritent des familles nombreuses (30% des ménages ont 3 enfants et plus - Insee 2014-), même si la tendance diminue faiblement sur les territoires urbains. Les inégalités de revenus sont fortes et de nombreux ménages sont dans une situation précaire : 60% de la population est éligible à une attribution de logement social.

Accéder au parc locatif social constitue donc en Guyane le seul moyen de se loger pour de nombreux ménages.

Selon des travaux récents menés par l'INSEE et la DEAL, la construction et la réhabilitation de 4 400 à 5 200 logements par an devront être produits chaque année jusqu'en 2040 pour répondre à la demande : 2 300 dans la zone d'emplois de Cayenne, 1 500 sur celle de Saint-Laurent et 600 sur celle de Kourou. Dans ce contexte, 7 logements sur 10 répondent à la croissance démographique, le reste répond aux besoins endogènes (décohabitation, logements étudiants, etc.). Or, ces dernières années, entre 1 000 et 1 900 logements par an sont réellement et réglementairement construits, soit le quart des besoins annuels estimés.

Au 1^{er} janvier 2016, les trois bailleurs de Guyane – la SIGUY, la SIMKO et la SEMSAMAR – détiennent un patrimoine de 16 356 logements locatifs sociaux. Entre 2012 et 2016 le parc social a gagné 3 800 unités, et près de 5 700 logements sont en projets à l'horizon 2021.

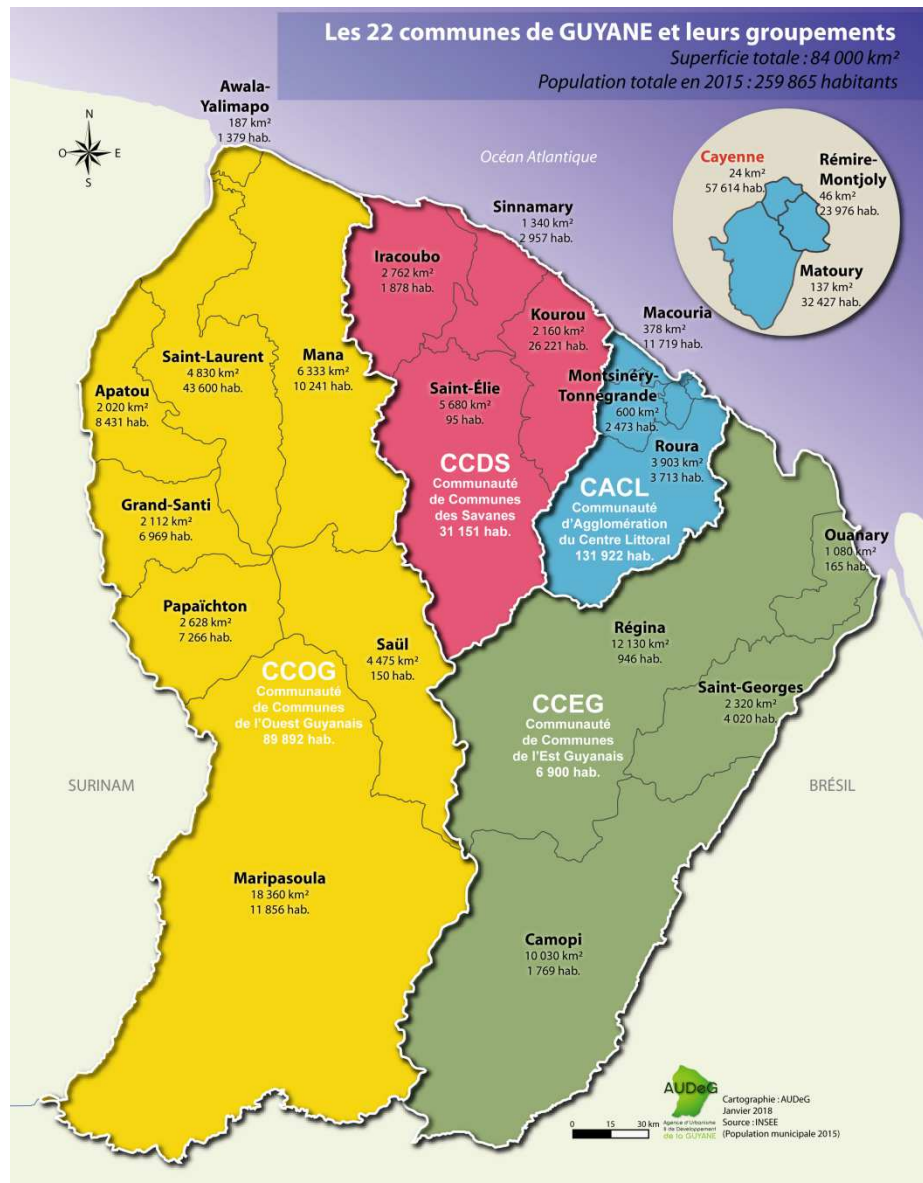
Malgré cet effort de construction, permis grâce à l'augmentation des montants engagés sur la Ligne Budgétaire Unique (LBU), par le montant des prêts délivrés par la Caisse des Dépôts, la tension sur le locatif social de Guyane est très forte. Les conséquences sociétales et économiques sont problématiques : mal-logement, sur-occupation de logements, parcours résidentiels sinueux ou interrompus, développement des marchands de sommeil « des chambres au balcon », urbanisation spontanée.

Face à cette situation, il est nécessaire d'identifier le parc social existant et les projets engagés par les bailleurs pour connaître, anticiper et évaluer les différents besoins. C'est l'objet du présent atlas exposant en premier lieu des éléments généraux et analyses croisées des derniers chiffres disponibles sur le parc social de Guyane (produits, financements, demande potentielle, accès aux logements, cadre réglementaire, etc.). Ensuite, l'atlas propose des cartographies par EPCI et communes du patrimoine existant et des projets des bailleurs sociaux.

Chiffres clés

- **16 356 logements locatifs sociaux en 2016**
- **5 696 logements locatifs sociaux à l'étude ou en chantier (horizon 2021)**
- **+5,4% entre 2012 et 2016, soit un gain de 3 787 logements en 4 ans**
- **17 communes sur 22 disposent de logements sociaux**
- **64,4% du parc social de Guyane localisé sur la CACL avec 10 541 logements sociaux**
- **Cayenne, Kourou, Matoury, Macouria et Saint-Laurent détenant à elles cinq 86,5% du parc social de Guyane avec 14 152 logements sociaux**
- **53 % du parc social est récent, datant de moins de 20 ans**
- **4,9 % du parc social vacant au 1er janvier 2016**
- **Loyer moyen oscillant entre 4,91€ par m² et par mois pour un LLTS, 6,14€ par m² et par mois pour un LLS, 9,21€ par m² et par mois pour un PLS**

Sommaire



1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET ANALYSE DU PARC SOCIAL DE GUYANE 7

- Evolution du parc social de Guyane 8
- Répartition du parc social en 2016 9
- Patrimoine existant 10
- Les projets à l'horizon 2021 13
- Les différents produits et leurs financements 14
- Les loyers dans le parc social 17
- La demande potentielle et les logements proposés 18
- La vacance dans le parc social 19
- La demande et l'accès au parc social 20

2. ATLAS CARTOGRAPHIQUE DU PARC SOCIAL DE GUYANE 23

- Parc social de Cayenne 24
- Parc social de Macouria 30
- Parc social de Matoury 34
- Parc social de Montsinéry-Tonnégrande 38
- Parc social de Rémire-Montjoly 40
- Parc social de Roura 44
- Parc social d'Iracoubo 46
- Parc social de Kourou 48
- Parc social de Sinnamary 56
- Parc social de Régina 58
- Parc social de Saint-Georges 60
- Parc social d'Apatou 62
- Parc social d'Awala-Yalimapo 64
- Parc social de Grand-Santi 66
- Parc social de Mana 68
- Parc social de Maripasoula 70
- Parc social de Saint-Laurent 72

ANNEXES 78

- Index du parc social existant 79
- Index des opérations en projet 83

Présentation de l'étude

Objectifs

Cet atlas du parc social en Guyane est une réactualisation, la première version éditée par l'AUDeG datant de 2010.

Les objectifs principaux de cet atlas du logement social sont les suivants :

- effectuer un recensement complet du parc social et des projets des bailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire ;
- faire une synthèse analytique à partir des variables du RPLS (Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux), tout en visant une meilleure compréhension du territoire ;
- cartographier les données à différentes échelles (intercommunal, communal, infra-communal) pour disposer d'une vision partagée entre les acteurs (élus, Etat, bailleurs, collectivités...);
- diffuser auprès des acteurs et du grand public les données produites via le portail géographique de Guyane **GÉO GUYANE** ;
- alimenter les données de l'observatoire de l'habitat en général.

Méthodologie

Plusieurs sources d'informations ont permis la réalisation de cet atlas :

1. un recensement exhaustif auprès des bailleurs sociaux de leur patrimoine avec les caractéristiques de chaque programme au moment de la réalisation du présent atlas ainsi que les projets des nouvelles opérations, qu'elles soient en phase d'étude, de dépôt de permis de construire, de mise en chantier ou de livraison ;
2. un croisement des données « bailleurs » avec le fichier du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS) au 1^{er} janvier 2016 et une intégration des variables sur la couche bâtie représentant tous les programmes sociaux des bailleurs. Il faut noter que certains tableaux font état du patrimoine existant réellement au moment de l'étude, soit le cumul des données du RPLS au 1^{er} janvier 2016 et des données transmises par les bailleurs concernant les constructions réalisées jusqu'en septembre 2017.
3. un repérage des programmes à partir des données géoréférencées par l'AUDeG (atlas de 2010), par la DEAL Guyane et par repérage sur les fonds de référence à notre disposition (ortho-photo IGN 2015 et SPOT6/7 pléiade 2015), le bâti parcellaire et la dernière mise à jour du cadastre 2017 ;
4. une validation de l'emprise des programmes grâce au repérage croisé avec les données de la CERC (Cellule Economique Régionale de la Construction) représentant la commande publique.

Les données exploitées permettent de disposer d'une vision globale, exhaustive et précise de l'ensemble du parc social en Guyane. Ainsi, chaque programme nous renseigne sur des données concernant sa situation, sa composition, sa typologie, son type de financement et son année de première mise en location.

L'atlas intègre les résidences universitaires CROUS du territoire guyanais.

Approches cartographiques proposées :

- Chaque commune de Guyane disposant de logements sociaux est illustrée par une cartographie représentant tous les logements sociaux et un tableau caractérisant les programmes avec les principales variables issues du fichier RPLS non soumises au secret statistique (identifiant et nom du programme, année de 1^{ère} mise en location, type de construction, nombre et typologie des logements, type de financement, etc.). Une déclinaison par quartier/secteur est réalisée sur les communes dont la cartographie générale ne permet pas une lecture aisée.
- Les cartes permettent le croisement des données du parc social avec les périmètres des Quartiers Politiques de la Ville (QPV) et de l'Opération d'Intérêt National de Guyane (décret du 14/12/2016).

Description, utilisation et traitement des données du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)

Les tableaux et cartographies présentés dans cet atlas correspondent en grande partie aux données issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS) au 1^{er} janvier 2016. Précisons que dans le cadre de la réalisation de cet atlas, ces données présentant diverses imperfections ont dû et pu être complétées et corrigées par les bailleurs et l'AUDeG.

Le RPLS constitue une donnée produite par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et transmise localement par la DEAL Guyane en application des dispositions de l'article R.411-4 du code de la construction et de l'habitation. Il dresse l'état du parc des logements locatifs des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier de l'année écoulée et des modifications intervenues au cours de l'année écoulée (vente, démolition, changement d'usage, ...). Le RPLS existe depuis 2011, et succède à l'EPLS (Enquête du le Parc Locatif Social) réalisée entre 1987 et 2010.

Les bailleurs ont l'obligation de fournir chaque année les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, à savoir par logement :

- Données de localisation géographique : adresse, immeuble, quartier politique de la ville (QPV), etc. ;
- Données structurelles : type de construction, nombre de pièces, surface habitable, année de première mise en location, financement initial du logement, etc. ;
- Données conjoncturelles : situation au 1^{er} janvier de l'année en cours (vacance) ou sur le mois de janvier (loyer).

Les règles de diffusion de ces données sont établies dans le décret n°20091485 du 2 décembre 2009 (Art R 411-5 du CCH). Ainsi, les statistiques issues des données RPLS peuvent être diffusées ou rediffusées sous réserve qu'elles respectent les deux règles suivantes :

- toute information portant sur l'identité du bailleur ne peut faire l'objet d'une diffusion publique ;
- aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.

Identification et géolocalisation du parc social

A partir du socle de données produites en 2010, l'AUDeG a mené un travail d'identification et de géolocalisation du patrimoine, opération par opération, existantes ou en projets. Un identifiant est affecté à chacune d'entre elles afin de permettre la fusion des données tabulaires et des polygones créés.

L'ensemble des données sont mises en ligne sur le portail géographique **GÉO GUYANE** et accessible à tous en fonction des contraintes de diffusion des données imposées par l'article R 411-5 du CCH.

Limites de l'étude et précautions d'usage

Le fichier RPLS résulte de la transmission de données de la part des bailleurs sociaux. Les données sont transmises logement par logement. Un certain nombre d'informations, issues pourtant des logiciels de gestion interne des bailleurs, sont erronées et seule une vérification méticuleuse permet de rectifier certains manquements et imperfections.

De plus, le recueil des données auprès des bailleurs est dépendante des délais de réponse et de la qualité de leurs bases de données, des indications de géoréférencement, de la transmission de leurs projets et des détails correspondants et enfin de la relecture des données issues du RPLS.

Enfin, compte tenu du changement de méthodologie entre le RPLS et l'EPLS (avant 2011), il est impossible de comparer les données issues des deux fichiers hors mis des volumes globaux de logements sociaux.



39 logements locatifs sociaux de type PLS, SIMKO, Anse 5, Kourou

Source : Yves LE TIRANT, architecte

1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET ANALYSE DU PARC SOCIAL DE GUYANE

Evolution du parc social de Guyane

Les évolutions du patrimoine des bailleurs sociaux peuvent être dues majoritairement à des constructions de nouveaux logements sociaux, mais également à des ventes de logements et des transformations de programmes existants.

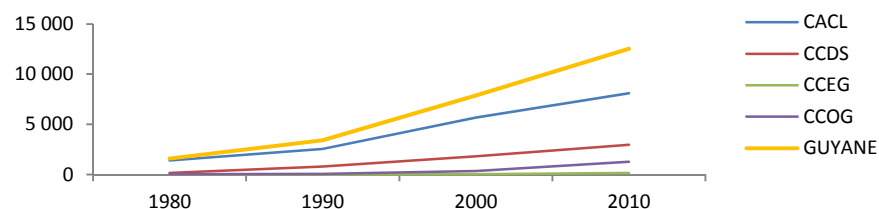
Entre 1980 et 2010

Dans les années 1980, les premières livraisons de logements sociaux en Guyane se concentrent principalement sur la capitale administrative Cayenne et la ville de Kourou et dans une moindre mesure sur la ville de Saint-Laurent. Pour Kourou, la création du Centre Spatial Guyanais dans les années 1970 a impulsé l'arrivée massive de main d'œuvre, ainsi que la création de logements.

Dans les années 1990, la dynamique de construction de logements sociaux suit la dynamique du développement du littoral guyanais avec une croissance significative observée sur la CACL. Les communes du fleuve et de l'intérieur n'en sont pas encore dotées.

Evolution du nombre de logements locatifs sociaux en Guyane et par EPCI entre 1980 et 2010

Sources : AUDeG 2017



L'essor de la croissance démographique entre 1990 et 2010 provoque une nécessité de construction de logements. Depuis 1980, et surtout après 1990, les communes du centre littoral connaissent une forte et régulière croissance de leur parc social. Le bassin d'emploi, le pôle administratif et l'attractivité de l'île de Cayenne provoquent le déplacement de la population et la nécessité de construction de logements sociaux dans les pôles périphériques urbains. Sur le territoire des savanes, l'offre augmente à un rythme moins soutenu que celle de la CACL.

Entre 2012 et 2016

En 2016, la Guyane compte 16 356 logements locatifs sociaux contre 12 569 en 2012, soit une progression de +5,4% en 4 ans (un gain de 3 787 logements). La CACL avec 10 541 logements sociaux rassemble à elle seule 64,4% du parc social de Guyane. Certaines communes connaissent depuis 2012 une explosion de leur parc social, comme Montsinéry-Tonnégrande (+41,4% par an) ou Macouria avec 29,5% de logements supplémentaires par an. Les communes dites « isolées » (Saül, Camopi, Ouanary et Saint-Elie) sont dépourvues en 2012 de logements sociaux, tout comme en 2017.

C'est dans l'Ouest guyanais que la plus forte croissance est enregistrée, particulièrement entre 2000 et 2016 avec une augmentation moyenne annuelle du parc social de +17,5%, nous menant à 2 212 logements en 2016. Il existe des logements gérés par la SIGUY sur la commune de Papaïchton, mais ceux-ci ne font pas réellement partie du patrimoine social car ils sont réservés aux corps enseignants de la commune. Il en est de même pour certains logements sur la commune de Grand-Santi (village d'Apagui).

En 2016, les communes de l'Est guyanais (CCEG) comptent 282 logements locatifs sociaux (1,7% du parc). L'offre est inexistante jusque dans les années 2000. Depuis 2012, la croissance est soutenue avec une variation moyenne de +10,5% par an.

Nombre de logements locatifs sociaux par communes et taux de variation annuel moyen (TVAM) entre 2012 et 2016

Sources : RPLS 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016	TVAM 2012-2016
CACL	8 123	8 794	9 401	10 034	10 541	6,7%
Cayenne	4 820	5 115	5 638	5 703	5 715	4,3%
Macouria	624	675	1 046	1 453	1 757	29,5%
Matoury	1 840	2 175	1 772	1 727	1 786	-0,7%
Montsinéry-Tonnégrande	20	24	62	80	80	41,4%
Rémire-Montjoly	732	745	788	976	1 108	10,9%
Roura	87	60	95	95	95	2,2%
CCDS	3 096	3 181	3 228	3 323	3 321	1,8%
Iracoubo	34	40	40	40	40	4,1%
Kourou	2 842	2 917	2 964	3 041	3 057	1,8%
Saint-Elie	0	0	0	0	0	0%
Sinnamary	220	224	224	242	224	0,5%
CCEG	189	242	242	241	282	10,5%
Camopi	0	0	0	0	0	0%
Ouanary	0	0	0	0	0	0%
Régina	50	69	69	68	69	8,4%
Saint-Georges	139	173	173	173	213	11,3%
CCOG	1 161	1 798	1 937	2 095	2 212	17,5%
Apatou	36	49	49	49	49	8,0%
Awala-Yalimapo	5	5	5	5	5	0,0%
Grand-Santi	27	48	48	48	48	15,5%
Mana	152	161	161	205	205	7,8%
Maripasoula	40	46	46	46	46	3,6%
Papaïchton	0	0	0	0	0	0%
Saint-Laurent	901	1 489	1 628	1 742	1 837	19,5%
Saül	0	0	0	0	0	0%
Total général	12 569	14 015	14 808	15 693	16 356	5,4%

Répartition du parc social en 2016

Géographie et densité du parc social

Les 16 356 logements sociaux de Guyane se sont développés en corrélation avec l'attrait économique des bassins de vie, et du développement des zones d'emplois. Ainsi, plus de 6 logements sociaux sur 10 sont concentrés sur la CACL, territoire historiquement le plus développé et le plus peuplé puisqu'il concentre 50% de la population totale et une écrasante majorité des administrations et entreprises de Guyane.

Nombre de logements locatifs sociaux par communes en 2016

Sources: RPLS 2016, RP INSEE 2014

	Nb LLS 2016	% du parc social total	% de la pop municipale 2014	Densité de LLS pour 1000 hab.
CACL	10541	64,4%	50,2%	83
Cayenne	5715	34,9%	22,1%	102
Macouria	1757	10,7%	4,4%	157
Matoury	1786	10,9%	12,7%	56
Montsinéry-Tonnégrande	80	0,5%	1,0%	32
Rémire-Montjoly	1108	6,8%	8,6%	51
Roura	95	0,6%	1,4%	27
CCDS	3321	20,3%	12,2%	107
Iracoubo	40	0,2%	0,8%	21
Kourou	3057	18,7%	10,3%	118
Saint Elie	0	0	0,0%	0
Sinnamary	224	1,4%	1,2%	75
CCEG	282	1,7%	2,7%	41
Camopi	0	0	0,7%	0
Ouanary	0	0	0,1%	0
Régina	69	0,4%	0,4%	71
Saint-Georges	213	1,3%	1,6%	54
CCOG	2212	13,5%	34,8%	25
Apatou	49	0,3%	3,2%	6
Awala-Yalimapo	5	0,0%	0,5%	4
Grand Santi	48	0,3%	2,6%	7
Mana	205	1,3%	3,9%	21
Maripasoula	46	0,3%	4,4%	4
Papaïchton	22	0,1%	2,6%	3
Saint-Laurent	1837	11,2%	17,5%	42
Saül	0	0	0,1%	0
Total général	16356			64

Ce ratio entre la part que représente la commune sur le parc social total et la part de population est hétéroclite. En effet, les communes de l'Ouest qui comprennent près de 35% de la population guyanaise, ne comptent que 13,5% du parc social. Un net retard a été accumulé dans cette partie du territoire alors que la croissance démographique ne faiblit pas et que des projets d'envergure sont actés voire en cours de réalisation (nouvel hôpital, nouveaux établissements scolaires, etc.).

Concernant la densité de logements sociaux, la moyenne du territoire est de 64 logements sociaux pour 1000 habitants (populations municipales 2014, Insee).

A l'échelle communale, cette densité est disparate. Les chiffres indiquent clairement que certaines communes sont mieux loties que d'autres. Par exemple, Macouria, Kourou et Cayenne comptent respectivement 157, 118 et 102 logements locatifs sociaux pour 1000 habitants, ce chiffre tombe à 42 à Saint-Laurent du Maroni, ou à 4 sur la commune de Maripasoula.

Les obligations de constructions de logements sociaux

Quelles sont les obligations réglementaires ?

L'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) adoptée le 13 décembre 2000 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements locatifs sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.

En application de la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013, les obligations de production de logements sociaux ont été renforcées. Les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants doivent ainsi disposer de 25% de logement social, en regard des résidences principales, d'ici 2025.

La loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 (en particulier son article 97) a révisé les conditions d'ajustement ou d'exemption des communes du dispositif SRU, pour permettre le recentrage de l'application des obligations SRU sur les territoires sur lesquels la demande de logement social est avérée, et tout particulièrement les territoires agglomérés ou, à défaut, bien connectés aux bassins de vie et d'emplois.

Les communes ne respectant pas ces obligations sont dites « déficitaires » et sont alors redevables d'un prélèvement annuel sur leurs ressources fiscales et soumises à un rythme de rattrapage défini pour trois ans. Dans le cas où une commune refuse de se plier au quota SRU en vigueur, l'Etat peut délivrer lui-même un permis de construire autorisant la construction de logements sociaux sur la commune.

Quelle est la situation en Guyane ?

Part de logements locatifs sociaux dans le parc total de résidences principales

Sources : DEAL Guyane AUCL

	Taux de LLS	Respect loi SRU	Motifs
CACL	27,1%		
Cayenne	29,7%	En règle	Logements sociaux > 20%
Macouria	52,2%	En règle	Logements sociaux > 20%
Matoury	22,5%	En règle	Logements sociaux > 20%
Montsinéry-Tonnégrande	17,7%	Non assujettie	Pop < 3500 hab.
Rémire-Montjoly	15,4%	Déficitaire et prélevée	Pénalité annuelle 36 811€
Roura	13,7%	Non assujettie	Pop < 3500 hab.
CCDS	nc		
Iracoubo	8%	Non assujettie	Hors périmètre SRU
Kourou	41,8%	En règle	Logements sociaux > 20%
Saint-Elie	0%	Non assujettie	Hors périmètre SRU
Sinnamary	nc	Non assujettie	Hors périmètre SRU
CCEG	nc		
Camopi	0%	Non assujettie	Hors périmètre SRU
Ouanary	0%	Non assujettie	Hors périmètre SRU
Régina	nc	Non assujettie	Hors périmètre SRU
Saint-Georges	nc	Non assujettie	Hors périmètre SRU
CCOG	26,4%		
Apatou	12,3%	Déficitaire mais exonérée	Prélèvement < 4000€
Awala-Yalimapo	2,5%	Non assujettie	Pop < 3500 hab.
Grand Santi	10,5%	Déficitaire mais exonérée	Prélèvement < 4000€
Mana	16,7%	Déficitaire mais exonérée	Prélèvement < 4000€
Maripasoula	7%	Déficitaire mais exonérée	Prélèvement < 4000€
Papaïchton	8,3%*	Déficitaire mais exonérée	Prélèvement < 4000€
Saint-Laurent	34,3%	En règle	Logements sociaux > 20%
Saül	0%	Non assujettie	Pop < 3500 hab.

*le parc social de Papaïchton est réservé aux enseignants.

Sur les vingt-deux en Guyane, onze communes ne sont pas assujetties :

- il s'agit de quatre communes qui comptabilisent une population de moins de 3 500 hab. au dernier recensement de l'INSEE (Awala-Yalimapo, Montsinéry-Tonnégrande, Roura, Saül)
- et de sept communes qui sont hors du périmètre SRU : les quatre communes de la CCEG ainsi que Sinnamary, Saint-Elie et Iracoubo.

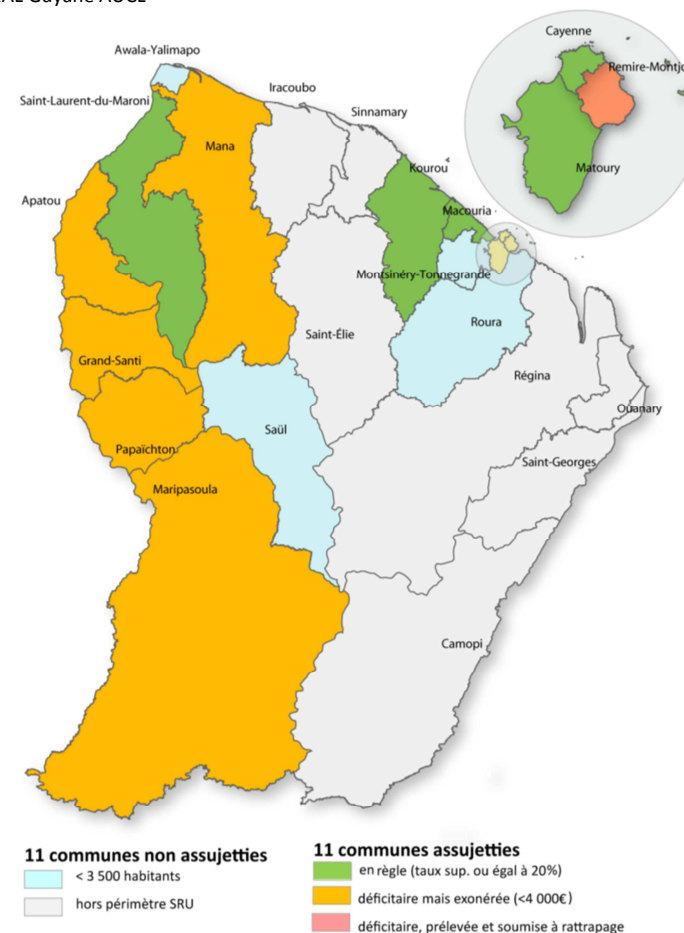
Les onze autres communes sont assujetties. Sur ces onze communes, cinq respectent l'objectif des 20% de la loi SRU : Cayenne, Macouria, Matoury, Kourou et Saint-Laurent. Six communes sont déficitaires.

- Cinq communes sont exonérées car le montant du prélèvement n'est pas effectué s'il est inférieur à la somme de 4 000€.
- Seule la commune de Rémire-Montjoly est déficitaire puisque présentant en 2016 un taux de 15,4% de logements locatifs sociaux contre les 20% obligatoires. Elle est donc redevable d'une pénalité financière annuelle d'un montant d'environ 37 000€. La commune est également soumise à des obligations de réalisation de logements sociaux par périodes triennales (articles L.302-8 à L.302-9-2), afin d'atteindre l'objectif à l'horizon 2025.

En 2017, malgré une production en évolution (+13,5% par rapport au 1^{er} janvier 2015, soit 132 LLS supplémentaires), la commune est de nouveau prélevée sur ses ressources fiscales au profit de l'EPFAG.

Situation au regard de l'article R55 de la loi SRU par communes en 2016

Sources : DEAL Guyane AUCL



Patrimoine existant

Les bailleurs ont l'objectif de proposer une offre complète dans le domaine de l'habitat couvrant les différentes étapes d'un parcours résidentiel pouvant aboutir à l'accès à la propriété. Leurs missions vont dans le sens d'une amélioration du cadre de vie et la stimulation de la croissance économique du territoire.

Leur mission principale est de construire et/ou de gérer sur tout le territoire guyanais des logements sociaux en collaboration avec l'Etat (DEAL, DGFIP), la Caisse des Dépôts, les collectivités locales (Collectivité Territoriale de Guyane, EPCI, communes) et les organismes tels que la CAF. Ils assurent l'attribution des logements, le recouvrement des loyers auprès de leurs locataires, effectuent l'entretien régulier et la maintenance de leurs logements, assurent la réhabilitation des plus anciens.

Trois bailleurs sociaux en Guyane

Il existe en 2017 trois bailleurs sociaux en Guyane : la **SIGUY** (Société Immobilière de Guyane), la **SIMKO** (Société Immobilière de Kourou) et la **SEMSAMAR** (Société d'Economie Mixte de Saint-Martin).

En novembre 2009, la SA HLM, implantée sur le territoire depuis les années 1970, a été mise en liquidation administrative. Son patrimoine d'environ 4 000 logements a alors été transféré aux trois autres bailleurs sociaux pré-cités.



La **SIGUY** naît en 1975 suite à la scission de la SIAG (société immobilière des Antilles et de la Guyane), datant de 1946. Elle est le premier bailleur social de Guyane avec 8 306 logements en exploitation en 2016 (51% du parc). Les résidences de la SIGUY sont réparties sur tout le littoral de Saint-Georges à Saint-Laurent (à l'exception de Kourou) et dans les communes du Maroni, d'Apatou jusqu'à Maripasoula.



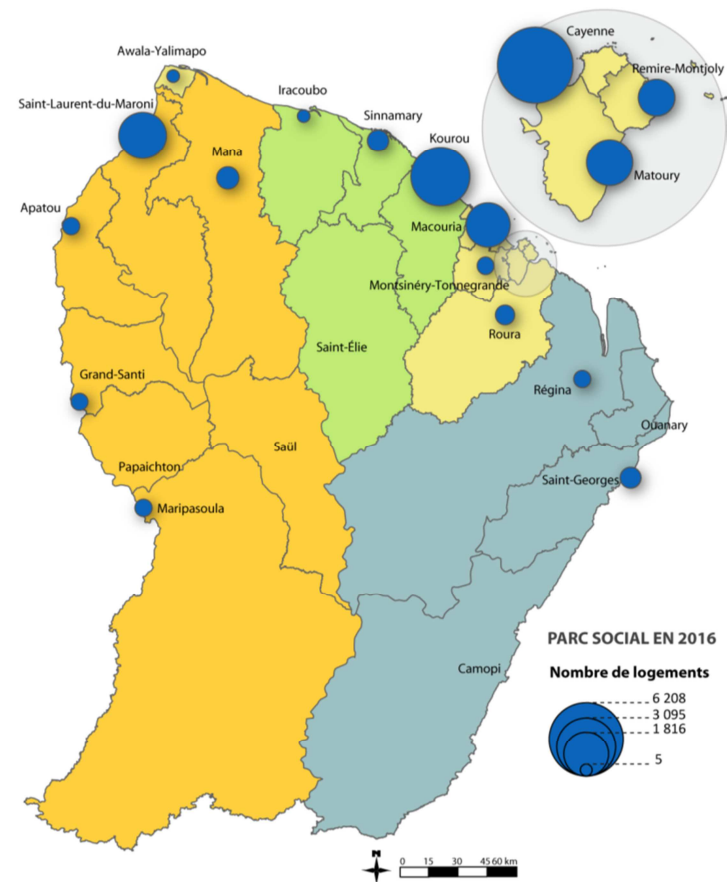
La **SIMKO** a été créée en 1967 afin de bâtir la ville de Kourou, en lien avec le développement de l'activité spatiale. En 2016, son patrimoine représente 32% du parc social et s'élève à près de 5 176 logements répartis entre Kourou, Cayenne, Macouria, Sinnamary et Rémire-Montjoly.



La **SEMSAMAR** s'est développée à l'origine en Guadeloupe, puis s'est implantée en Guyane en 2005. En 2016, elle possède 2 874 logements sociaux en Guyane (18% du parc), majoritairement sur la CACL et dans une moindre mesure sur la CCOG.

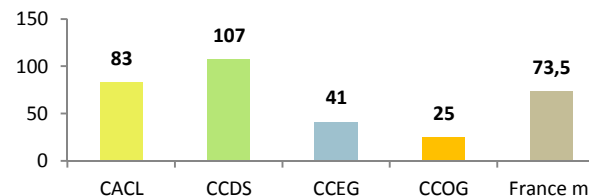
Parc de logements locatifs sociaux et par communes

Sources : RPLS 2016, AUDeG 2017



Densité du parc social : nombre de logements sociaux pour 1000 habitants par EPCI

Sources : RPLS 2016



Ancienneté du patrimoine existant

Environ un quart des logements sociaux de Guyane sont anciens de plus de 30 ans, soit 3 872 logements construits avant 1990, dont 1 814 ont été bâtis avant 1970. Ce parc ancien se situe principalement à Cayenne : il s'agit des opérations Cabassou (344 logements), Chatenay II, III et IV (179 logements), Rénovation Urbaine (319 logements individuels et collectifs) ou encore Zéphir (358 logements dont 197 individuels). Les 151 logements de la cité Medan-Oyanas, anciennement patrimoine SA HLM, datent de 1967. C'est également à cette époque que l'ensemble de 122 collectifs de la Cité Eldo à Kourou a été mis en location.



Démolition, bâtiments de Mirza

Sources : AUDeG 2013

Certaines de ces opérations bénéficient de projets de réhabilitation, c'est notamment le cas de certains bâtiments collectifs ou individuels aujourd'hui vétustes du quartier de la Rénovation urbaine à Cayenne.

Certains bâtiments des collectifs Mirza dont la 1ère mise en location date de 1960 ont été démolis en 2013. D'autres seront réhabilités. C'est notamment le cas de 40 logements des bâtiments B et C de Mirza.

Dans les années 1980, ont été construites les grandes opérations des Ames-Clares à Rémire-Montjoly (326 logements), Monnerville (142 logements) et Europe (112 logements) à Kourou. Près de 650 logements sociaux sont bâtis à Kourou pendant cette décennie. A Cayenne, les tours Floriales (103 logements bâtis en 1982) qui devaient initialement être réhabilitées dans le cadre de l'opération ANRU devraient être prochainement démolies.

Un quart du parc social a entre 20 et 30 ans, il a été bâti entre 1991 et 2000. C'est à cette époque que les premiers logements sociaux dans l'Ouest guyanais sont bâtis : résidence les écoles (40 logements), résidence Saint-Maurice (88 logements). Cette résidence sera étoffée de plusieurs autres bâtiments en 2001, 2011 et 2012. A Cayenne, l'ensemble de 649 logements à Mont-Lucas est bâti, à Matoury, ce sont les 305 logements de Zénith qui sont proposés à la location à partir de 1996.

Un autre quart a été mis en location entre 2001 et 2010. C'est à cette époque que sont construites des opérations dans l'Est guyanais, Anhinga I et II (96 logements) ou résidence Onozo (60 logements) à Saint-Georges, et la résidence Beluce (44 logements) à Régina. Les communes du Maroni comme Apatou, Maripasoula et Grand-Santi bénéficient également de leurs premiers

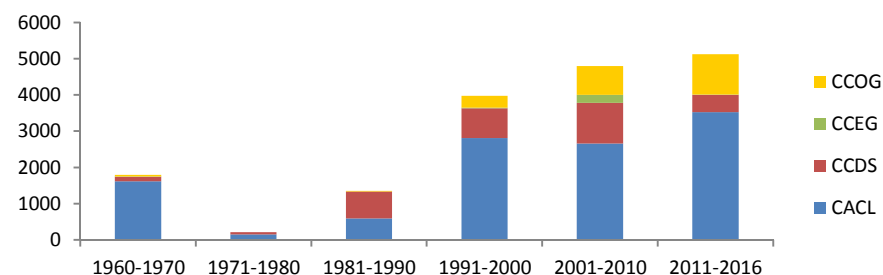
logements sociaux. Durant cette période, 602 logements sociaux sont construits à Saint-Laurent. Un peu plus de 1 000 logements sont créés à Kourou et plus de 2 600 sur le territoire de la CAEL.

Le dernier quart date d'il y a moins de 10 ans. On compte 1 114 nouveaux logements dans la CCOG dont 93% sont situés à Saint-Laurent. Sur le territoire de la CCDS, Kourou accueille près de 450 logements sociaux. Les communes de la CAEL accueillent 3 527 nouveaux logements sociaux entre 2010 et 2017. Parmi eux, 676 logements se situent à Rémire-Montjoly notamment sur les opérations Clos de Montjoly et Cabassou. La commune de Macouria voit quant à elle son parc exploser avec la mise en location de 422 logements dans la ZAC de Soula, et de 203 logements à Sainte Agathe.

Les opérations en projet ou déjà en chantier sont nombreuses et sont détaillées dans le paragraphe suivant.

Date de 1ère mise en location du parc social par EPCI

Sources : RPLS 2016



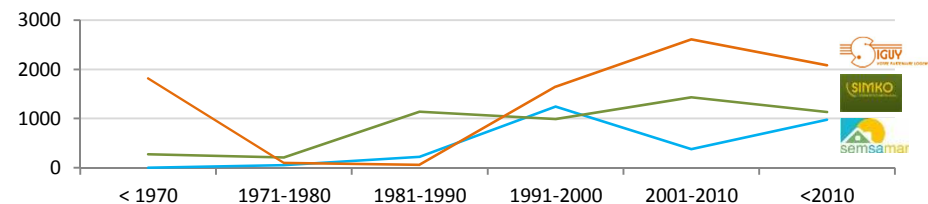
Nombre de logements et date de 1ère mise en location

Sources : RPLS 2016

	< 1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010	<2010
Nombre de log.	2 088	362	1 423	3 876	4 417	4 190
%	13%	2%	9%	24%	27%	26%

Evolution du parc des bailleurs sociaux depuis les années 60

Sources : RPLS 2016



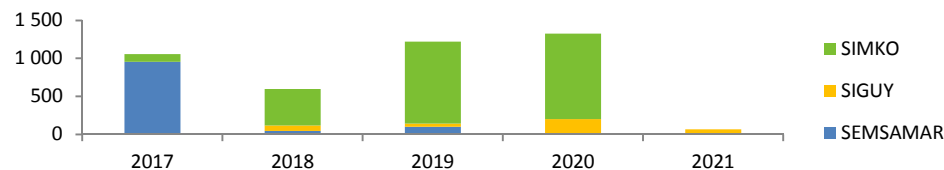
Les projets à l'horizon 2021

Près de 5 696 logements sont à l'étude ou en chantier. Parmi eux, 140 logements sont concernés par des projets de réhabilitation. 67% se trouvent sur la CACL.

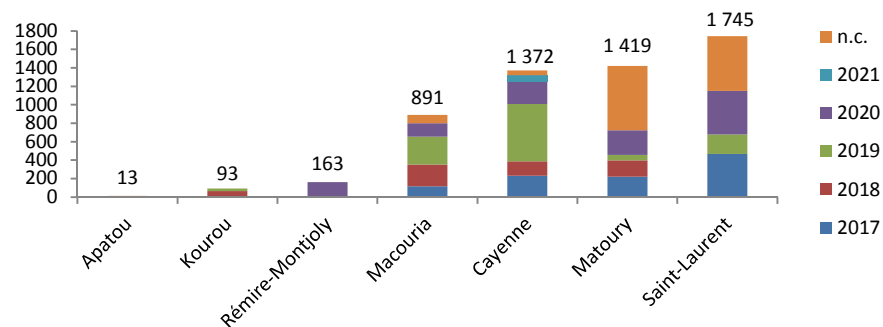
Au vu des projets recensés par l'AUDeG auprès des bailleurs dans le cadre du présent atlas, le parc social serait, d'ici à quelques années, majoritairement détenu par la SIMKO en atteignant 8 901 logements, soit 38% du parc. La SIMKO historiquement bailleur de la commune de Kourou s'étend sur d'autres communes comme les trois de l'île de Cayenne ou Saint-Laurent, notamment sur une opération prévue de 389 logements dans la ZAC Saint Maurice. En 2017, la SIGUY est limitée par un plan de redressement qui la contraint à une production maximum de 100 logements par an. Ses projets gonfleront le patrimoine de 443 nouveaux logements à l'horizon 2021 (8 408 logements au total). La part de la SIGUY dans le parc social diminuerait pour atteindre 37% en 2021. Selon les prévisions, la SEMSAMAR s'enrichirait de près de 2 500 logements pour atteindre 25% du parc social.

Nombre de logements sociaux en projets par bailleurs et par années

Sources : AUDeG 2017



En termes de répartition par communes, le graphique suit les prévisions fournies par les bailleurs. Certains projets sont en cours de construction, d'autres sont en phase de dépôt de permis, ou encore à l'étude.



Il est probable que l'ensemble des projets n'aient pas été transmis par les bailleurs dans le cadre de ce recensement car encore incertains, notamment sur la commune de Saint-Georges où un projet de cité scolaire avec la construction d'un collège, d'un lycée et d'un internat mènera à la construction de nouveaux logements sociaux.

De manière générale, les Accords de Guyane signés le 21 avril 2017 engagent l'Etat pour le déblocage massif de fonds pour la construction de collèges et de lycées à hauteur de 50 millions par an, soit un total de 250 millions d'euros. Ce sont autant de projets qui engendreront une production de logements sociaux.

Tableau récapitulatif du patrimoine existant en 2017 et des projets à l'horizon 2021

Sources : RPLS 2016, AUDeG 2017

	TOTAL en 2016	Part du parc 2016	TOTAL en 2021	Part du parc 2021
CACL	10 541	64,4%	14 386	62,7%
Cayenne	5 715	34,9%	7 087	30,9%
Macouria	1 757	10,7%	2 648	11,5%
Matoury	1 786	10,9%	3 205	14%
Montsinéry-Tonnégrande	80	0,5%	80	0,3%
Rémire-Montjoly	1 108	6,8%	1 271	5,5%
Roura	95	0,6%	95	0,4%
CCDS	3 321	20,3%	3 414	14,9%
Iracoubo	40	0,2%	40	0,2%
Kourou	3 057	18,7%	3 188	13,9%
Saint-Elie	0	0%	0	0%
Sinnamary	224	1,4%	224	1,0%
CCEG	282	1,7%	282	1,2%
Camopi	0	0%	0	0%
Ouanary	0	0%	0	0%
Régina	69	0,4%	69	0,3%
Saint-Georges	213	1,3%	213	0,9%
CCOG	2 212	13,4%	3 970	17,3%
Apatou	49	0,3%	62	0,3%
Awala-Yalimapo	5	0,01%	5	0,01%
Grand Santi	48	0,3%	48	0,2%
Mana	205	1,3%	205	0,9%
Maripasoula	46	0,3%	46	0,2%
Papaïchton	0	0%	0	0%
Saint-Laurent	1 837	11,2%	3 582	15,6%
Saül	0	0%	0	0%
total patrimoine 2016	16 356	100%	22 955	100%

Les différents produits et leurs financements

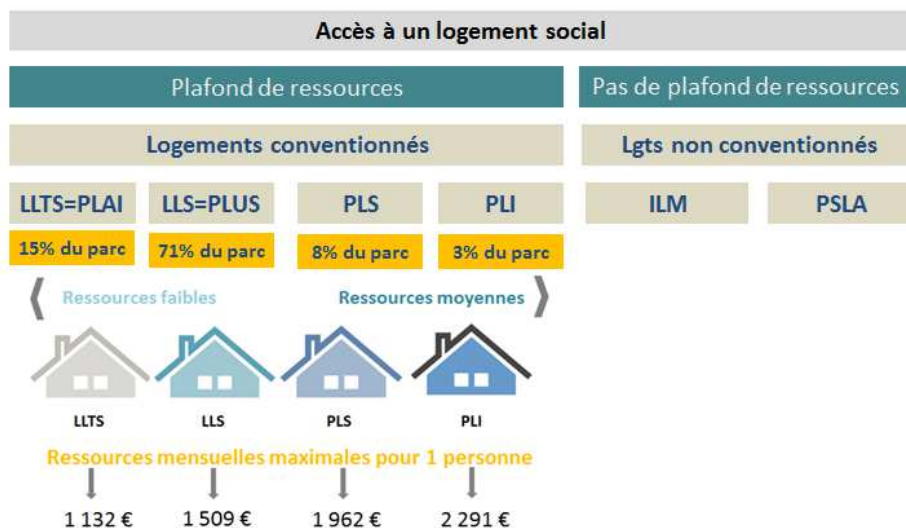
Moduler l'offre pour garantir la mixité

Un logement locatif social est un logement loué pour un prix modéré, inférieur aux prix du marché privé, destiné à des personnes ayant des revenus modestes ou moyens. Il existe différents types de produits dans les DOM : le LLTS (PLAI en France métropolitaine), le LLS (PLUS en France métropolitaine) et le PLS.

Le **LLTS** (logement locatif très social) est destiné aux ménages cumulant des difficultés sociales et de faibles ressources. Le **LLS** (logement locatif social) est le produit central de financement du logement social. Le **PLS** (prêt locatif social) est destiné au financement de logements sociaux pour des ménages un peu plus aisés, mais dont les ressources ne dépassent pas 1,3 fois les plafonds LLS.

En complément à ces produits, les organismes développent aussi des programmes adossés à des **PLI** (prêts locatifs intermédiaires). Ils répondent aux besoins des ménages qui disposent de revenus trop élevés pour accéder au parc social mais qui peinent à trouver un logement dans les zones tendues.

Détails des plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés en LLS, en LLTS, et en PLS dans les départements d'outre-mer au 1^{er} janvier 2017



Il existe également quelques logements non conventionnés sans plafond de ressources, dont les loyers sont plus élevés, comme les **ILM** (Immeuble à Loyer Modéré).

Il existe enfin le **PSLA** (Prêt Social de Location-Accession), il est consenti au bailleur pour financer des logements qui feront l'objet d'un contrat de location-accession.

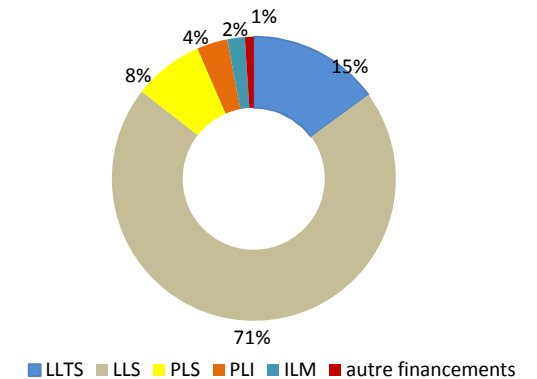
Si l'opérateur n'a pas trouvé de candidat à la location-accession à la fin de la période de commercialisation de 18 mois, le logement peut être conventionné au loyer PLS.

Quelle est la répartition dans le parc social de Guyane au 1^{er} janvier 2016 ?

En Guyane, 15% du parc social correspondent à des logements locatifs très sociaux (LLTS), soit 2 417 logements sur les 16 356 au total sont réservés aux ménages candidats ayant les plus faibles ressources. Une grosse majorité (71%) du parc est constituée de logements locatifs sociaux (LLS), soit 11 564 logements. 8% sont des logements PLS.

Nombre de logements sociaux par type de financement

Source : RPLS 2016



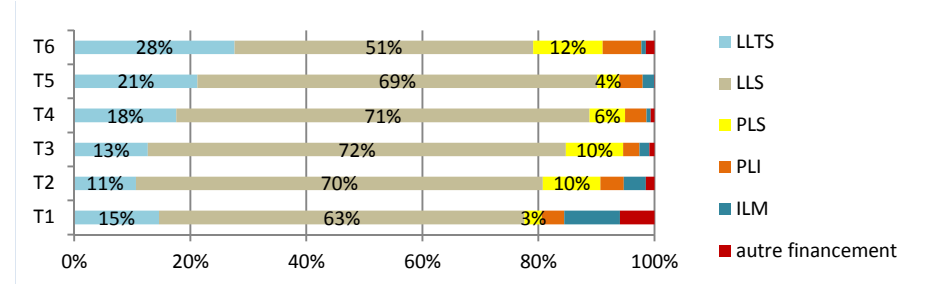
Certaines opérations contiennent à la fois du LLTS et du LLS ou du LLS et du PLS, ces montages garantissent une certaine mixité sociale.

Typologie de logement et type de financement

De manière générale, plus les logements sont grands et plus la part de LLTS et de LLS augmente. En parallèle, la part de PLS, logements réservés aux ménages plus aisés, diminue. Par exemple, le poids des logements « très sociaux » (LLTS) dans le parc total de T6 est plus important que pour les autres logements de 1 à 5 pièces.

Typologie des logements et type de financement initial

Source : RPLS 2016



Comment sont financés les logements sociaux ?

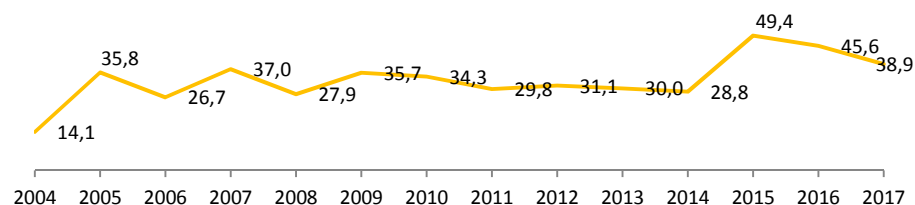
Le financement des programmes sociaux est pensé pour moduler les niveaux de loyers et accueillir des ménages aux pouvoirs d'achat différents. L'enjeu est de favoriser à la fois la mixité socio-économique des quartiers et une répartition équitable de l'aide publique entre ceux qui en ont le plus besoin. Selon le niveau de loyer des futurs résidents, le financement des logements sociaux est plus ou moins soutenu par des aides publiques, pour des prestations de qualité égale.

Concrètement, le bailleur social mobilise plusieurs types de financements lors de la construction d'un programme de LLTS, LLS et de PLS :

- **Prêt bonifié de la part de la Caisse des Dépôts** ou autre organismes financeurs. En 2014, la CDC a accordé 132 millions d'euros aux bailleurs sociaux. 98 millions d'euros ont été accordés en 2015. En 2016, 240 millions d'euros de prêts ont été accordés.
- **Crédit d'impôt (DGFIP)** qui est de 40% du coût subventionnable (défiscalisation type art.199 et 244 du CGI). La moyenne entre 2015 et 2017 est de 63 Millions d'euros. C'est la deuxième source de financement dans un projet, derrière l'emprunt Caisse des Dépôts.
- **La Ligne Budgétaire Unique (LBU)** constitue l'un des principaux outils d'accompagnement financier de la politique du logement social en outre-mer. La LBU est gérée par le Ministère de l'outre-mer qui en délègue les enveloppes régionales aux Préfets les confiant à son tour à la DEAL. Ces crédits portent tout à la fois sur les aides à la pierre au titre du locatif social et très social, l'amélioration, la lutte contre l'habitat insalubre (RHI), l'accession très sociale, les crédits FRAFU... La LBU peut couvrir jusqu'à 27% du financement total pour du LLS et 30,5% pour du LLTS. La DEAL demande chaque année une enveloppe financière (31 millions d'euros pour 2015 et 2016) qui est obtenue en fonction des projets prêts à être financés et des disponibilités de crédit au niveau ministériel. Une fois l'enveloppe consommée, des demandes supplémentaires peuvent être faites pour des projets prêts à être subventionnés : +18,4 millions d'euros en 2015, +14,6 millions d'euros en 2016. En 2017, l'enveloppe initiale était de 37,3 millions d'euros. L'émergence de projets ficelés a permis d'obtenir une rallonge de 1,6 millions d'euros.

Montant des autorisations d'engagement sur la LBU (en millions d'euros)

Source : DEAL Guyane AUCL 2018



Les logements intermédiaires (PLI) bénéficient aussi de prêt bonifié, mais sans la subvention de l'Etat (LBU).

D'autres subventions peuvent être mobilisées pour financer des opérations de logements sociaux, notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de l'Agence Départementale d'Insertion (ADI). Dans ce cas, un certain nombre de logements, au *prorata* de la participation financière, bénéficie d'un loyer atténué (80% du loyer initial) et est réservé aux bénéficiaires de ces organismes (allocataires ou bénéficiaires du RSA).

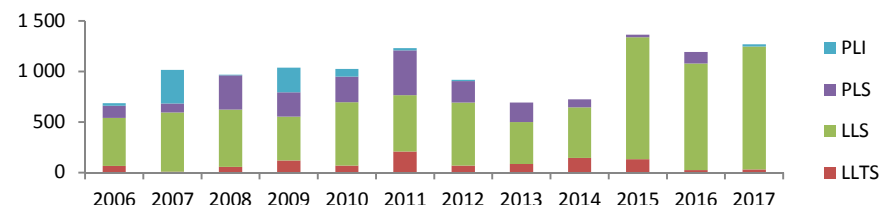
Enfin, la participation à l'effort de construction peut être obligatoire, si l'effectif d'une entreprise est supérieur à 20 salariés, il s'agit du 1% logement, renommé aujourd'hui Action logement, représentée en Guyane par le CETAL (comité territorial action logement).

Les logements financés et agréés

En 2017, la LBU finance 1 267 logements sociaux neufs dont 30 LLTS et 20 PLI. Outre la forte hausse des montants engagés pour des logements publics neufs depuis 2015, les logements locatifs sociaux (LLS) sont très majoritaires. Les produits PLI étaient assez répandus en 2007 et 2009 avec un total de 578 logements financés.

Nombre de logements agréés et financés par la LBU depuis 2006

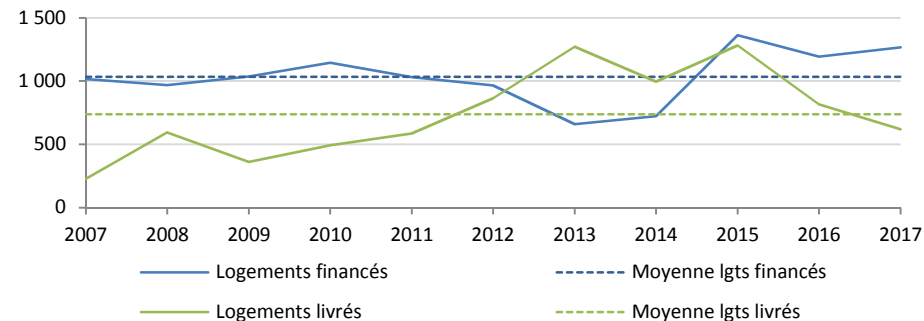
Source : DEAL Guyane AUCL 2018



Les mises en chantier et livraisons réelles

Nombre de logements financés, mis en chantier et livrés depuis 2007

Source : DEAL Guyane AUCL 2018



Le suivi des chiffres réels de livraison permet de constater que malgré les montants engagés par l'Etat, l'ensemble de la filière BTP et les bailleurs peinent à suivre le rythme. Sur la dernière décennie, on constate que les mises en chantiers puis les livraisons sont disparates selon les années. Sur la dernière décennie, 11 368 logements sont financés et 8 108 sont livrés.

Entre 2009 et 2011, la DEAL a agréé de nombreux PLS et PLI qui au final n'ont pas été construits, notamment dans la ZAC de Soula où il y a eu sur-programmation de logements intermédiaires. Il n'y a donc pas eu de perte de subvention puisque que ces produits-logement ne sont pas subventionnés.

Depuis 2015, la LBU a subventionné plus de logements que les années précédentes (3822 sur 3 années) mais les premières livraisons de ces « grosses années » n'interviendront qu'à partir de 2019-2020.

Répartition des consommations de la LBU en 2015 et 2016

En 2015, 87% de la LBU est allouée au logement public pour des opérations de construction ou de réhabilitation (39 millions d'euros pour le neuf, 4 millions d'euros pour la réhabilitation). Cette part est de 73% en 2016, la part réservée à la réhabilitation ayant doublé (9,7 millions d'euros). En 2017, 30,5 millions sont alloués aux logements publics avec seulement 1,5 millions réservés aux réhabilitations.

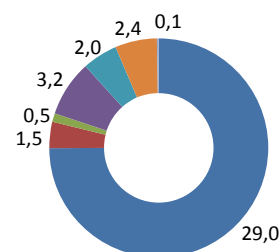
Les opérations privées (neuf ou réhabilitation) entament de 4,7 et 3,9% les enveloppes de la LBU 2015 et 2016. En 2017, cette part tombe à 0,5 millions d'euros.

Répartition en millions d'euros des enveloppes LBU

Source : DEAL Guyane / AUCL

	2015	2016	2017
public neuf	39	23,7	29
public réhabilitation	4	9,7	1,5
privé neuf et réhab.	2,3	1,3	0,5
FRAFU	2,2	5,4	3,2
OIN		2	2
RHI	1,8	3,4	2,4
Etudes	0,1	0,1	0,1

Répartition en 2017 (millions d'euros)



Le Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU) coordonne les interventions financières de l'Union européenne, de l'Etat, des collectivités territoriales, en vue d'assurer la constitution de réserves foncières et la réalisation des équipements nécessaires à l'aménagement d'espaces déjà urbanisés ou qui ont vocation à l'être (études et opérationnel).

L'Opération d'Intérêt National (OIN) officialisée par décret le 14 décembre 2016, et de ce fait inscrivant l'aménagement des principaux pôles urbains parmi les OIN mentionnées dans le code de l'urbanisme (article R.102-3), a mobilisé 2 millions d'euros sur la LBU en 2016 et 2017. L'EPFA Guyane est en charge de la mise en œuvre de l'OIN.

Les opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI), notamment sur les secteurs de Mont Baduel à Cayenne ou de Cogneau-Lamirande à Matoury, ont mobilisé sur les 3 dernières années un total de 7,6 millions d'euros.

Les loyers dans le parc social

Si les loyers affichés pour des logements non-aidés peuvent être librement fixés, les loyers des logements sociaux et le prix de revient de l'opération sont plafonnés, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas dépasser un certain montant. Le calcul des loyers plafonds des logements prend en compte des indices variant annuellement et le « coefficient de structure », soient les caractéristiques du logement (nombre de logement, surface financée). Une formule mathématique permet d'obtenir les loyers moyens par m² et par mois.

Formule mathématiques permettant le calcul des loyers plafonds des logements sociaux

Sources: DEAL AUCL 2017

$$CS \text{ (coefficient de structure)} = \frac{0.685 \times (31 \times \text{nombre de logement} + \text{Surface financée})}{\text{Surface financée}}$$

$$\text{Loyer/m}^2/\text{mois} = CS \times \text{loyer moyen}$$

Le loyer moyen pour les **LLTS** est le loyer des LLS multiplié par 0,8, soit **4,91€ par m² et par mois**.

Le loyer moyen pour la Guyane et pour un logement **LLS** est de **6,14€ par m² et par mois**.

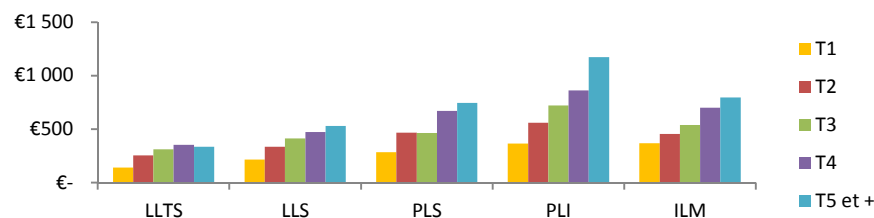
Le loyer moyen pour les **PLS** est le loyer des LLS multiplié par 1,5, soit **9,21€ par m² et par mois**.

Loyers moyens par typologie de logement

16 190 logements de la base RPLS ont pu être analysés, soit 98% du parc, après avoir mis de côté les chiffres jugés extrêmes et les logements dont les loyers sont non renseignés.

Loyers moyens au 1^{er} janvier 2016 par type de logement et type de financement

Sources : RPLS 2016



Sans surprise, et quel que soit le type de logement (LLTS, LLS, etc.), plus un logement est grand et plus son loyer augmente.

Ainsi, la moyenne de loyer d'un logement social de type 1, donc adapté à un ménage d'une personne seule, dans un logement LLTS est de 142€, 217€ pour un LLS ou s'élève à 367€ pour un logement PLI.

Pour un logement T3 c'est-à-dire avec 2 chambres, adapté à une personne seule ou en couple avec 1 ou 2 enfants, le loyer moyen dans du « très social » est 313€ par mois, et 414€ par mois dans un logement LLS.

Pour des grands logements de type 5 ou plus, un logement LLTS est loué 336€ par mois en moyenne, un logement LLS est loué mensuellement 529€.

Les bénéficiaires d'allocations logement en Guyane

Les allocations logement, prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sous conditions de ressources ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Les aides au logement sont constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF) de l'Allocation de Logement Sociale (ALS) Elles ne sont pas cumulables.

La CAF calcule le montant des aides en tenant compte de différents éléments comme le nombre d'enfants et des autres personnes à charges, le montant du loyer ou de la mensualité de remboursement de prêts, les ressources du foyer, etc.

Le tiers payant au bénéfice du bailleur étant obligatoire, l'allocation logement lui est versée directement.

En Guyane en septembre 2017, 49 680 personnes ont été couvertes par une prestation logement versée par la Caf, soit 31% de la population des foyers allocataires du territoire. Ce chiffre est plus important dans les autres DOM : 37% pour les DOM Antillais, 44% pour la Réunion.

Les situations de loyers impayés et la CCAPEX

Le nombre de situations relevé par les bailleurs pour loyers impayés est très important en Guyane. Par exemple, au 31 décembre 2016, la SIGUY enregistrait 6 327 dossiers d'impayés, dont 4 111 de locataires encore présents dans leur logement. Les pertes de loyers engendrent des dettes de plusieurs millions d'euros auxquels s'ajoutent les frais de procédures, les réparations locatives.

Les bailleurs ont pu bénéficier pour certains locataires en grandes difficultés financières du FSL (Fonds Solidarité Logement), la CAF étant en charge d'étudier les demandes.

Pour les autres occupants non pris en charge par des fonds sociaux spécifiques, l'expulsion, bien qu'étant une solution radicale, n'en est pas pour autant la meilleure au vu des répercussions sociales induites pour la famille : peu voire très peu de possibilités de relogement existent entraînant l'expansion des secteurs d'urbanisation spontanée, le développement des marchands de sommeil, l'impact sur les scolarités, la sécurité physique et sanitaire de familles, etc.

Imposée par la loi Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (MOLLE) en 2009 et confirmée par l'article 27 de loi ALUR, la CCAPEX (commission de coordination des actions de prévention de l'expulsion locative) s'est installée sous l'égide de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) de Guyane en 2015. Elle est compétente pour l'ensemble des procédures d'expulsion, qu'elle résulte d'un impayé ou de troubles de voisinage ou de la reprise du logement par le bailleur à la fin du bail pour vente ou occupation personnelle. La commission a vocation à s'occuper prioritairement des situations complexes et qui nécessitent la coordination de plusieurs acteurs et outils de prévention. Son objectif est de limiter au maximum le recours à l'expulsion locative. La CCAPEX intervient le plus en amont possible pour épurer la dette et le maintien de la famille dans son logement. La CCAPEX peut être saisie par le bailleur, par le locataire et par toute institution ou personne y ayant intérêt ou vocation. Sa saisine est obligatoire avant toute assignation en justice pour résiliation de bail.

La commission se réunit tous les mois. Elle émet des avis et des recommandations à l'intention de l'ensemble des acteurs de la prévention : le locataire lui-même, le bailleur, la caisse d'allocations familiales, les services sociaux, la commission de surendettement, etc.

Avec une moyenne de 80 dossiers déposés par mois depuis sa création, et 1 400 dossiers déposés par les bailleurs en 2016 à la DJSCS, le bilan de la CCAPEX est présenté ci-dessous : 80% des dossiers sont restés sans aucun retour des locataires, 7% des locataires ont soldé leur dette, 5% bénéficient d'un plan d'apurement de leur dette, 3% des dossiers passeront devant le tribunal. En mars 2017, un plan interministériel pose un cadre national pour notamment une meilleure coordination de tous les acteurs concernés (Etat, services sociaux, ADIL, etc.).

Bilan de la CCAPEX en 2016 : situations pour les dossiers déposés par les bailleurs sociaux

Sources : DJSCS Guyane 2017

	SIGUY	SEMSAMAR	SIMIKO	Total dossiers déposés
dette soldée	50	13	35	98
passage en commission	5	3		8
plan d'apurement en place	30	16	22	68
instruction en cours	5 025	15	3 016	56
sans retour locataire	13 533	245	16 344	1 122
assignation tribunal	353	2	225	10
autre	17	9	12	38
TOTAL	663	303	434	1 400

La demande potentielle et les logements proposés

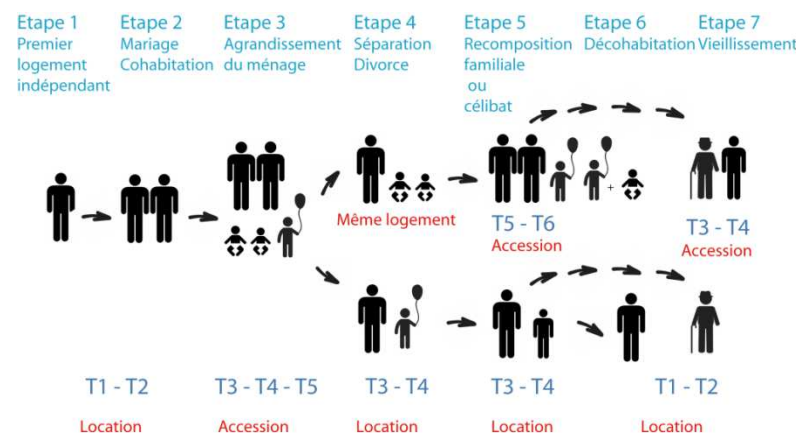
Le parcours résidentiel

Le parcours résidentiel consiste à accompagner les locataires tout au long de leur vie en leur proposant des logements adaptés à leur situation (revenus), aux évolutions de la famille (naissance, départ d'un enfant, décès, etc.) et en fonction de leur âge (logement adapté à une moindre mobilité), en facilitant les mutations au sein du parc de logements.

Depuis la loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (MOLLE) de 2009, le parcours résidentiel est formalisé dans un cadre législatif afin de fluidifier les mobilités : libérer les logements sous-occupés ou occupés par des personnes ayant dépassé les ressources plafonds, libérer les logements adaptés au handicap lorsqu'ils ne sont pas occupés par des personnes handicapées, etc.

Exemple de parcours résidentiel

Sources : AUDeG 2017



Composition des familles et typologie des logements

L'analyse des données de la CAF (2015) et des structures familiales des allocataires, dont sont issus les ménages candidats aux attributions de logements sociaux, indique que 62% des familles sont monoparentales. Aussi, les trois quart des ménages ont un ou plusieurs enfants à charge : 28% des allocataires ont 1 enfant, 21% ont 2 enfants, 26% ont 3 enfants et plus.

En parallèle, le parc social répond-t-il à la structure de la population guyanaise ?

On compte environ 3 800 T1 et T2. En Guyane les logements de petite taille sont peu nombreux malgré les demandes croissantes liées aux caractéristiques démographiques de la population et au phénomène de desserrement des ménages (jeune quittant le domicile familial, séparations du couple). En 2015, on compte 31 400 familles monoparentales parmi la population allocataire. La moitié des familles sont sans enfant ou avec 1 enfant de moins de 25 ans.

Les logements T3 et T4 sont près de 11 000. Ces logements font l'objet d'une forte demande, 2 à 3 chambres permettant d'accueillir des familles avec 1 ou 2 enfants (48% de la population), voire 3 enfants (26% des familles).

Il existe 1 600 logements T5 et T6. Peu nombreux mais pourtant nécessaires au vu des structures familiales de la population guyanaise : 26% sont composées de 3 enfants et plus.

Un phénomène de sur-occupation

Une étude réalisée par la Caisse des dépôts en janvier 2018 indique que le phénomène de sur-occupation est particulièrement marqué en Outre-mer. Ainsi, **50% des logements sociaux sont sur-occupés en Guyane**, 35% à La Réunion, et 17% en France métropolitaine.

Selon l'INSEE, un logement est sur-occupé s'il manque au moins 1 pièce nécessaire au ménage. Les pièces nécessaires sont une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour la personne référente de la famille, une pièce pour enfant célibataire de 19 ans ou plus, une pièce pour 2 enfants de même sexe ou 1 pièce par enfant de sexe différent.

L'étude indique également que les nouveaux logements sociaux (2014-2016) en Outre-mer sont en moyenne 8m² plus vastes que ceux construits en France métropolitaine.

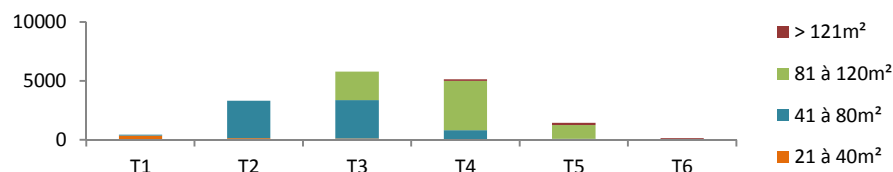
Mode de vie et type de logements

Plus de 4/5 du parc social sont des logements de type collectif. Un cinquième sont des logements de type individuel (maisons individuelles, maisons « en bande » c'est à dire jumelées).

L'attribution de certains logements semble parfois non adaptée aux modes de vie de certains ménages. Occupants habitués à plus d'espace, à une conception de l'utilisation de leur logement et des parties communes différentes de celle des bailleurs sociaux, des situations peuvent engendrer un mal-être des occupants et des dégradations inhabituelles.

Surface moyenne des logements sociaux par type de logements

Source : RPLS 2016



La vacance dans le parc social

Le taux de vacance dans le parc social représente le nombre de logements sociaux à louer mais vides sur le parc total.

Vacance par commune au 1er janvier 2016

Sources : RPLS 2016*

	Loué	Vacant	Taux de vacance	Taux de vacance de plus de 3 mois
CACL	9 669	872	9,0%	6,3%
Cayenne	5 468	247	4,5%	2,8%
Macouria	1 353	404	29,9%	22,1%
Matoury	1 669	117	7,0%	5,1%
Montsinéry-Tonnégrande	63	17	27,0%	1,6%
Rémire-Montjoly	1 031	77	7,5%	6,4%
Roura	85	10	11,8%	7,1%
CCDS	3 272	49	1,5%	0,4%
Iracoubo	39	1	2,6%	2,6%
Kourou	3 014	43	1,4%	0,3%
Saint-Elie	0	0		
Sinnamary	219	5	2,3%	0,9%
CCEG	244	38	15,6%	3,7%
Camopi	0	0		
Ouanary	0	0		
Régina	62	7	11,3%	11,3%
Saint-Georges	182	31	17,0%	1,1%
CCOG	2 119	93	4,4%	2,9%
Apatou	49	0	0,0%	0,0%
Awala-Yalimapo	5	0	0,0%	0,0%
Grand Santi	44	4	9,1%	6,8%
Mana	199	6	3,0%	1,5%
Maripasoula	45	1	2,2%	0,0%
Papaïchton	20	2	10,0%	10,0%
Saint-Laurent	1 757	80	4,6%	3,1%
Saül	0	0		
Total général	15 304	1 052	6,7%	4,9%

*94% des données du RPLS ont pu être traitées car renseignées.

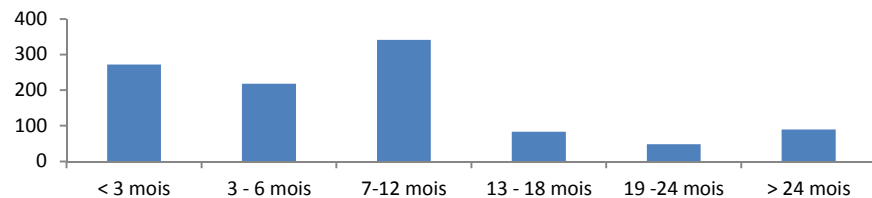
Il atteint 6,3% dans la CACL avec un taux de 22,1% sur Macouria et de 27% à Montsinéry-Tonnégrande. Il faut toutefois interpréter ce chiffre avec précaution car la donnée indique l'état du logement au 1^{er} janvier de l'année 2016. Si une opération est livrée au 1^{er} janvier mais dont les logements n'ont pas encore été attribués, ceux-ci comptent pour vacants pour l'année entière.

Le taux de vacance de plus de 3 mois reflète donc davantage la réalité, il reste néanmoins très élevé à Macouria avec 22,1% de logement vacants depuis au moins 3 mois.

Dans l'Est guyanais, le taux de vacance est de 15,6% pour une moyenne sur l'ensemble du parc social de Guyane de 6,7%.

Nombre de logements vacants et durée de vacance au 1^{er} janvier 2016

Sources : RPLS 2016



Les délais d'attribution de logements sociaux sont variables. Les fréquences de commissions d'attributions sont tributaires des bailleurs sociaux. De plus ; les bailleurs transmettent les dates théoriques de mises en service et non les dates effectives d'occupation du logement. Cela crée un biais important. Par exemple, un logement théoriquement livré le 1^{er} janvier 2016 est finalement mis en exploitation en décembre 2017. Le temps de vacance affiché est de presque 12 mois alors qu'en réalité il aura fallu seulement 15 jours pour que des ménages s'installent.

La demande et l'accès au parc social

La loi Egalité et Citoyenneté et les conditions d'attributions

La loi Egalité et Citoyenneté (LEC) n°2017-86 a été promulguée le 27 janvier 2017. Elle initie des mesures structurantes dans le domaine du logement social et notamment sur les conditions d'attributions de logements.

Quels ménages peuvent prétendre à un logement social ?

L'accès aux logements sociaux est régi par la LEC qui précise les éléments à prendre en compte lors des attributions : niveau des ressources et patrimoine. Les revenus du ménage ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources fixés réglementairement. Ces plafonds varient en fonction de la composition des ménages, du type et du financement du logement. Les plafonds de ressources des ménages applicables pour l'accès aux PLS, aux logements locatifs sociaux (LLS) et très sociaux (LLTS) dans les DOM sont prévus par l'arrêté du 14 mars 2011 modifié par arrêté du 20 novembre 2014 et par le CCH (R.372-7).

La somme consacrée au paiement du loyer et des charges ne doit pas excéder 33% des revenus du ménage selon sa composition. Ce taux d'effort tient compte des aides au logement délivrées par la CAF. Le logement proposé doit être adapté aux besoins de la famille, en termes de taille et d'éloignement par rapport au lieu de travail, et de mobilité géographique. Tout candidat doit être de nationalité française ou admis à séjourner régulièrement en France, et être inscrit dans le système d'enregistrement national (SNE) au fichier départemental des demandeurs de logement et posséder un numéro unique.

Quels ménages sont prioritaires ?

La loi rassemble dans une liste unique les critères de priorité. En plus des catégories antérieures maintenues (par exemple les ménages éligibles au DALO, c'est-à-dire en situation avérée de mal-logement et de danger due à l'insalubrité de leur logement), cette liste a été complétée par les catégories suivantes :

- personnes sortant d'un appartement de coordination thérapeutique ;
- personnes exposées à des situations d'habitat indigne ;
- personnes ayant à leur charge un enfant mineur et habitant dans un logement sur-occupé ou indécemment ;
- personnes menacées d'expulsion sans relogement ;
- personnes victimes de violence conjugale dont victimes de mariages forcés.

Revue des conditions d'attributions

La mesure phare « anti-ghettos » est sans doute celle visant à loger les ménages les plus pauvres dans des logements sociaux situés ailleurs que dans les quartiers déjà pauvres, les quartiers de la Politique de la Ville (QPV).

Ainsi, 25% des attributions hors de ces quartiers « QPV » devront bénéficier à des ménages appartenant au 1^{er} quartile (25%) des ménages les plus pauvres et aux ménages relogés dans le cadre d'une opération ANRU. La moitié des attributions dans les QPV devront bénéficier aux ménages les plus prioritaires.

Transparence des processus d'attributions

Au niveau intercommunal, les EPCI ayant la compétence « équilibre social de l'habitat » doivent mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL). Elle permettra la tenue d'espace de dialogue entre tous les acteurs, et de définir les grands objectifs en matière d'attributions de logements sociaux. Plus globalement, il s'agit de territorialiser la réflexion, en croisant la logique par public et la logique géographique, pour des processus d'attribution plus lisibles et accessibles.

Les conditions dans lesquelles les critères de priorité sont pris en compte sont déterminées par le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA). La CIA engage les bailleurs sociaux au niveau géographique et quantitatif sur leurs attributions.

Les réservataires de logements sociaux et les bailleurs sociaux rendent publiques les conditions dans lesquelles ils procèdent à la désignation des candidats dont les demandes sont examinées par les commissions d'attribution de logements sociaux.

Les réservataires

En contrepartie de subventions, garanties ou apport de terrain, certains acteurs sont désignés comme « réservataires » et disposent d'un « contingent ».

L'Etat est réservataire de droit de logements sociaux. Le contingent préfectoral est fixé à 30% du total des logements de chaque organisme (article R. 441-5 du code de la construction et de l'habitation). Cela représente environ 5 000 logements sur le parc social total.

La CAF, le Comité Territorial Action Logement (CETAL) et les collectivités sont également réservataires. Ces dernières doivent garantir l'opération à hauteur de 10% et ont un quota maximum de 20% de logements réservés. En 2017, l'état du parc réservataire de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) est de 1 345 logements, soit 8,2% du parc social total.

La demande et le cheminement jusqu'à l'attribution

Les demandes de logements sociaux sont intégrées au **Serveur National d'Enregistrement (SNE)** qui délivre un numéro unique lors de leur enregistrement par les bailleurs ou autres guichets enregistreurs (mairies...). Les bailleurs sociaux peuvent visualiser les demandes du département. Auparavant, chaque bailleur avait sa propre liste de demandeurs, ce qui augmentait le risque de comptabiliser plusieurs fois un même demandeur.

Lorsqu'un logement se libère, les réservataires désignent des candidats en vue de la prochaine commission d'attribution. Le bailleur valide ou invalide la candidature en étudiant les caractéristiques du ménage (instruction du dossier). Enfin, la commission d'attribution se réunit et procède à l'examen des dossiers en appliquant les règles de priorités pour les publics concernés. Sont représentés lors de cette commission : le bailleur et les réservataires (CAF, CTG, commune, DEAL). L'acte final d'attribution revient au bailleur après validation à l'unanimité de la candidature.

Ainsi, le stock de demandes concernant la Guyane dans le SNE est constitué de **8 637 demandes actives** en mars 2016. Les demandes actives sont les demandes qui ont moins d'un an et les demandes de plus d'un an faisant l'objet d'un renouvellement régulier.

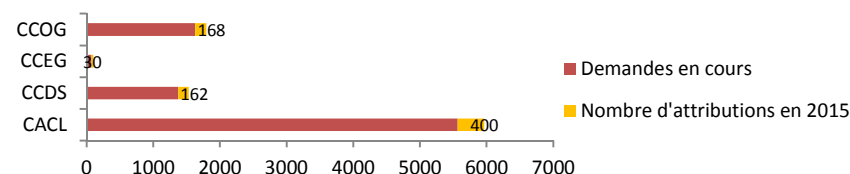
Ce chiffre est cependant à prendre avec précaution, car si les transmissions entre bailleurs et SNE s'améliorent, il existe encore des doublons, c'est-à-dire plusieurs « numéro unique » pour un même demandeur. Enfin, le nombre réel de demandeurs est sans doute plus élevé en Guyane car de nombreuses familles à faibles ressources et dans le besoin (habitant par exemple en zone insalubres, en zones à risques, etc.) ne font pas de demandes bien que nécessitant un relogement, certaines autres sont découragées face à l'attente déjà vécue et s'orientent vers d'autres solutions.

Le taux d'attribution et les dysfonctionnements

Entre janvier et décembre 2015, le nombre d'attributions de logements sociaux est de 760 sur une totalité de 8 637 demandes comptabilisées en mars 2016. Ainsi, en Guyane en 2015, à peine plus de **8 demandes sur 100** dossiers enregistrés sur le serveur national (SNE) sont honorées. C'est sur le territoire de la CACL que la tension est la plus forte avec 7,2% des ménages qui se voient attribuer un logement. Dans la CCEG, ce ratio est de 39,7%.

Demandes et attributions de logements sociaux en 2015 par EPCI

Source : www.demande-logement-social.gouv.fr (SNE)



Les dysfonctionnements

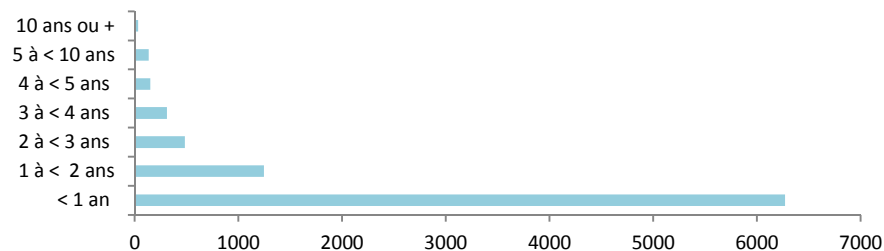
Les conditions et procédures d'attributions de logements sociaux restent mal connues de la population, ce qui contribue à dégrader les conditions de leurs accès. Nombreux sont ceux qui ne pensent pas à faire la demande alors qu'ils seraient éligibles pour ce type d'habitat. De plus, l'idée qu'un réseau de connaissances dans ce système d'attribution favorise l'accès au parc social est prédominante, ce qui décourage certains demandeurs. Enfin, le délai d'attente décourage de nombreuses familles, d'autant qu'une demande doit faire l'objet d'un renouvellement annuel.

Une écrasante majorité (73%) des demandes ne sont plus actives au bout d'une année. Cela peut s'expliquer par deux phénomènes : un logement a été attribué au ménage demandeur, ou celui-ci a soit « abandonné » ou trouvé une solution autre, soit le ménage n'a pas actualisé sa demande alors qu'il est toujours en recherche d'un logement social.

Sur le territoire de la CACL, 2% des ménages (soit 109) attendent une attribution depuis 5 à 10 ans, et 27 ménages sont inscrits sur les listes d'attentes depuis plus de 10 ans.

Ancienneté des demandes actives en 2016

Source : www.demande-logement-social.gouv.fr (SNE)



Les déclarations erronées lors des dépôts de demandes conduisent à des attributions non adaptées à la composition des ménages. Certains ménages avec 4 enfants et plus préfèrent déclarer 2 enfants afin de pouvoir accéder aux logements les plus nombreux dans le parc social.

Enfin, certaines attributions sont refusées par les ménages. Les raisons de ces refus sont principalement la faible motorisation des ménages et le manque de transports en communs vers le bassin d'emploi et les centres administratifs.

CONCLUSION

Parce qu'il a vocation à loger les ménages modestes et que les obligations réglementaires n'ont cessé de se renforcer, le logement social est au cœur des politiques de l'habitat.

Il représente un enjeu majeur de proximité dans ce vaste espace que sont les communes et les intercommunalités de Guyane. L'habitat est également un enjeu sociétal puisque 60% des guyanais peuvent être candidats à un logement social.

Avec des loyers largement inférieurs aux marchés privés, il améliore les conditions de vie de ses occupants. Mais le gap entre logement social et privé ne favorise pas le départ des occupants les plus aisés. Aujourd'hui, il n'est plus une étape dans l'accession résidentielle mais une fin en soi. Améliorer la mobilité résidentielle est une des réponses, mais quels leviers mobiliser ? Poursuivre la production neuve à un rythme soutenu apparaît indispensable dans un contexte de forte demande. Mais faut-il aussi agir à côté sur l'ensemble de la chaîne résidentielle ?

En recherchant la complémentarité des types de logements, du social au privé, en passant par l'abordable, les parcours résidentiels seront plus fluides.

Au-delà de la seule production de logements, c'est le lien étroit avec les déplacements, l'économie et l'environnement qui assurera un équilibre et stimulera l'attractivité des territoires.

Les ambitions des collectivités locales et la traduction dans leurs documents de planification sont désormais la pierre angulaire de ces projets résidentiels.



164 logements locatifs sociaux, SIGUY, Vallée de Bourda, Cayenne

Source : ARA Architecture, architecte

2. ATLAS CARTOGRAPHIQUE DU PARC SOCIAL DE GUYANE

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
7	18 LLS RESIDENCE BADUEL	LLS	18	2000	COLLECTIF							0	0	6	6	3	3
9	7 ILM 85 RUE LIEUTENANT BECKER	ILM	7	2011	COLLECTIF							0	4	1	2	0	0
19	40 LLTS MIRZA COLLECTIF (B,C)	LLTS	40	1960	COLLECTIF							0	0	5	30	5	0
20	36 LLTS MIRZA INDIVIDUEL	LLTS	36	1960	INDIVIDUEL	0	0	0	36	0	0						
22	32 LLS REBARD COLLECTIF	LLS	32	1960	COLLECTIF							0	0	12	16	0	4
23	40 LLS RENOVATION COLLECTIF (V)	LLS	40	1960	COLLECTIF							10	20	10	0	0	0
24	39 LLTS RENOVATION URBAINE 2 TR	LLTS	39	1960	INDIVIDUEL							0	0	18	6	15	0
25	55 LLTS RENOVATION URBAINE 3 TR	LLTS	55	1960	INDIVIDUEL	0	2	15	37	1	0						
26	63 LLS RENOVATION URBAINE C & Y	LLS	63	1960	COLLECTIF							1	47	0	7	0	8
27	28 LLTS RENOVATION URBAINE	LLTS	28	1960	INDIVIDUEL	0	0	16	4	8	0						
28	40 LLS RENOVATION URBAINE	LLS	40	1960	INDIVIDUEL	0	0	6	26	8	0						
29	54 LLS RENOVATION URBAINE X & Y	LLS	54	1960	COLLECTIF							0	16	0	15	0	23
30	9 LLS VICTOR HUGO (SCHOELCHER)	LLS	9	1960	COLLECTIF							2	7	0	0	0	0
36	4 LLS BEGONIAS	LLTS	4	1978	COLLECTIF							0	3	1	0	0	0
37	103 LLS FLORALIES	LLS	103	1982	COLLECTIF							0	35	0	0	68	0
42	142 LLS LES JACARANDAS	LLS	142	1996	COLLECTIF							0	47	34	47	10	4
44	26 LLTS RESIDENCE GOBERT	LLTS	26	1999	COLLECTIF							8	4	11	3	0	0
55	19 PLI RESIDENCE LES FIGUIERS	PLI	19	2002	INDIVIDUEL	0	5	6	8	0	0						
57	33 PLI LA GRANDE CONSOUDE	PLI	33	2003	MIXTE			25	8			0	24	15	24	0	0
61	6 LLS MAISON CAPLAIN	LLS	6	2004	COLLECTIF							0	5	1	0	0	0
62	14 LLS RESIDENCE DEVEZE	LLS	14	2005	COLLECTIF							0	10	4	0	0	0
68	33 PLI LA GRANDE CONSOUDE 2	PLI	33	2010	COLLECTIF							0	12	3	18	0	0
69	80 LLTS LES EAUX VIVES	LLTS	80	2010	COLLECTIF							0	6	24	44	6	0
70	6 PLS 18 RUE DEVEZE	PLS	6	2011	COLLECTIF							1	1	4	0	0	0
71	15 PLS RUE LOUIS BLANC	PLS	15	2011	COLLECTIF							1	7	6	1	0	0
72	7 PLS KENYA	PLS	7	2012	COLLECTIF							0	0	6	1	0	0
73	12 LLTS PAUL AMUSANT	LLTS	12	2012	COLLECTIF							0	4	8	0	0	0
75	16 LLTS RESIDENCE DEVEZE	LLTS	16	2012	COLLECTIF							16	0	0	0	0	0
77	11 LLTS 66 RUE LIEUTENANT BECKER	LLTS	11	2013	COLLECTIF							0	5	6	0	0	0
78	21 LLTS MIRZA BAT A	LLTS	21	2013	COLLECTIF							0	4	10	7	0	0
82	12 LLTS RUE BERTHA TRIBORD	LLTS	12	2013	COLLECTIF							0	6	6	0	0	0
84	151 LLS CITE MEDAN OYANAS	LLS	151	1967	COLLECTIF							2	27	61	46	12	3
90	11 LLS RESIDENCE CANDIDE	LLS	11	2005	COLLECTIF							0	0	9	2	0	0
91	18 LLTS VOLTAIRE	LLTS	18	2005	COLLECTIF							2	0	8	8	0	0
95	24 LLS RESIDENCE MANGO	LLS	24	2013	COLLECTIF							0	8	0	16	0	0
100	68 LLS PLS RABAN	LLS PLS	68	2015	COLLECTIF							0	20	32	12	4	0
104	80 LLS CCEUR DE WASSAI	LLS	80	2017	COLLECTIF							3	25	28	24		

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
5	11 LLS 22 AVENUE RONJON	LLS	11				phase étude	0	0	4	7	0	0
6	24 LLS EAUX VIVES 2	LLS	24	2018		NEUF							
7	25 LLTS AVENUE PASTEUR	LLTS	25	2020		NEUF							
9	67 LLS MANDELA	LLS	67	2021		NEUF							
10	48 SAALS RENOVATION URBAINE BAT.Y	SAALS	48	2018		REHABILITATION							
11	40 SAALS MIRZA BAT BC	SAALS	40	2019		REHABILITATION							
12	52 SAALS RENOVATION URBAINE MAISONS	SAALS	52	2020		REHABILITATION							
23	34 LLS CCEUR DE BAMBOU	LLS	34	2019	COLLECTIF	NEUF	chantier 2018		6	14	14		

[CAYENNE]

1/3

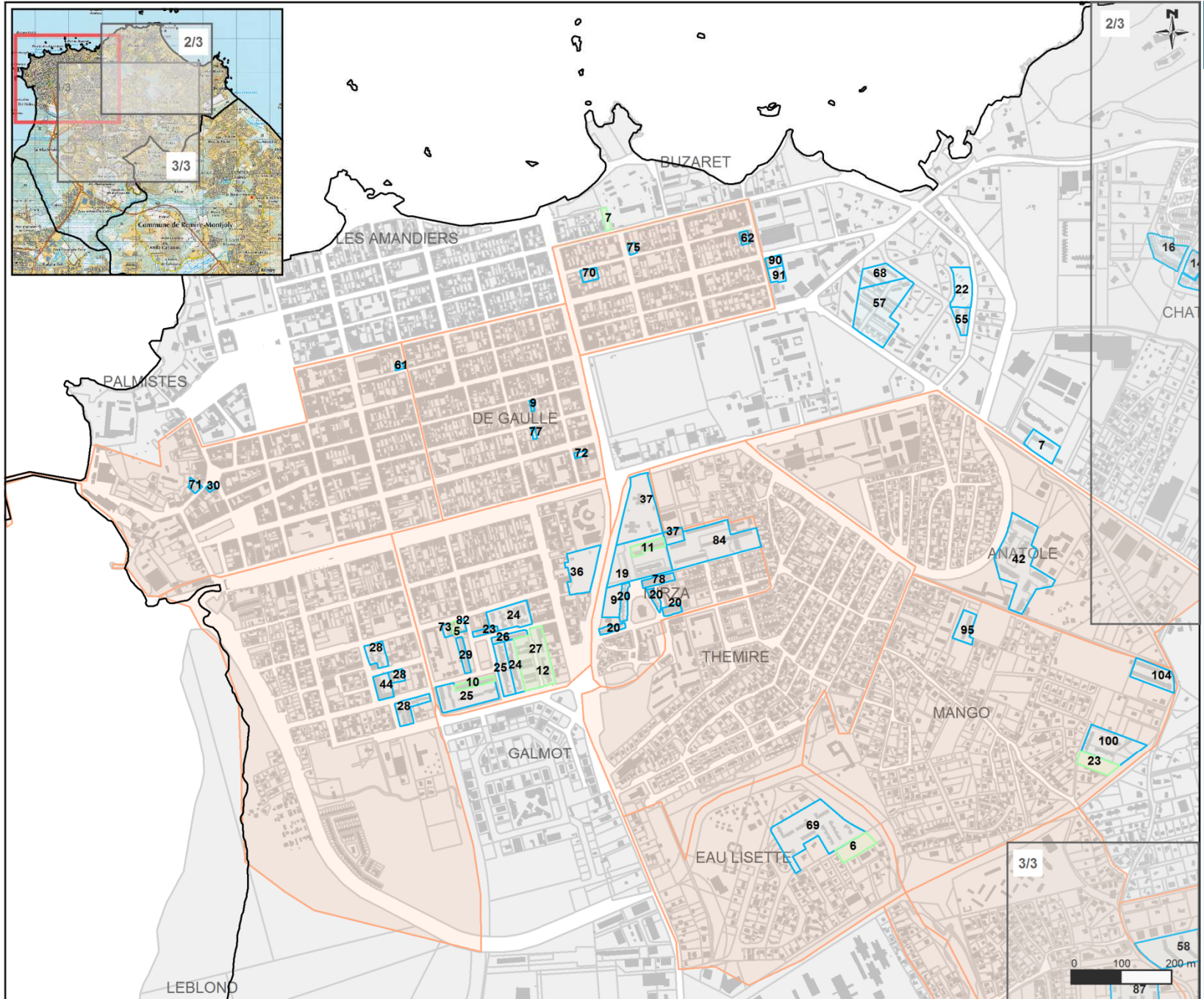
Centre-ville, Buzaret,
Galmot, Eau lissette,
Thémire, Mango

- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50
 Parc social : AUDeG 2017
Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
6	92 LLS RESIDENCE LES FLORILEGES	LLS	92	1999	COLLECTIF							0	22	48	21	1	0
8	43 PLI RESIDENCE ZEPHIR	PLI	43	2009	COLLECTIF							0	13	24	6	0	0
11	124 RESIDENCE ZEPHIR	LIBRE /PU	124	2009	COLLECTIF							0	34	68	22	0	0
14	12 LLS CHATENAY 2	LLS	12	1960	INDIVIDUEL	0	0	4	7	1	0						
15	155 LLTS CHATENAY 3	LLTS	155	1960	COLLECTIF							9	21	47	42	36	0
16	12 LLS CHATENAY 4	LLS	12	1960	INDIVIDUEL	0	0	0	0	12	0						
17	21 LLTS COULEE D'OR INDIVIDUEL	LLTS	21	1960	INDIVIDUEL	0	0	4	12	4	1						
18	1 LLTS HAMEAU DE LA PLAGE	LLTS	1	1960	COLLECTIF							0	0	0	1	0	0
31	60 LLS ZEPHIR COLLECTIF (A)	LLS	60	1960	COLLECTIF							1	0	20	24	15	0
32	31 LLS ZEPHIR COLLECTIF (B)	LLS	31	1960	COLLECTIF							0	8	8	15	0	0
33	50 LLS ZEPHIR COLLECTIF (D)	LLS	50	1960	COLLECTIF							0	20	0	20	1	9
34	20 LLS ZEPHIR COLLECTIF C	LLS	20	1960	COLLECTIF							0	10	0	10	0	0
35	197 LLTS ZEPHIR INDIVIDUEL	LLTS	197	1960	INDIVIDUEL	10	0	62	108	17	0						
40	121 LLS LES JARDINS DU COLLEGE	LLS	121	1995	COLLECTIF							16	0	52	49	4	0
43	26 LLS RESIDENCE DU LEVANT	LLS	26	1998	COLLECTIF							5	9	8	3	0	1
45	8 LLS RESIDENCE LES ALIZADES	LLS	8	1999	COLLECTIF							2	2	0	0	2	2
48	40 LLS CHATENAY 1	LLS	40	2001	COLLECTIF							0	16	4	16	4	0
49	39 LLS LA PEPINIERE ZEPHIR	LLS	39	2001	COLLECTIF							0	9	9	12	6	3
63	92 LLTS RESIDENCE LES PEPITES	LLTS	92	2005	COLLECTIF							0	0	34	44	14	0
65	36 LLS VALLEE DE BOURDA I	LLS	36	2006	COLLECTIF							0	0	0	36	0	0
65BIS	51 LLS VALLEE DE BOURDA II	LLS	51	2007	COLLECTIF								10	41			
65TER	77 LLS VALLEE DE BOURDA III	LLS	77	2008	COLLECTIF									12	8		
67	12 LLS CITE GRANT	LLS	12	2008	COLLECTIF							0	4	8	0	0	0
76	80 PLS RESIDENCE LABERGERIE	PLS	80	2012	COLLECTIF							6	18	36	20	0	0
79	184 PLS RES. LES ANGELIQUES	PLS	184	2013	COLLECTIF							0	124	60	0	0	0
80	12 PLS RESIDENCE CHATENAY V	PLS	12	2013	COLLECTIF							0	0	9	3	0	0
85	121 LLS RESIDENCE HORTH	LLS	121	1979	COLLECTIF							9	8	46	58	0	0
88	8 LLS RESIDENCE RAMSES	LLS	8	2003	COLLECTIF							0	3	5	0	0	0
89	4 LLS VILLA SAINT ANTOINE IND	LLS	4	2003	INDIVIDUEL	0	0	0	4	0	0						
98	40 LLS PLS MONTABO VILLAGE	PLS LLS	40	2015	COLLECTIF							0	0	0	24	0	16
102	58 PLS COMOU	PLS	58	2016	COLLECTIF								26	20	12		
103	172 RESIDENCE UNIVERSITAIRE CROUS	Autre	172	2015	COLLECTIF							172					
106	103 LLS HIBISCUS	LLS	103	2017	COLLECTIF								17	40	31	15	

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
8	61 LLS BEGONIAS	LLS	61	2020		NEUF							
13	24 PLS SALINES DE BOURDA	PLS	24	2017	COLLECTIF	NEUF			12	12			
14	8 LLS OCCULI MOZOLE	LLS	8	2017	INDIVIDUEL	NEUF					7	1	
16	36 PLS MACOUI ZAC HIBISCUS	PLS	36	2018	COLLECTIF	NEUF	en chantier		6	17	13		
18	123 LLS TOULOURI ZAC HIBISCUS	LLS	123	2019	COLLECTIF	NEUF	en chantier		18	46	37	22	
19	43 LLS MOUCAYA ZAC HIBISCUS	LLS	43	2019	COLLECTIF	NEUF	en chantier		12	12	19		
20	27 LLS TI WARA ZAC HIBISCUS	LLS	27	2019	COLLECTIF	NEUF	en chantier			21	6		

[CAYENNE]

2/3

Montabo, Chatenay,
Zéphir, Bourda,
Troubiran

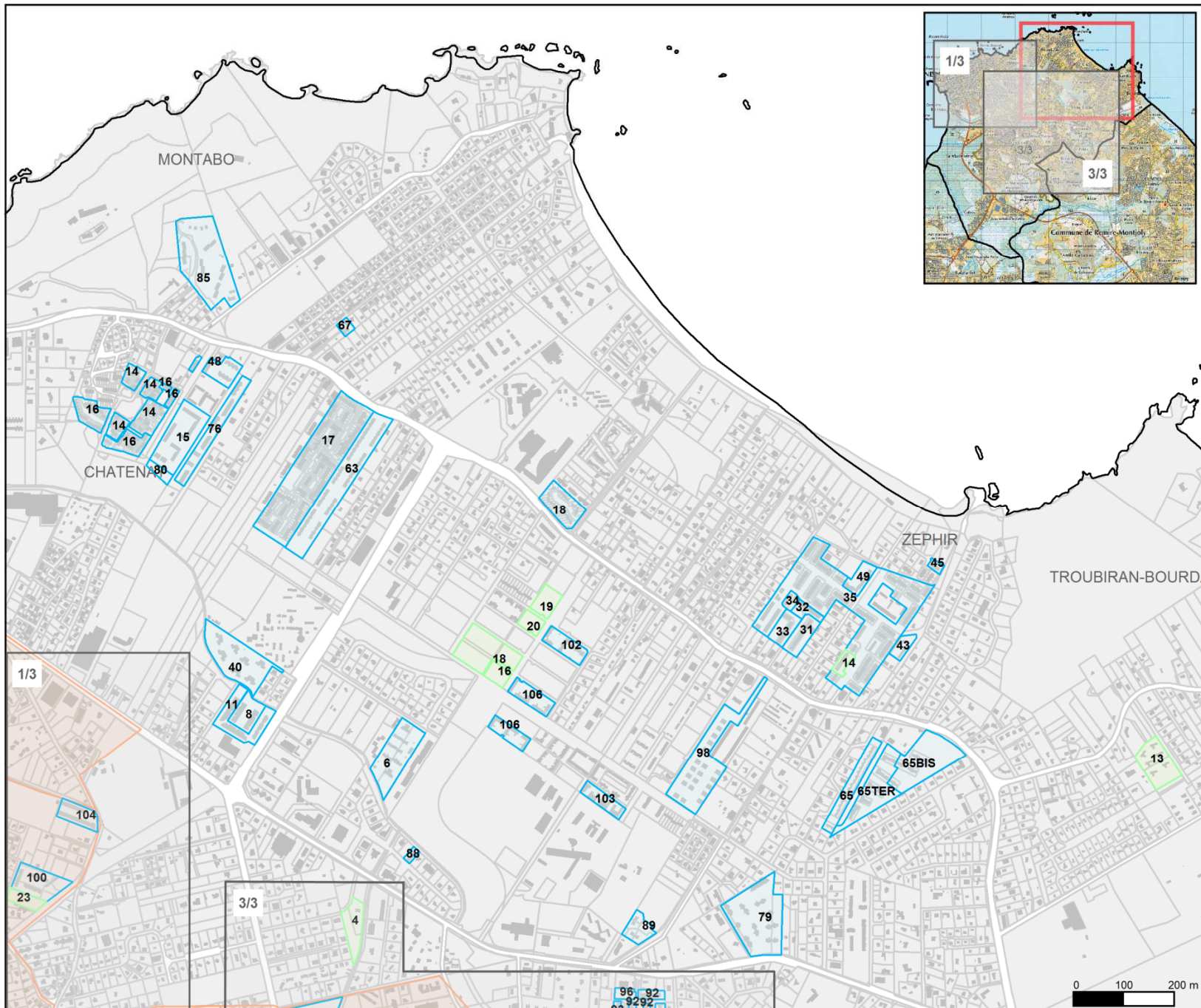
- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50
 Parc social : AudeG 2017
Données tabulaires :
 AudeG 2017, DEAL RPLS 2016



Agence d'Urbanisme
 et de Développement
 de la GUYANE

Observatoire de l'habitat
 AudeG 2017



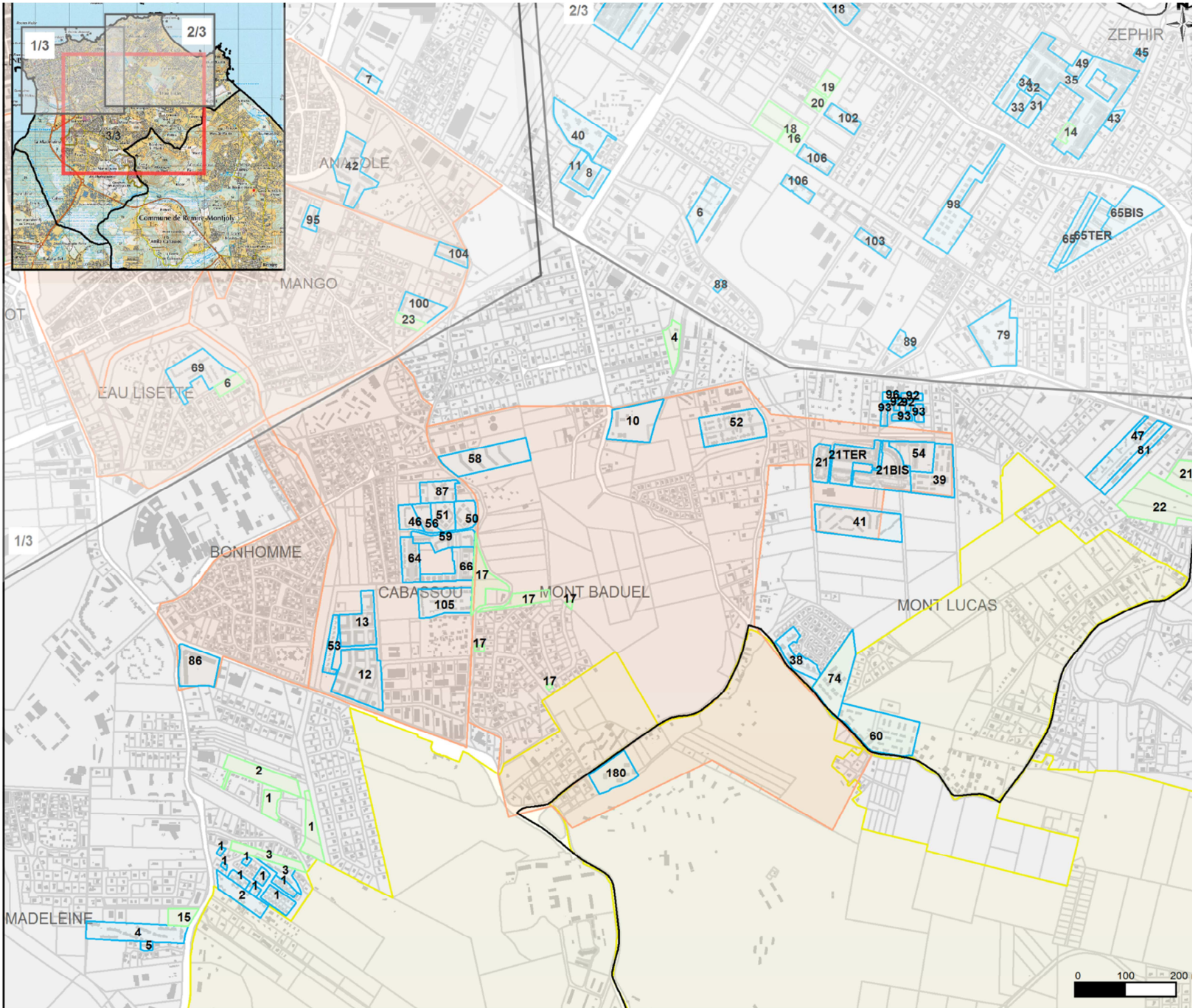
ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
1	28LLS LOT. DE LA ROSERAIE	LLS	28	1981	INDIVIDUEL	0	0	0	28	0	0						
2	32 LLS CITE LES LYS CREOLES	LLS	32	1988	COLLECTIF							0	0	10	22	0	0
3	30 LLS LES HAUTS DE LA ROSERAIE	LLS	30	1992	COLLECTIF							0	0	10	20	0	0
4	154 LLS RESIDENCE A POU NOU	LLS	154	1997	COLLECTIF							0	46	80	25	3	0
5	10 LLS LOTISSEMENT TOUSSAINT	LLS	10	1999	COLLECTIF							0	6	4	0	0	0
10	61 LLTS RESIDENCE UNIVERSITAIRE	LLTS	61	1995	COLLECTIF							61					
12	238 LLS CABASSOU 1	LLS	238	1960	COLLECTIF							0	124	74	40	0	0
13	106 LLS CABASSOU 2	LLS	106	1960	COLLECTIF							0	0	42	64	0	0
21	60 ILM MONT-LUCAS 1	ILM	60	1991	COLLECTIF							0	4	56	0	0	0
21BIS	113 ILM MONT-LUCAS 1	ILM	113	1993	COLLECTIF								14	64	35		
21TER	92 LLS MONT-LUCAS 1	LLS	92	1993	COLLECTIF									19	73		
38	60 LLS PETIT LUCAS	LLS	60	1991	COLLECTIF							0	0	24	30	6	0
39	200 LLTS MONT-LUCAS 3	LLTS	200	1994	COLLECTIF							0	59	80	51	10	0
41	184 LLS MONT-LUCAS 2	LLS	184	1995	COLLECTIF							0	24	68	92	0	0
46	90 LLTS RESIDENCE NOVAPARC 3	LLTS	90	2000	COLLECTIF							0	16	17	38	13	6
47	101 LLS RESIDENCE SUZINI	LLS	101	2000	COLLECTIF							0	0	62	39	0	0
50	23 RESIDENCE NOVAPARC 1	Autre	23	2001	COLLECTIF							4	3	7	9	0	0
51	35 RESIDENCE NOVAPARC 2	Autre	35	2001	COLLECTIF							5	1	21	8	0	0
52	151LLS GENERAL G. STANISLAS	LLS	151	2001	MIXTE			2	3	2		0	48	80	16	0	0
53	26 LLS LES TERRASSES DE CALIMBE	LLS	26	2002	COLLECTIF							0	0	16	10	0	0
54	44 LLS MONT-LUCAS 4	LLS	44	2002	COLLECTIF							0	8	20	16	0	0
56	48 LLS RESIDENCE NOVAPARC 4	LLS	48	2002	COLLECTIF							0	8	12	20	4	4
58	71 LLS LES TERRASSES DE RABAN	LLS	71	2003	COLLECTIF							0	7	16	36	12	0
59	63 LLS RESIDENCE NOVAPARC 5	LLS	63	2003	COLLECTIF							0	13	22	28	0	0
60	120 LLTS RESIDENCE SAINT-MARTIN	LLTS	120	2003	COLLECTIF							0	20	40	40	14	6
64	18 LLS RESIDENCE NOVAPARC 6	LLS	18	2005	COLLECTIF							0	0	4	10	4	0
66	72 LLTS RESIDENCE NOVAPARC 7	LLTS	72	2007	COLLECTIF							0	10	32	30	0	0
74	80 LLS RES. LES TROIS MONTS	LLS	80	2012	COLLECTIF							0	24	42	14	0	0
81	52 LLS RESIDENCE SUZINI 3	LLS	52	2013	COLLECTIF							0	8	32	6	6	0
86	81 LLS URANUS	LLS	81	1993	COLLECTIF							0	12	20	40	10	0
87	54 LLS RABAN	LLS	54	2001	COLLECTIF							0	0	30	24	0	0
92	85 PLS CARRE SAINT ANTOINE	PLS	85	2012	COLLECTIF							0	28	43	14	0	0
93	27 LLS PLS CARRE SAINT ANTOINE	LLS PLS	27	2013	COLLECTIF							0	0	23	4	0	0
96	23 LLS PLS CARRE SAINT ANTOINE	LLS PLS	23	2014	COLLECTIF							0	6	12	5	0	0
105	101 LLS LLTS JARDINS DE L'UNION	LLS LLTS	101	2017	MIXTE							9	17	20	25	18	12

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
1	102 LLS JARDINS DE JASMIN	LLS	102	2019				0	0	44	36	22	0
2	128 LLS ROSE DE LA MADELEINE	LLS	128	2017				0	20	64	44	0	0
3	40 LLS LYS DE CAYENNE	LLS	40				en travaux	0	6	17	9	8	0
4	70 LLS FLEUR DE CERISE	LLS	70	2017									
15	48 LLS POINTE DE LA MADELEINE	LLS	48	2018	COLLECTIF	NEUF	en chantier		12	24	12		
17	193 LLS/LLTS MONT BADUEL	LLS LLTS	193	2019	MIXTE	NEUF	en chantier	35	45	54	34	14	11
21	60 LLS SUZINI IV	LLS	60	2019	COLLECTIF	NEUF	en chantier			42	18		
22	108 LLS SUZINI V	LLS	108	2020	MIXTE	NEUF	en chantier			46	55	7	

[CAYENNE]

3/3

Mont Baduel, Mont Lucas, Cabassou, Madeleine, Suzini



- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
107	122 LLS LES FRANGIPANES	LLS	122	2009	COLLECTIF							0	10	39	60	13	0
111	131 LLS SAINTE AGATHE ILOT A et B	LLS	131	2014	COLLECTIF							0	23	67	41	0	0
112	72 LLS SAINTE AGATHE ILOT C	LLS	72	2014	COLLECTIF							0	12	24	20	16	0
116	86 LLS SAINTE AGATHE ILOT E	LLS	86		INDIVIDUEL	0	19	44	19	4	0						
119	47 PLS RESIDENCE SAINTE AGATHE	PLS	47	2012	INDIVIDUEL	0	0	19	22	6	0						
122	3 ILM FLAMBOYANT ACCESSION	ILM	3	1983	INDIVIDUEL	0	0	0	2	1	0						
123	20 LLS PAVILLON TONATE	LLS	20	1987	INDIVIDUEL	0	8	12	0	0	0						
124	24 LLTS FLAMBOYANT	LLTS	24	1989	INDIVIDUEL	0	9	4	9	2	0						
125	6 LLS MACOURIA PERS.AGEES	LLS	6	1990	INDIVIDUEL	0	6	0	0	0	0						
126	56 LLTS SAINTE AGATHE	LLS	56	1993	COLLECTIF							0	20	20	16	0	0
129	57 LLTS LES FRANGIPANIERS	LLTS	57	2005	COLLECTIF							4	24	27	2	0	0
130	70 LLS SAINTE AGATHE	LLS	70	2010	COLLECTIF							0	21	31	18	0	0
131	80 LLS SAINTE AGATHE	LLS	80	2012	COLLECTIF							0	29	22	20	9	0
137	6 FRANGIPANIERS	Autre	6	2017	COLLECTIF							1		5			

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
24	50 LLS SAINTE AGATHE ILOT G1	LLS	50	2017		NEUF	chantier en cours	0	0	0	38	12	0
25	68 LLS SAINTE AGATHE ILOT D	LLS	68	2017		NEUF	chantier en cours	0	10	30	16	12	0
26	46 LLS SAINTE AGATHE ILOT G2	LLS	46	2018		NEUF	chantier en cours	0	0	0	34	12	0
32	91 LLS ROCHES ROUGES	LLS	91	2019	INDIVIDUEL	NEUF			7	32	40	12	
88	61 PLS VAL DU LAC 2	PLS	61		INDIVIDUEL	NEUF	chantier en cours			61			

[Macouria]

1/2

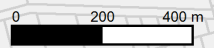
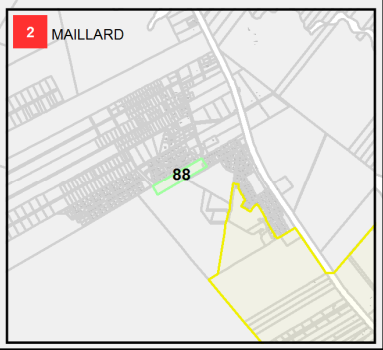
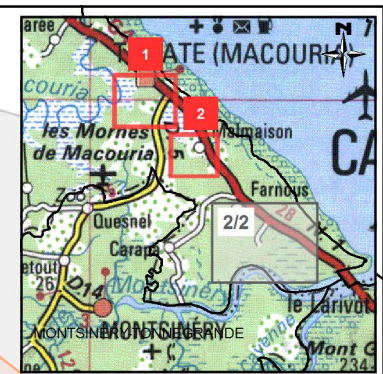
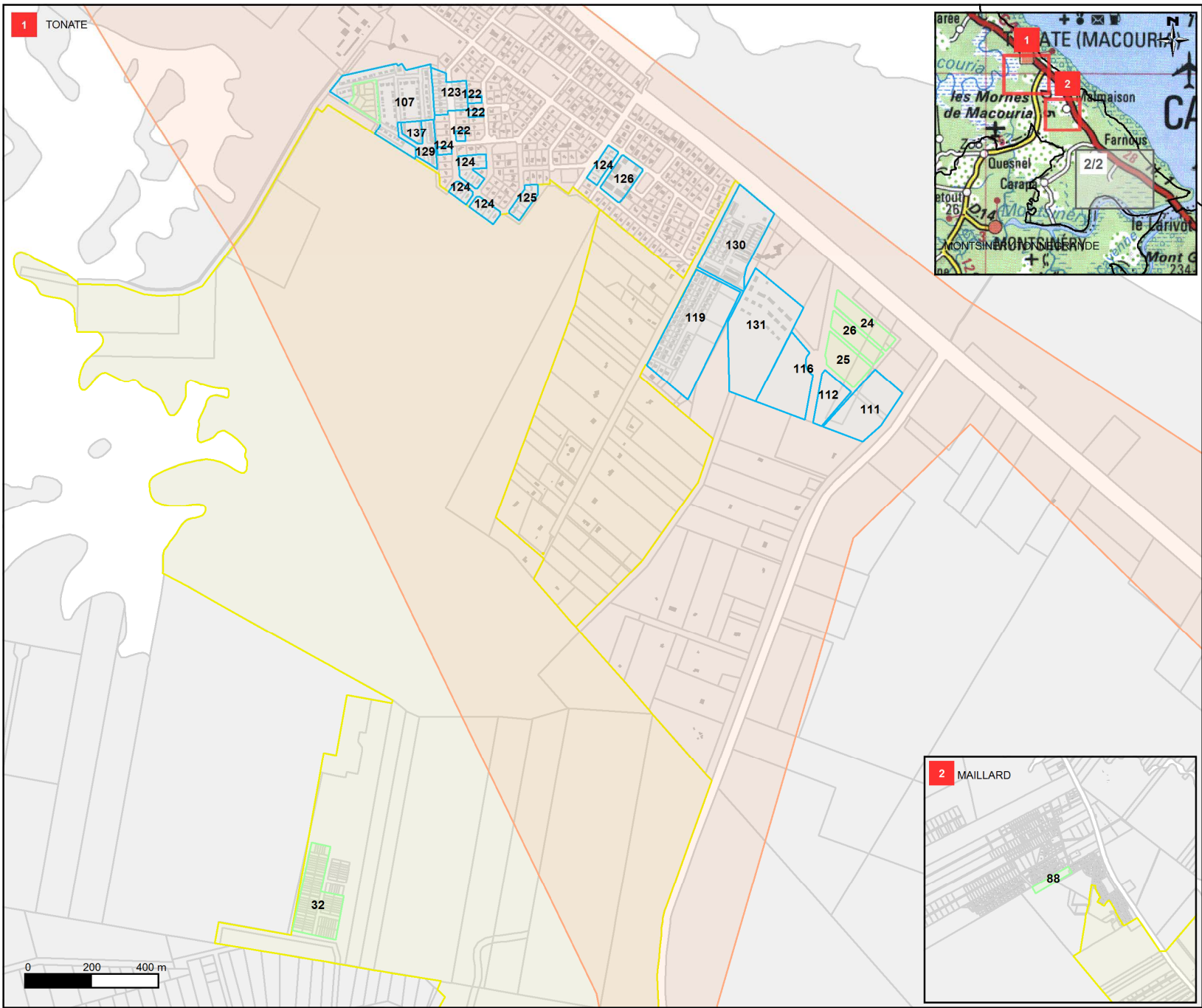
Tonate, Maillard

- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
 Parc social : AUDeG 2017
Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



Parc social de Macouria | CACL (2/2)

EXISTANT : 1 816 LOGEMENTS PROJET : 891 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
108	38 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 1H	LLS	38	2013	COLLECTIF							0	19	19	0	0	0
109	20 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 3G	LLS	20	2013	INDIVIDUEL	0	0	2	14	4	0						
110	20 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 4F	LLS	20	2013	COLLECTIF							0	11	9	0	0	0
113	36 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 1F	LLS	36	2014	COLLECTIF							0	18	15	3	0	0
114	51 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 2F	LLS	51	2014	COLLECTIF							0	21	21	9	0	0
115	20 ZAC DE SOULA - ILOT 3F	Autres	20	2015	INDIVIDUEL			2	16	2							
117	106 LLS LOT PALMIERS SOULA	LLS	106	2001	MIXTE				18	6	8	0	21	24	15	6	8
118	40 LLS LES PALMIERS AWARA	LLS	40	2003	COLLECTIF							0	0	12	22	6	0
120	243 PLS ZAC DE SOULA	PLS	243	2015	MIXTE									136	104	4	
127	52 LLTS RESIDENCE RIBAL	LLTS	52	1996	INDIVIDUEL	0	0	26	26	0	0						
128	88 CAMILLE AUXENCE BEAUSITE	LLS LLTS	88	2004	INDIVIDUEL	0	0	35	52	0	0						
132	48 PLS RESIDENCE ALPINIAS	PLS	48	2013	COLLECTIF							0	15	18	9	6	0
133	44 PLS RESIDENCE LES CALIENDRAS	PLS	44	2013	COLLECTIF							0	0	12	22	10	0
134	88 LLS RESIDENCE LES GARDENIAS	LLS	88	2013	COLLECTIF							0	15	26	32	15	0
135	40 PLS RESIDENCE LES IXORAS	PLS	40	2013	COLLECTIF							0	0	9	20	11	0
136	108 LLS RESIDENCE LES BALISIERS	LLS	108	2014	COLLECTIF							2	26	39	27	14	0

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
27	6 LLS ZAC SOULA 1G	PSLA	6	2020	INDIVIDUEL	NEUF	phase étude						
28	24 LLS ZAC SOULA 4G	PSLA	24	2020	COLLECTIF	NEUF	phase étude						
29	72 LLS BOUGAINVILLIER RIVES SOULA	LLS	72	2018	COLLECTIF	NEUF			11	25	22	14	
30	56 LLS ORCHIDÉE RIVES SOULA TR1	LLS	56	2018	COLLECTIF	NEUF			7	20	18	11	
31	61 LLS CHOU AI	LLS	61	2018	INDIVIDUEL	NEUF					23	38	
32	91 LLS ROCHES ROUGES	LLS	91	2019	INDIVIDUEL	NEUF			7	32	40	12	
33	36 LLS ALLAMANDA RIVES SOULA TR2	LLS	36	2019	COLLECTIF	NEUF			4	13	12	7	
34	84 LLS NYMPHÉAS RIVES SOULA TR2	LLS	84	2019	COLLECTIF	NEUF			8	32	26	18	
35	24 LLS CYCAS RIVES SOULA TR3	LLS	24	2019	COLLECTIF	NEUF			6	8	6	4	
36	38 LLS DATURA RIVES SOULA TR3	LLS	38	2019	COLLECTIF	NEUF			4	12	14	8	
37	28 LLS RUSSELIAS RIVES SOULA TR3	LLS	28	2019	COLLECTIF	NEUF			3	13	7	5	
38	15 LLS IRIS RIVES DE SOULA TR4	LLS	15	2020	MIXTE	NEUF							

[Macouria]

2/2

Soula, Chou Aï

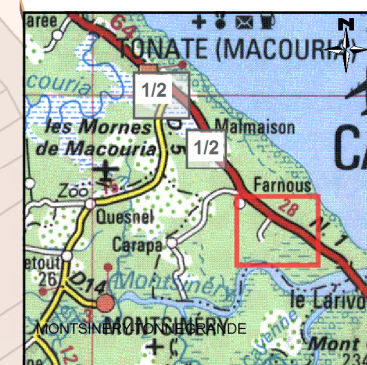
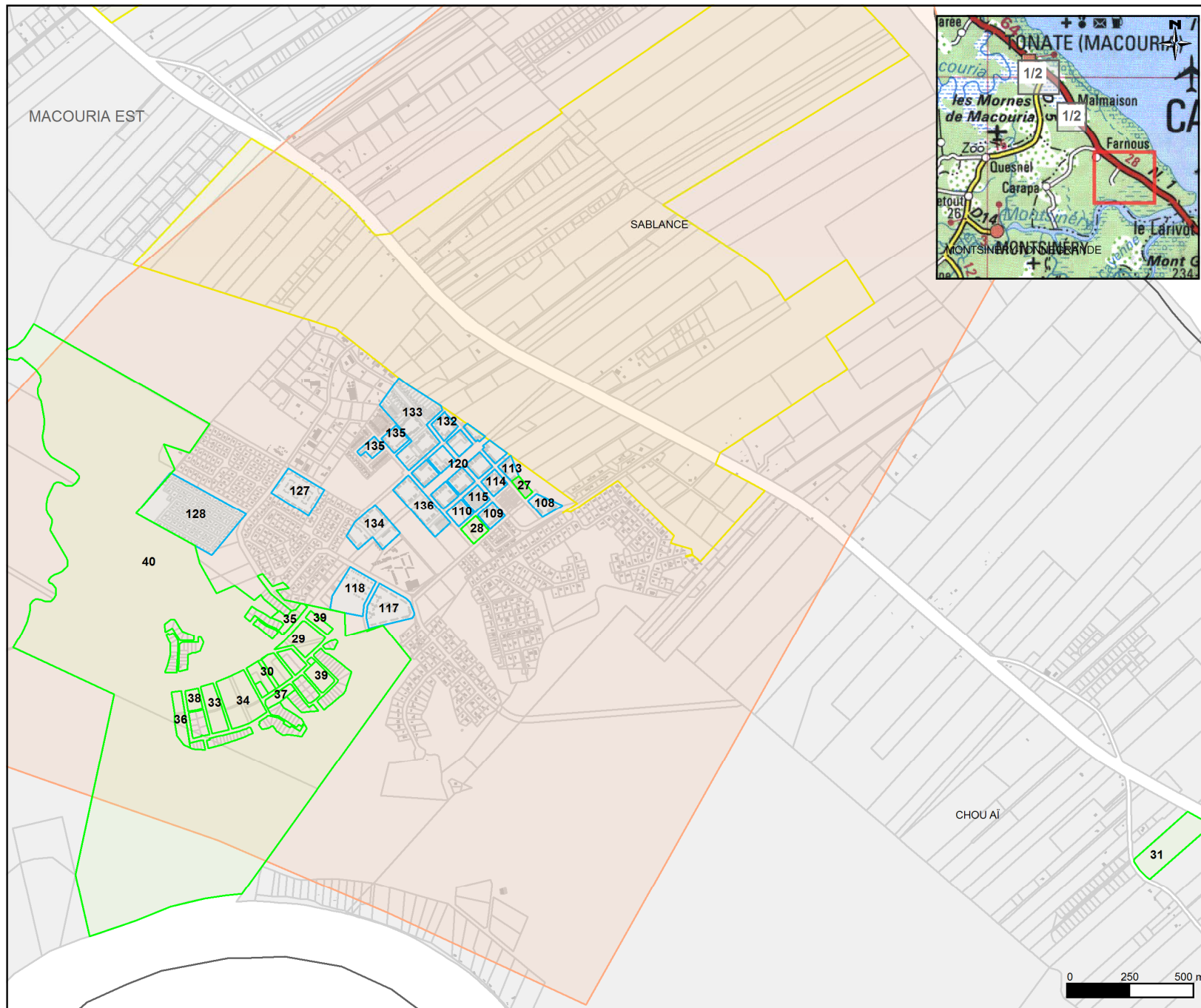
-  Limite communale
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



Parc social de Matoury | CACL (1/2)

EXISTANT : 1 677 LOGEMENTS PROJET : 1 419 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
145	68 LLS RESIDENCE ZENITH I	LLS	68	1996	MIXTE							0	12	28	28	0	0
146	112 LLS RESIDENCE ZENITH II	LLS	112	1996	MIXTE							0	28	41	29	14	0
147	125 LLS RESIDENCE ZENITH III	LLS	125	1999	MIXTE							0	16	61	33	15	0
149	215 LLS LOTISSEMENT MAYA	LLS	215	2003	COLLECTIF							2	56	60	96	1	0
150	75 LLS LLTS COGNEAU LAMIRANDE	LLS LLTS	75	2008	MIXTE	0	2	0	32	7	0	0	11	18	4	0	0
157	86 LLS LLTS ZENITH LARIVOT	LLS LLTS	86	2001	MIXTE				19	25		0	0	28	14		0
159	24 LLS VILLAGE SABRINA	LLS	24	2008	INDIVIDUEL	0	0	12	12	0	0						
160	52 LLS RESIDENCE ZENITH IV	LLS	52	2009	INDIVIDUEL	3	6	21	17	5	0						

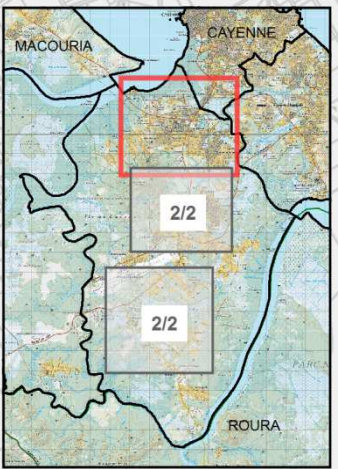
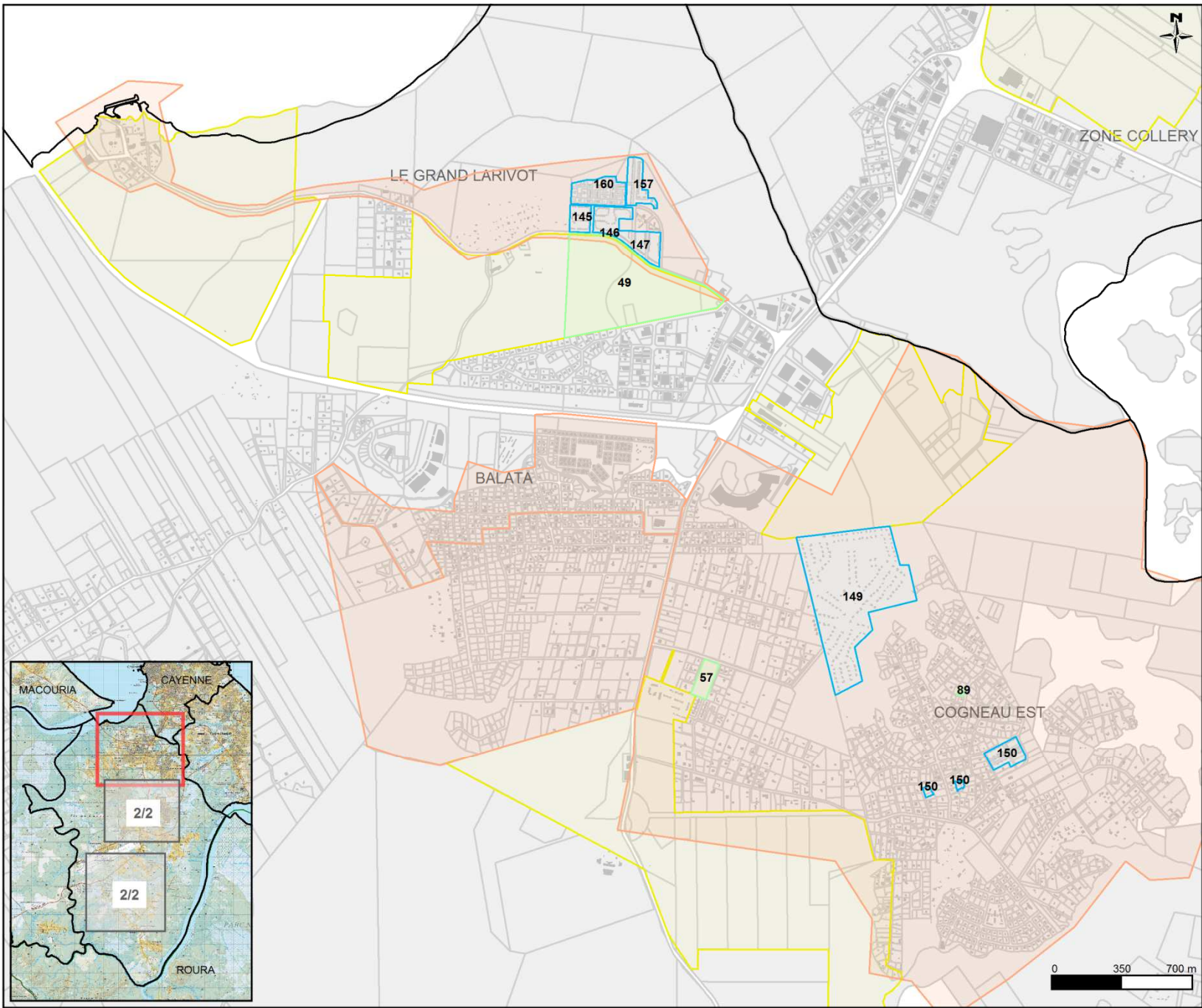
ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
42	86 LLS COPAYA I	LLS	86	2017				0	5	8	18	7	4
49	300 LLS LLTS LARIVOT 2	LLS LLTS	300				phase étude						
57	48 LLS LUXAM	LLS	48	2020	COLLECTIF	NEUF		4	40			4	
89	7 LLS ZAC DE COGNEAU					NEUF	phase étude						

[MATOURY]

1/2

Larivot, Balata, Cogneau

- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)



Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFiP, IGN50
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
138	22 LLS CITE SAINT MICHEL	LLS	22	1980	INDIVIDUEL	0	0	0	22	0	0						
139	25 LLS LES JARDINS DE MATOURY I	LLS	25	1982	INDIVIDUEL	0	2	8	15	0	1						
140	26 LLS LES JARDINS DE MATOURY II	LLS	26	1986	COLLECTIF							0	2	15	10	2	0
141	24 LLS LES FUCHSIAS	LLS	24	1992	INDIVIDUEL	0	0	0	24	0	0						
142	69 LLS CONCORDE	LLS	69	1994	INDIVIDUEL	0	0	0	46	23	0						
143	111 LLS CONCORDE I	LLS	111	1995	COLLECTIF							0	24	42	45	0	0
144	169 LLS CONCORDE II	LLS	169	1996	COLLECTIF							0	26	94	47	2	0
148	96 LLS CONCORDE III	LLS	96	2000	COLLECTIF							0	10	52	31	3	0
153	60 LLS SUD BOURG	LLS	60	2015	MIXTE							0	16	12	27	3	2
154	30 LLS COPAYA	LLS	30		INDIVIDUEL												
155	32 LLS LE BOURG	LLS	32	1998	COLLECTIF							0	1	16	14	1	0
156	146 LLS LA BARBADINE	LLS	146	1999	MIXTE							0	43	57	27	18	1
158	68 LLS BARBADINE 2	LLS	68	2007	INDIVIDUEL				36	32							
158BIS	42 LLS BARBADINE 2	LLS	42	2007	COLLECTIF								18	24			

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
41	136 LLS LLTS CONCORDE PHASE 1	LLS LLTS	136	2017				0	30	58	31	17	0
44	86 LLS CONCORDE PHASE 3.1	LLS	86				phase étude						
45	87 LLS CONCORDE PHASE 3.2	LLS	87				phase étude	0	12	30	33	12	0
46	141 LLS LLTS COPAYA II	LLS LLTS	141				phase étude	2	19	51	53	16	0
47	50 LLS DOUBLEIN	LLS	50				phase étude						
48	30 LLS GIBELIN	LLS	30				phase étude						
51	175 LLS PLS CRIQUE ANGUILE	LLS PLS	175	2018	MIXTE	NEUF		6	63	70	26	10	
55	58 LLS CLOS GIBELIN	LLS	58	2019	MIXTE	NEUF			22	28	8		
58	222 LLS LLTS PLS CRIQUE ANGUILE TR 2	PLS LLS LLTS	222	2020	COLLECTIF	NEUF			24	72	79	47	

[MATOURY]

2/2

Bourg, La Désirée, Concorde, Soupan

- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville

Patrimoine existant et en projet

- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet

Limite communale

Cadastre 2017

- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :

Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50

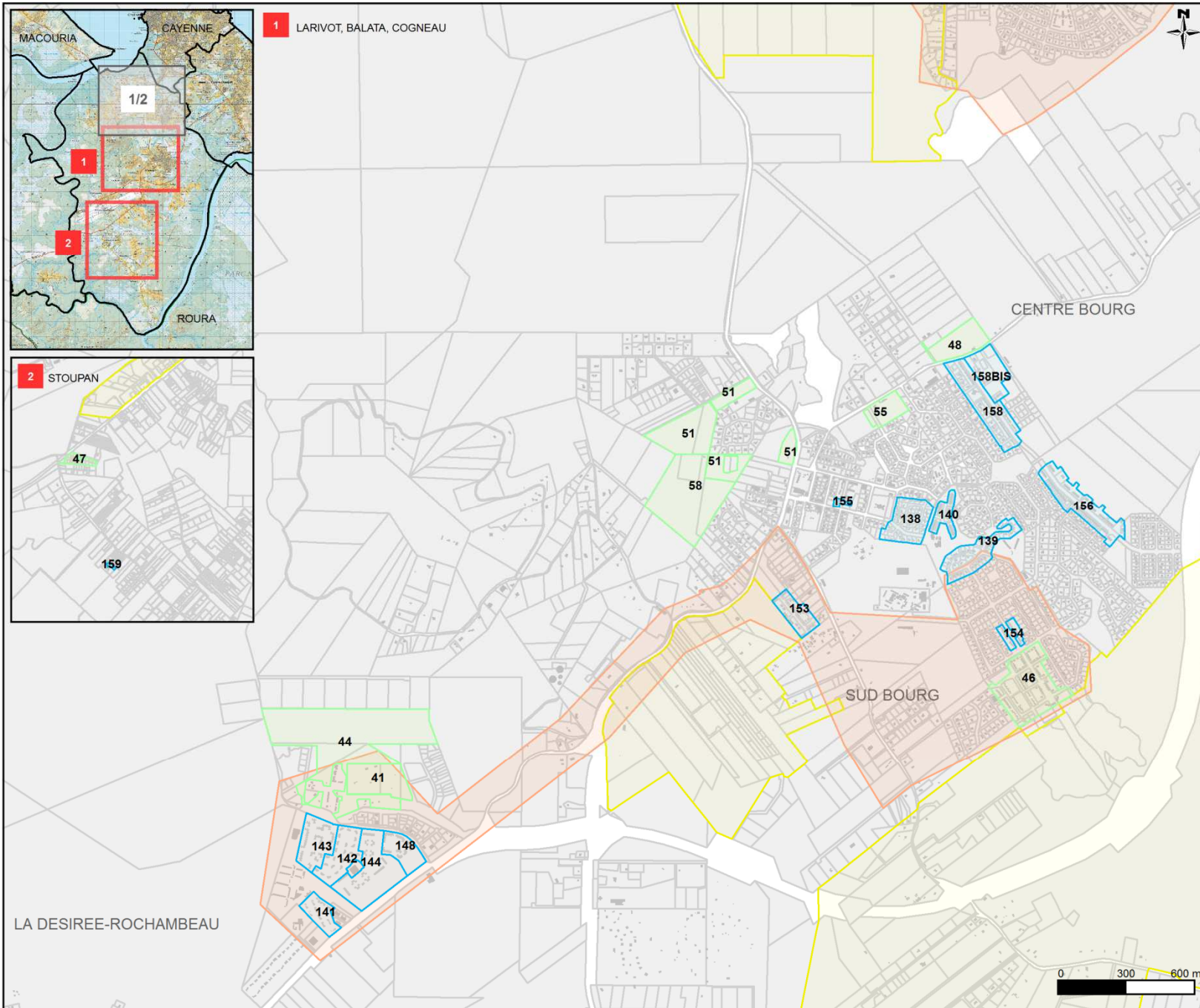
Parc social : AudeG 2017

Données tabulaires :

AUDEG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDEG 2017



Parc social de Montsinéry-Tonnégrande | CACL

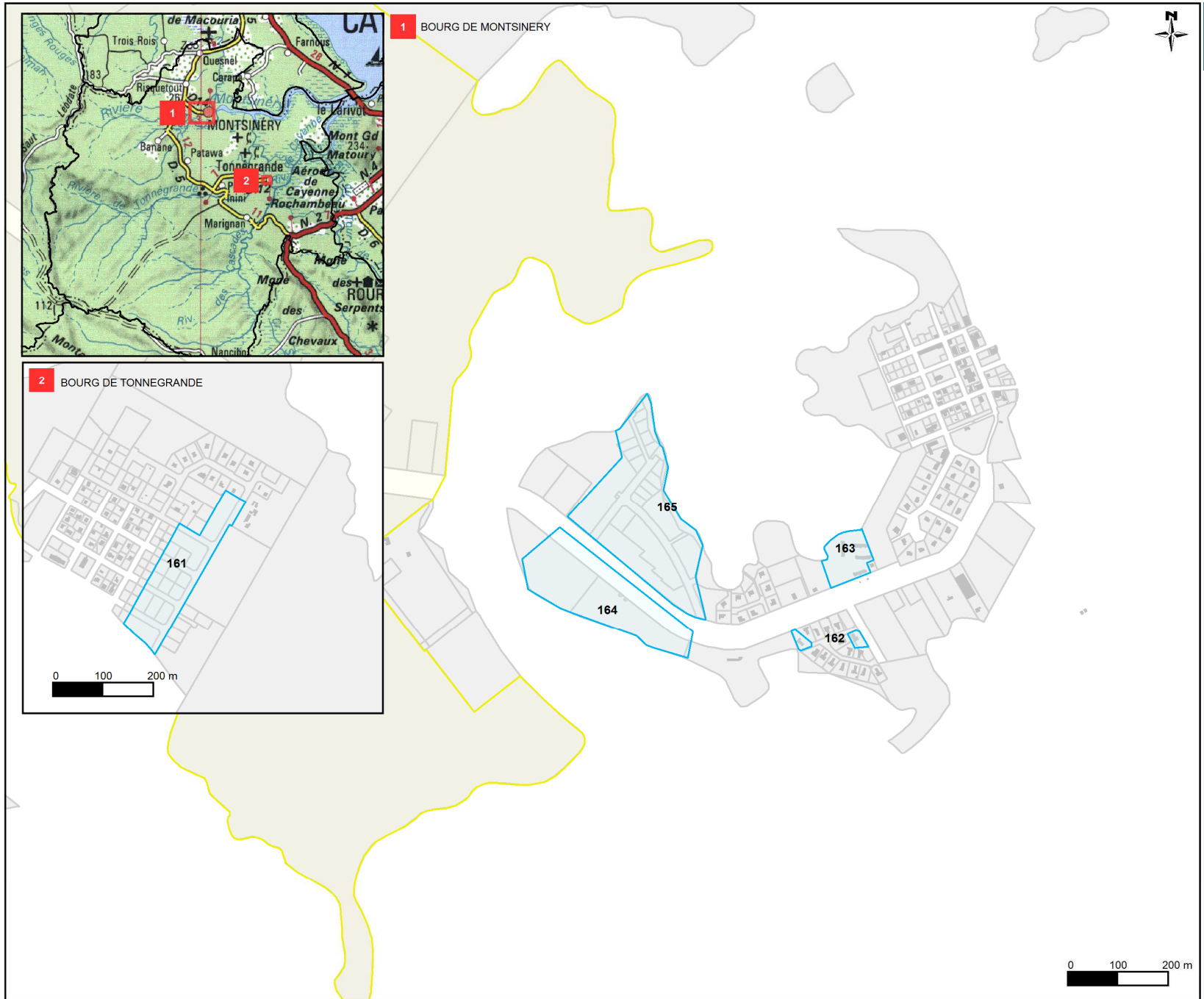
EXISTANT : 166 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
161	18 LLS BOURG DE TONNEGRANDE	LLS	18	2014	INDIVIDUEL	0	0	6	4	8	0						
162	2 LLTS OPERATION MONTSINERY	LLTS	2	1994	COLLECTIF							0	0	0	2	0	0
163	22 LLS CHATEAU D'EAU	LLS	22	2001	COLLECTIF							0	4	8	8	2	0
164	38 LLS RESIDENCE MERISE	LLS	38	2013	INDIVIDUEL	0	0	2	32	4	0						
165	86 LLS LLTS HAMEAU DU COLLEGE	LLS LLTS	86	2016	MIXTE		4	18	35	9			4	2	14		

[MONTSINÉRY TONNEGRANDE]

Bourgs

-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)



Données cartographiques :

Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500

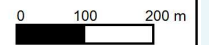
Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :

AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



Parc social de Rémire-Montjoly | CACL (1/2)

EXISTANT : 1 400 LOGEMENTS PROJET : 163 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
168	181 LLS PLS CLOS DE MONTJOLY	LLS PLS	181	2015	MIXTE							0	68	73	40	0	0
175	59 LLTS LES AMES CLAIRES	LLTS	59	1981	INDIVIDUEL	0	0	7	43	7	1						
176	253 LLS LES AMES CLAIRES	LLS	253	1982	COLLECTIF							0	63	21	101	68	0
177	14 LLS AMES CLAIRES JUMEELES	LLS	14	1987	INDIVIDUEL	0	2	12	0	0	0						
179	48 ILM RESIDENCE LES TAMARINIERS	ILM	48	1994	MIXTE							0	10	10	14	14	0
180	24 LLTS RESIDENCE TARZAN	LLTS	24	2004	COLLECTIF							0	0	14	10	0	0
183	40 LLS RESIDENCE SOLEIL	LLS	40	2017	COLLECTIF							28	12				

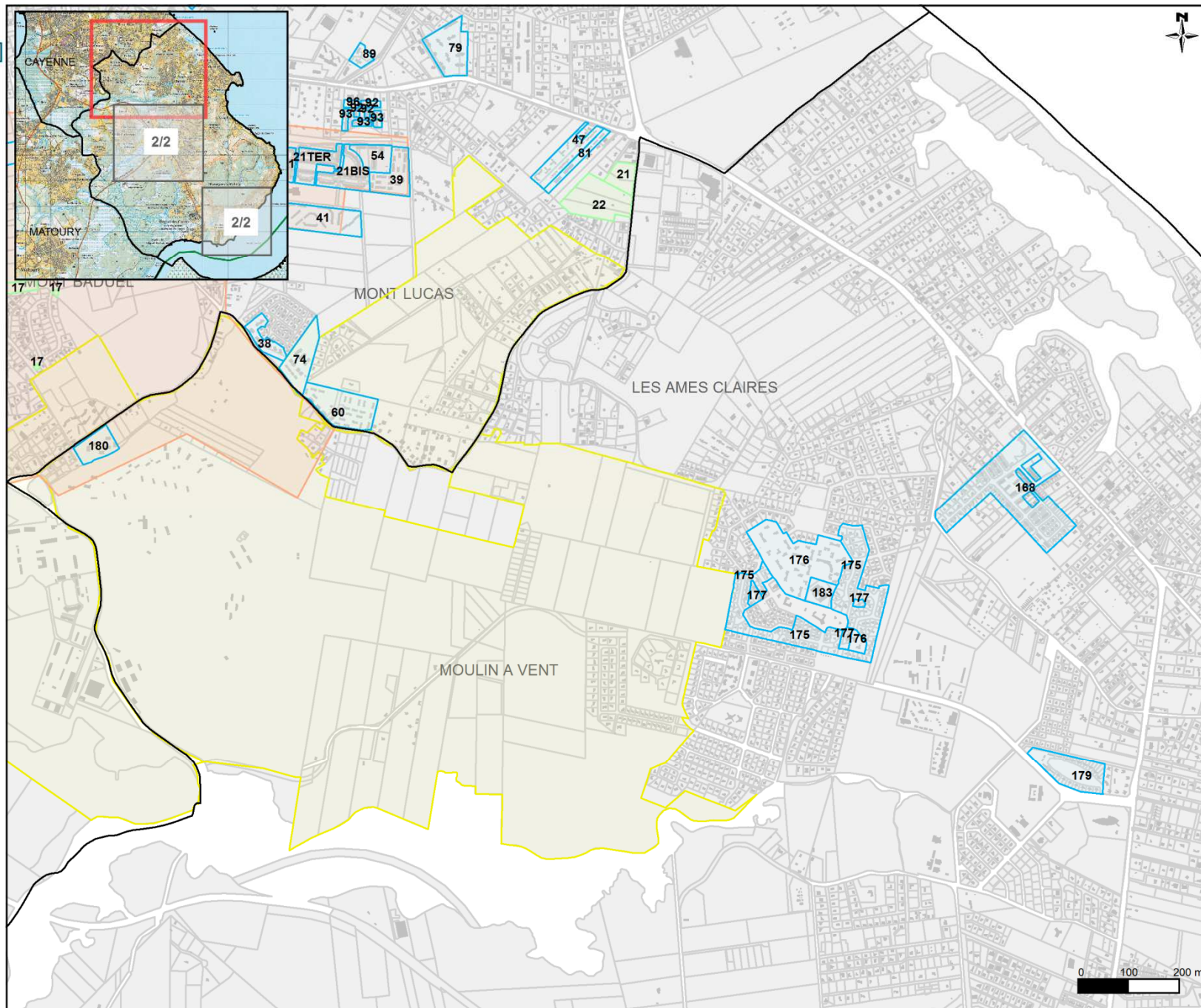
Ames Claires, Moulin à vent, Tarzan

- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFI, IGN50
 Parc social : AudeG 2017
Données tabulaires :
 AudeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AudeG 2017



Parc social de Rémire-Montjoly | CACL (2/2)

EXISTANT : 1 400 LOGEMENTS PROJET : 163 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	1ère location	Type	Financement	Nombre	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
167	152 LLS RESIDENCE FLEURS DE CANNE	LLS	152	2014	COLLECTIF							0	76	76	0	0	0
169	120 LLTS LES ALIZES DE REMIRE	LLTS	120	1960	INDIVIDUEL	0	12	36	60	12	0						
170	6 LLTS POINTE MAHURY	LLTS	6	1960	COLLECTIF							0	0	0	6	0	0
171	76 LLS HAMEAU DES PRUNIERIS	LLS	76	2008	INDIVIDUEL	0	0	26	50	0	0						
172	102 LLS RESIDENCE ARC EN CIEL	LLS	102	2011	INDIVIDUEL	0	0	19	42	41	0						
173	43 LLS RESIDENCE BADIANE	LLS	43	2013	INDIVIDUEL	0	0	28	10	5	0						
174	5 LLS BEAUREGARD	LLS	5	1977	INDIVIDUEL	0	0	3	2	0	0						
178	28 LLS LES PERVENCHES	LLS	28	1994	COLLECTIF							0	1	12	15	0	0
181	203 LLS CABASSOU	LLS	203	2016	MIXTE								51	72	42	31	7
182	46 PLS CABASSOU	PLS	46	2016	INDIVIDUEL			8	20	18							

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
63	68 LLS CHAWARI ZAC VIDAL	LLS	68	2020	COLLECTIF	NEUF			8	24	22	14	
64	95 LLS BOIS DE ROSE ZAC VIDAL	LLS	95	2020	MIXTE	NEUF			8	26	37	24	

[REMIRE-MONTJOLY]

2/2

Morne Coco, Arc-en-ciel, Cabassou, Dégrad des Canes

OIN Guyane (Décret 14/12/2016)

Quartiers Politique de la Ville

Patrimoine existant et en projet

Opérations existantes en 2017

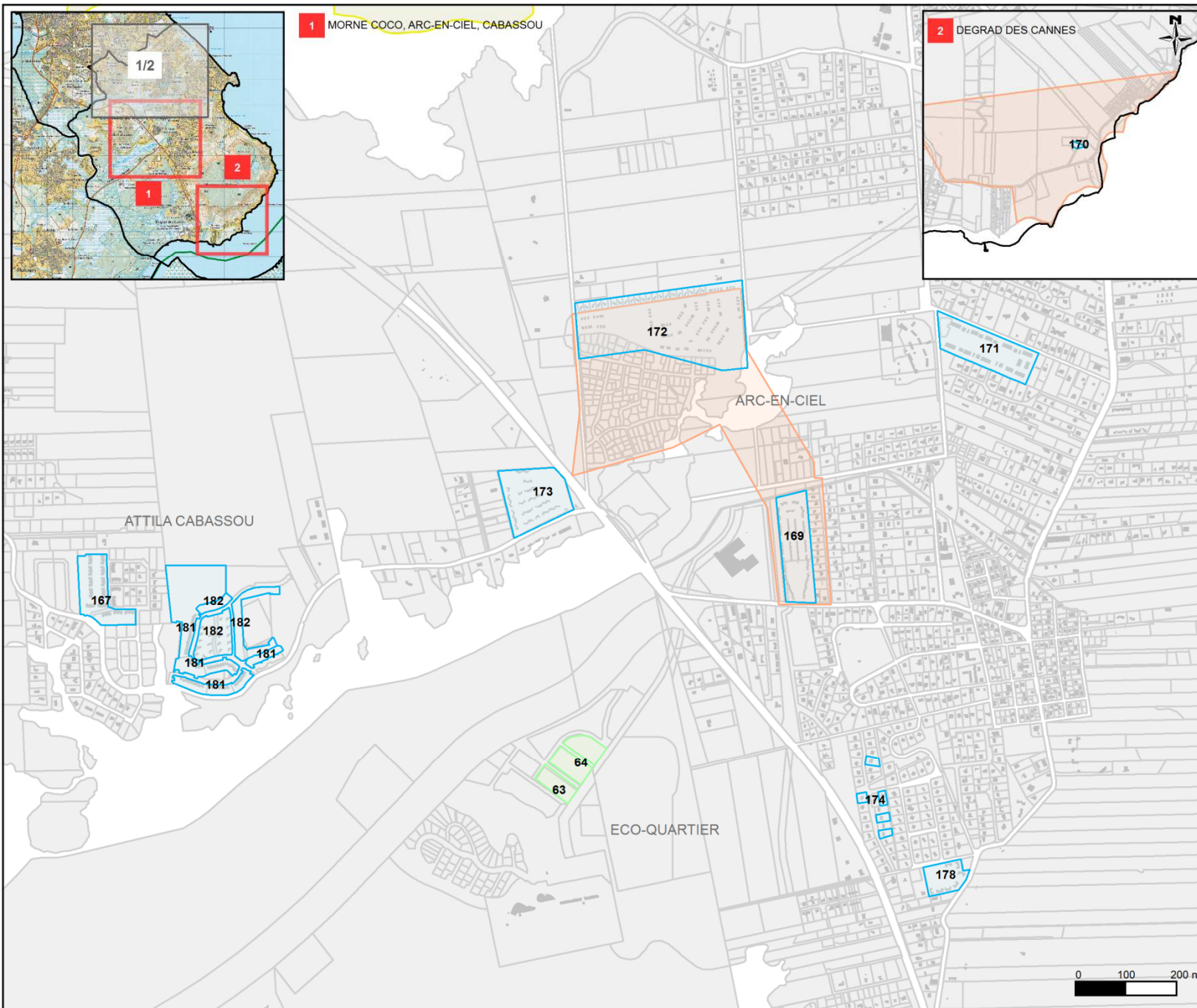
Opérations en projet

Limite communale

Cadastre 2017

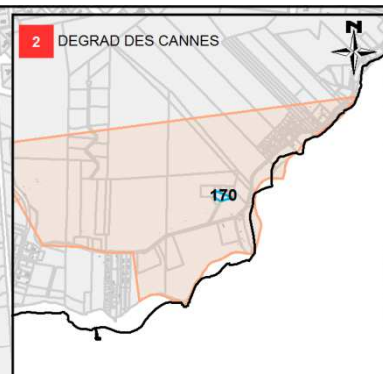
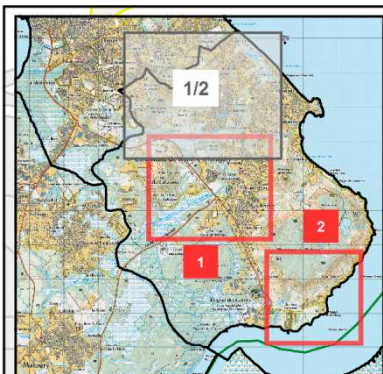
Parcelle

Bati (dur)



1 MORNE COCO, ARC-EN-CIEL, CABASSOU

2 DEGRAD DES CANNES



Données cartographiques :

Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50

Parc social : AudeG 2017

Données tabulaires :

AUDEG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDEG 2017

Parc social de Roura | CACL

EXISTANT : 95 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	1ère location	Type	Financement	Nombre	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
184	5 LLS LOTISSEMENT COMMUNAL	LLS	5	1984	INDIVIDUEL	0	0	5	0	0	0						
185	30 LLS RESIDENCE BOIS DE ROSE	LLS	30	2002	INDIVIDUEL	0	0	15	15	0	0						
186	60 LLTS AXIONNAZ I	LLTS	60	2011	COLLECTIF							0	20	20	20	0	0

[ROURA]

Bourg

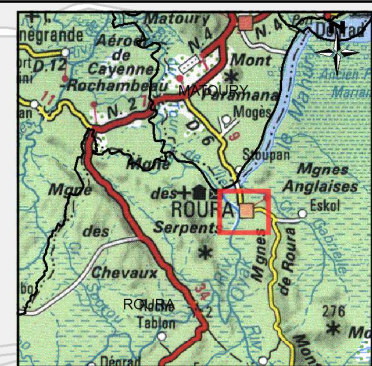
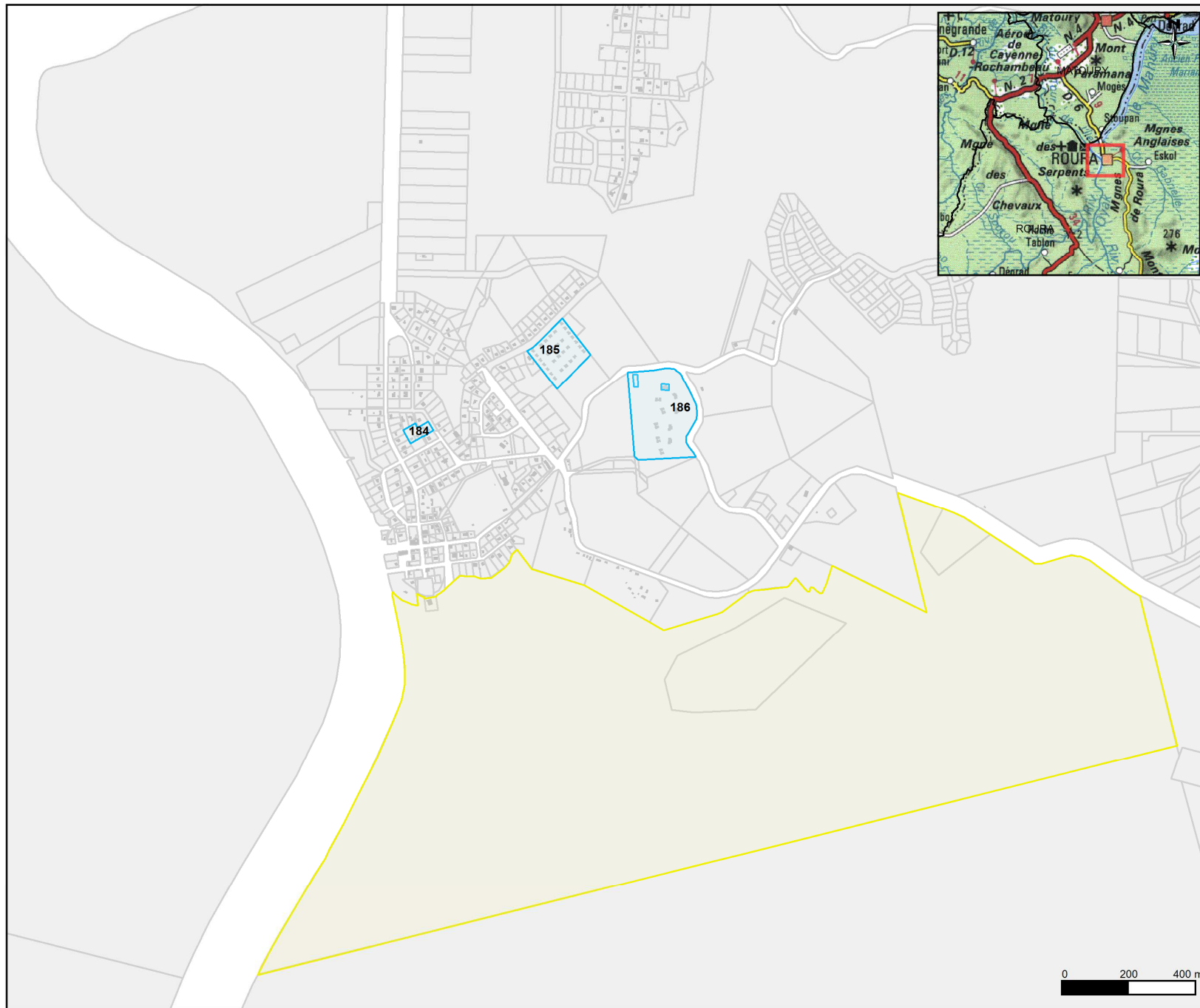
- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



Parc social d'Iracoubo | CCDS

EXISTANT : 40 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
187	IRACOUBO-SAINT JOSEPH	LLS	6	1960	INDIVIDUEL	0	6	0	0	0	0						
188	LES IBIS	LLS	6	1994	INDIVIDUEL	0	0	5	1	0	0						
189	IRACOUBO	LLTS	5	1999	INDIVIDUEL	0	0	5	0	0	0						
190	LES BUISSONS JABIRU	LLS	20	2001	INDIVIDUEL	0	0	14	6	0	0						
191	BUISSONS ARDENTS	LLTS	3	2004	INDIVIDUEL	0	3	0	0	0	0						

[IRACOUBO]

Bourg

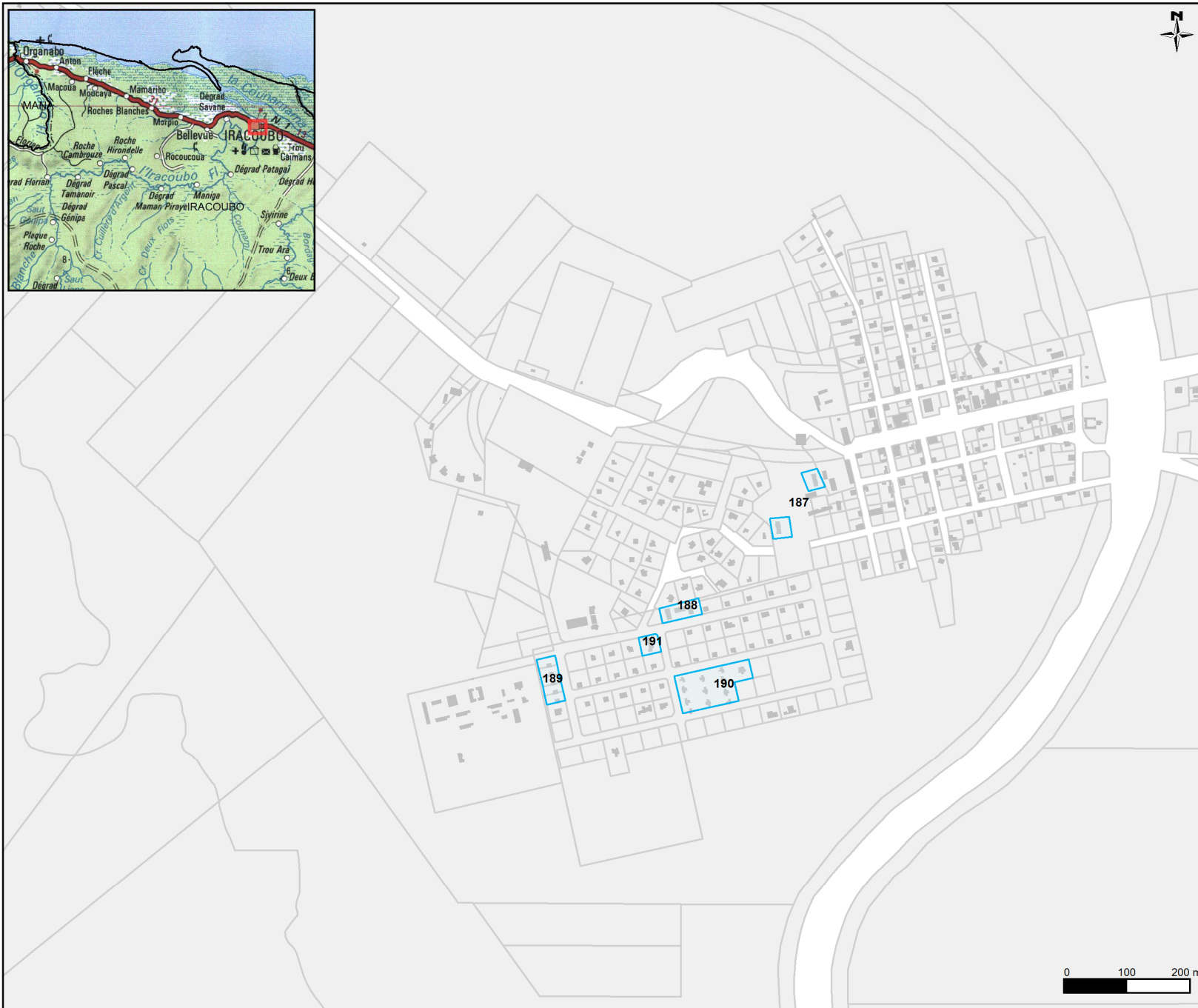
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
Parc social : ADeG 2017

Données tabulaires :
ADeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
ADeG 2017

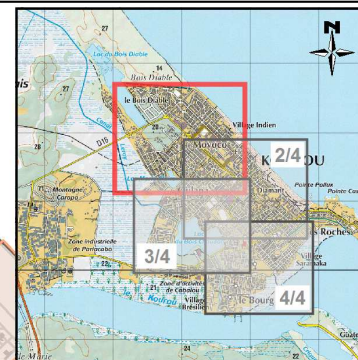


ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
198	2 ILM CHARRET	ILM	2	1985	INDIVIDUEL	0	0	0	2	0	0						
200	28 ILM COROSSOL	ILM	28	1986	COLLECTIF							0	18	10	0	0	0
201	10 LLS MONNERVILLE	LLS	10	1987	INDIVIDUEL	0	0	0	4	6	0						
202	109 LLS MONNERVILLE	LLS	109	1988	MIXTE	0	0	0	15	10	0	8	22	42	12	0	0
203	23 LLS MONNERVILLE	LLS	23	1988	COLLECTIF							6	8	7	2	0	0
207	64 LLS MONNERVILLE	LLS	64	1989	COLLECTIF							20	12	20	12	0	0
211	12 PLI MARIE CLAIRE	PLI	12	1989	COLLECTIF							0	3	8	0	1	0
213	31 PLI ANSE 3	PLI	31	1991	MIXTE	0	0	0	6	5	6	0	3	2	6	3	0
218	5 LLS ANSE 6-7	LLS	5	1992	INDIVIDUEL	0	0	0	1	4	0						
219	31 LLS ANSE 6-7 LE TIRANT BSPP	LLS	31	1992	MIXTE	0	0	1	9	9	0	0	0	6	2	4	0
221	18 PLI LE TIRANT BSPP	PLI	18	1992	INDIVIDUEL	0	0	0	11	5	2						
222	70 LLS MASSARI	LLS	70	1992	COLLECTIF							0	0	22	17	27	4
223	70 LLS TOURNADRE	LLS	70	1992	COLLECTIF							0	8	31	27	4	0
224	18 PLI ANSE 6-7 TRACE BSPP	PLI	18	1992	INDIVIDUEL	0	0	0	9	8	1						
225	17 LLS LAMARQUE SAVANE	LLS	17	1994	INDIVIDUEL	0	0	0	0	17	0						
228	44 LLS SAVANE	LLS	44	1995	COLLECTIF							8	9	16	8	3	0
234	23 LLS RESIDENCE DE L'ANSE	LLS	23	2002	MIXTE	0	0	6	8	1	0	4	4	0	0	0	0
241	15 LLS SAVANE	LLS	15	2003	INDIVIDUEL	0	0	8	7	0	0						
247	12 LLS ANSE	LLS	12	2006	INDIVIDUEL	0	0	6	5	1	0						
260	14 PLS SAVANE	PLS	14	2009	INDIVIDUEL	0	0	0	12	2	0						
261	74 LLS SAVANE	LLS	74	2009	COLLECTIF							0	28	32	14	0	0
262	39 PLS ANSE 5	PLS	39	2010	COLLECTIF							0	12	15	9	3	0
263	42 PLS ANSE 5	PLS	42	2011	COLLECTIF							0	14	17	8	3	0
268	48 LLS RESIDENCE LES MARIPAS	LLS	48	2013	COLLECTIF							0	12	12	12	12	0

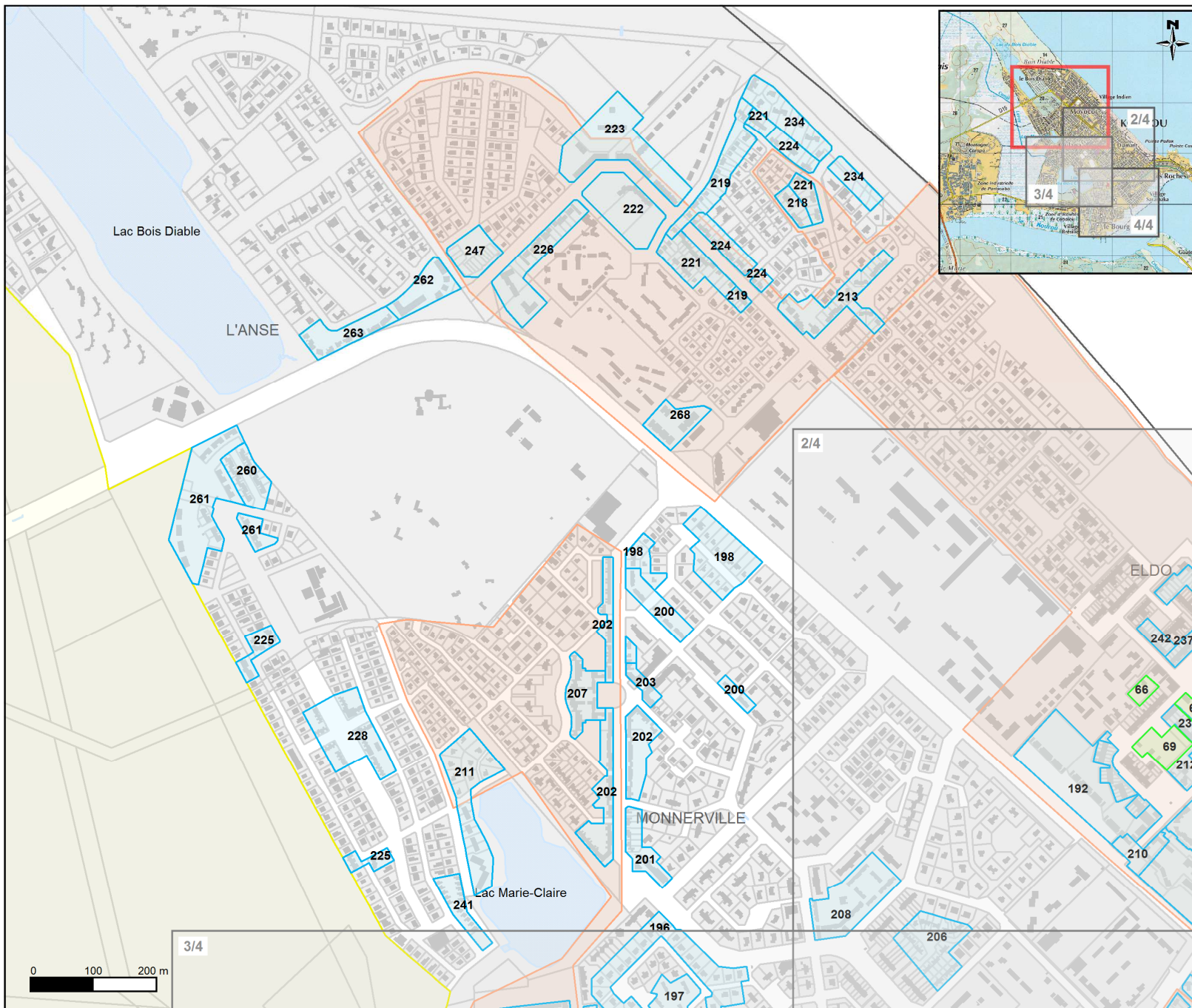
[KOUROU]

1/4

Monnerville, Anse



-  Limite communale
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)



Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
192	122 LLS CITE ELDO	LLS	122	1970	COLLECTIF							13	16	28	43	21	0
193	30 ILM POLYCARPE	ILM	30	1978	COLLECTIF							10	20	0	0	0	0
194	30 ILM CITE COURBARIL	ILM	30	1979	INDIVIDUEL	30	0	0	0	0	0						
195	112 ILM EUROPE	ILM	112	1981	COLLECTIF							2	25	59	16	10	0
199	43 ILM BALATA	ILM	43	1986	MIXTE	0	9	10	0	0	0	0	24	0	0	0	0
205	17 LLS COURBARIL II	LLS	17	1988	MIXTE	0	0	2	1	2	0	0	12	0	0	0	0
206	16 LLS KIKIWIS	LLS	16	1988	MIXTE	0	0	1	1	0	0	0	0	2	8	4	0
208	69 LLS BERLIOZ	LLS	69	1989	COLLECTIF							9	24	33	3	0	0
209	26 PLI CARIACOU	PLI	26	1989	COLLECTIF							1	4	10	11	0	0
210	46 LLS EUROPE	LLS	46	1989	COLLECTIF							3	17	23	3	0	0
212	41 LLS POLYCARPE	LLS	41	1989	MIXTE	0	0	0	8	5	0	0	22	6	0	0	0
229	4 LLS CITE DES 205	LLS	4	2000	MIXTE	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0
230	24 LLS PROVINCES DE FRANCE	LLS	24	2000	COLLECTIF							3	3	9	9	0	0
231	47 LLS ALBIA	LLS	47	2002	COLLECTIF							45	0	2	0	0	0
237	18 LLTS CITE DES 205	LLTS	18	2003	COLLECTIF							0	0	6	12	0	0
242	16 LLS CITE DES 205	LLS	16	2004	COLLECTIF							0	0	8	8	0	0
246	71 LLS SIMAROUBA	LLS	71	2005	COLLECTIF							0	38	33	0	0	0
248	9 LLTS MANIL	LLTS	9	2006	COLLECTIF							0	0	0	9	0	0
258	12 LLS MANIL	LLS	12	2009	INDIVIDUEL	0	0	0	4	8	0						
264	24 LLS CITE DES 205	LLS	24	2011	COLLECTIF							0	4	8	11	1	0
265	43 PLS RESIDENCE RANCH	PLS	43	2011	COLLECTIF							1	8	19	15	0	0
266	75PLS SIMAROUBA	PLS	75	2011	COLLECTIF							0	36	37	2	0	0
267	75 PLS RESIDENCE CAMILLE DESFLOTS	PLS	75	2012	COLLECTIF							3	18	27	27	0	0
272	52 LLS RESIDENCE DE L'ODEON	LLS	52	2014	COLLECTIF							2	14	20	8	8	0
273	54 PLS RESIDENCE LES ETOILES	PLS	54	2014	COLLECTIF							0	16	18	20	0	0
275	4 LLS CHAMBEAU	LLS	4	2015	COLLECTIF							0	0	0	4	0	0
279	17 LLS WACAPOU	LLS	17	2017	INDIVIDUEL	0	0	0	17	0	0						

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
66	6 LLS BONAPARTE CITÉ 205	LLS	6	2018	INDIVIDUEL	NEUF					6		
67	50 LLS ATOUMO	LLS	50	2018	COLLECTIF	NEUF			11	19	20		
69	26 LLS CHAMBEAU	LLS	26	2019	MIXTE	NEUF			2	8	16		

[KOUROU]

2/4

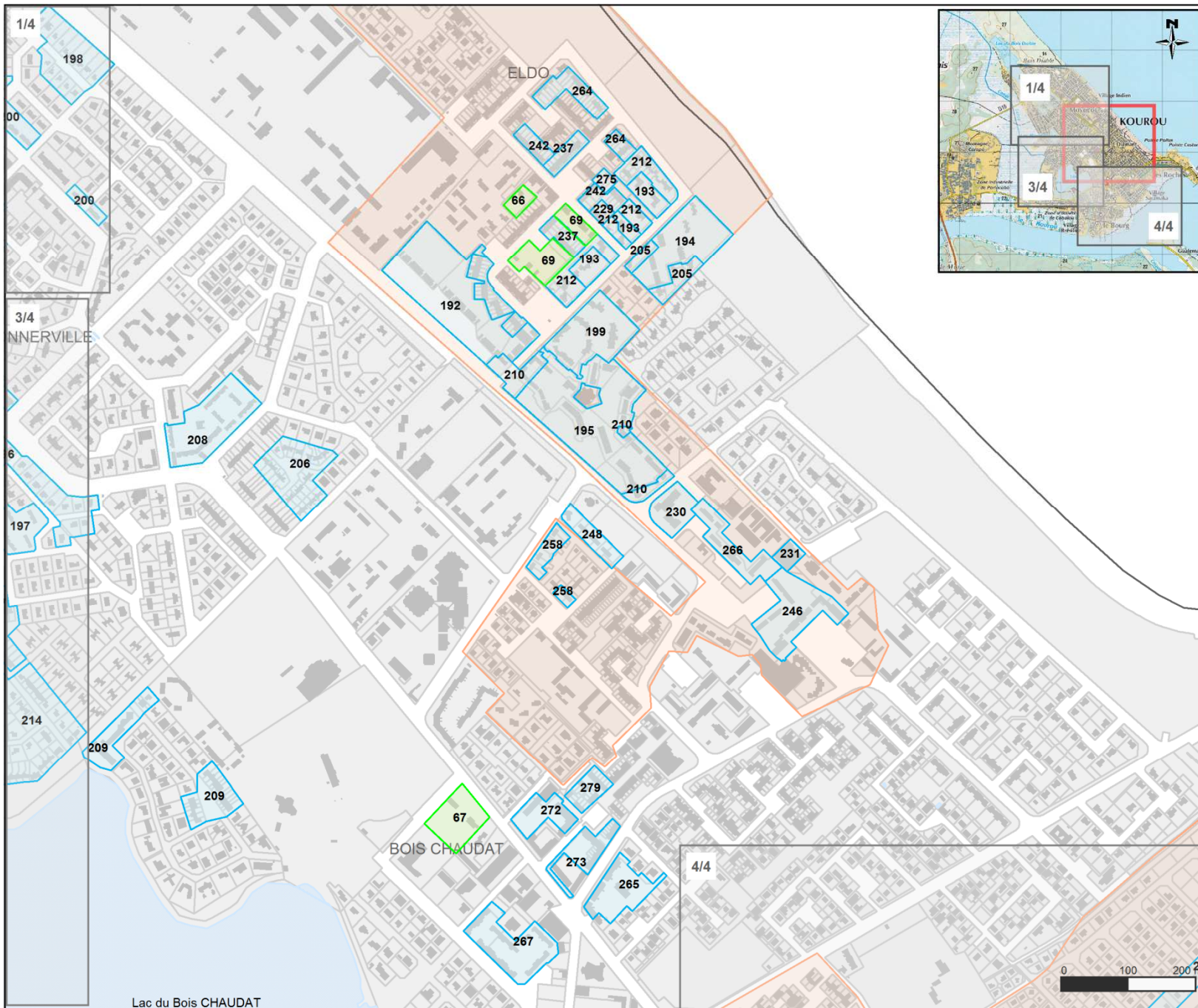
Eldo, Bois Chaudat

- Limite communale
- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
 - Opérations existantes en 2017
 - Opérations en projet
- Cadastre 2017**
 - Parcelle
 - Bati (dur)

Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50
Parc social : ADeG 2017
Données tabulaires :
ADeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
ADeG 2017



Parc social de Kourou | CCDS (3/4)

EXISTANT : 3 095 LOGEMENTS PROJET : 93 LOGEMENTS

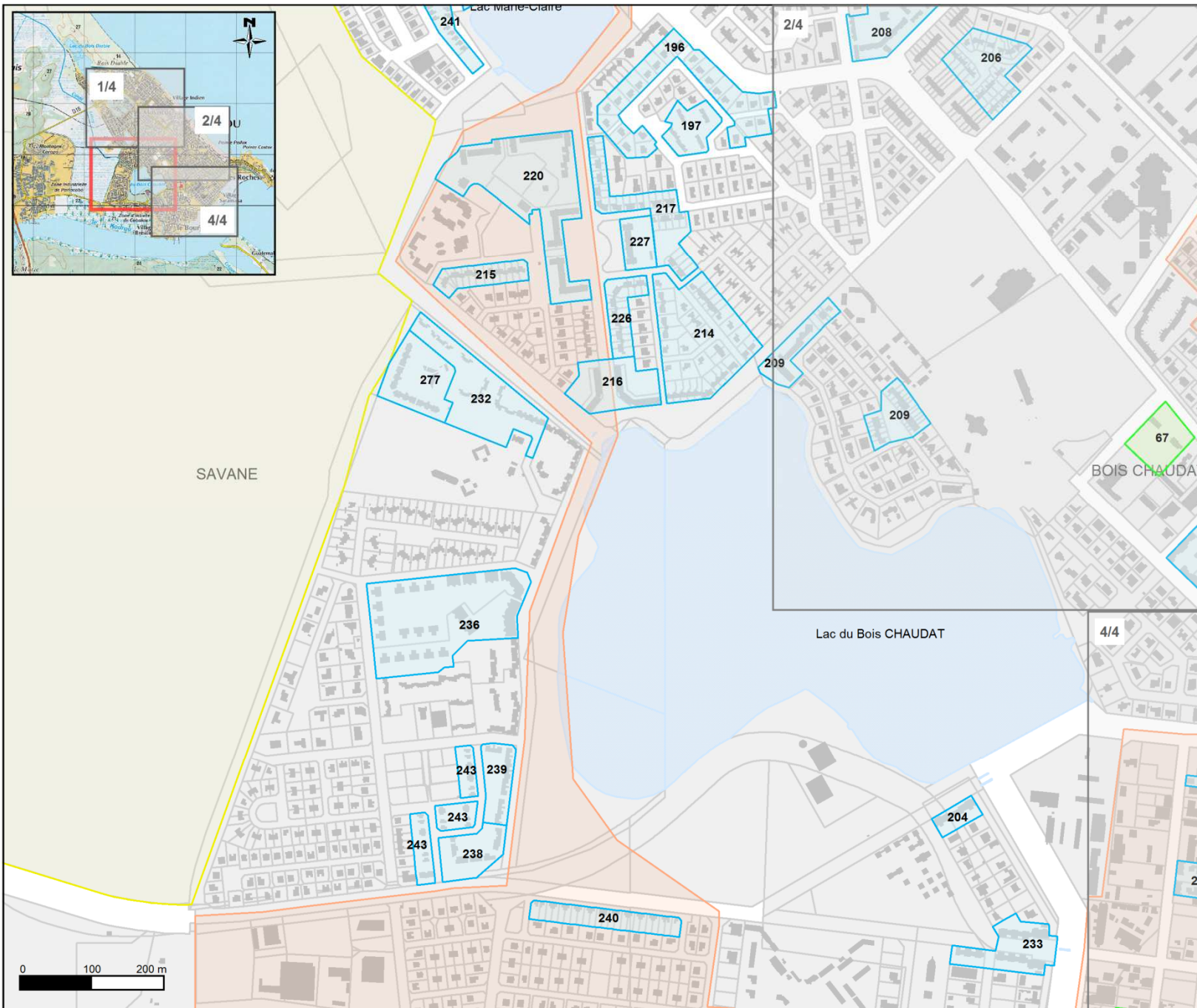
ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
196	5 ILM PACOULI	ILM	5	1984	INDIVIDUEL	0	0	3	1	1	0						
197	20 ILM CATOURI	ILM	20	1985	COLLECTIF							0	16	4	0	0	0
204	12 PLI CABALOU	PLI	12	1988	COLLECTIF							0	4	4	2	2	0
214	45 PLI DEUX LACS	PLI	45	1991	COLLECTIF							2	4	10	18	11	0
215	32 LLS LAMARQUE DEUX LACS	LLS	32	1991	COLLECTIF							0	0	0	6	26	0
216	39 LLS PONTUS DEUX LACS	LLS	39	1991	COLLECTIF							10	3	9	14	3	0
217	29 PLI REY MARTIN BSPP	PLI	29	1991	INDIVIDUEL				27	2							
220	169 LLS DEUX LACS	LLS	169	1992	COLLECTIF							2	42	70	40	15	0
226	54 LLS TRACE ANSE	LLS	54	1994	MIXTE	0	0	0	3	5	0	0	5	11	27	3	0
227	24 LLS TRACE DEUX LACS	LLS	24	1994	COLLECTIF							0	24	0	0	0	0
232	32 LLS BRANLY	LLS	32	2002	COLLECTIF							0	6	16	10	0	0
233	51 LLS CABALOU	LLS	51	2002	COLLECTIF							9	25	17	0	0	0
236	102 PLI TERRASSES DU LAC	PLI	102	2002	MIXTE	0	27	19	10	14	0	0	27	19	21	5	0
238	40 LLS GIOTTO	LLS	40	2003	COLLECTIF							0	10	20	10	0	0
239	44 LLS LLTS GIOTTO	LLS LLTS	44	2003	COLLECTIF							0	10	34	0	0	0
240	23 LLS PARIACABO	LLS	23	2003	COLLECTIF							0	2	8	10	3	0
243	30 LLS GIOTTO	LLS	30	2004	COLLECTIF							0	0	8	16	6	0
277	25 RESIDENCE UNIVERSITAIRE CROUS	Autre	25	1992	COLLECTIF							25					

[KOUROU]

3/4

Savane

-  Limite communale
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)



Données cartographiques :

Fond de plan : cadastre 2017 DGFI, IGN50

Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :

AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Agence d'Urbanisme
et de Développement
de la GUYANE

Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017

Parc social de Kourou | CCDS (4/4)

EXISTANT : 3 095 LOGEMENTS PROJET : 93 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
235	28 LLTS SARAMACA	LLTS	28	2002	COLLECTIF							14	8	6	0	0	0
244	2 LLS RESIDENCE LES COCOTIERS	LLS	2	2005	COLLECTIF							0	1	1	0	0	0
245	11 LLS RESIDENCE LES PALMIERS	LLS	11	2005	COLLECTIF							1	5	5	0	0	0
249	46 LLS ROCHES	LLS	46	2006	COLLECTIF							0	0	22	16	8	0
250	19 LLS BOURG	LLS	19	2007	COLLECTIF							0	3	2	11	3	0
251	30 PLI RESIDENCE JADE	PLI	30	2007	COLLECTIF							14	14	2	0	0	0
252	21 LLS ROCHES	LLS	21	2007	COLLECTIF							0	12	9	0	0	0
253	20 LLS ROCHES BELLONY	LLS	20	2007	COLLECTIF							0	0	10	7	3	0
254	23 LLS ROCHES EBOUE	LLS	23	2007	COLLECTIF							0	0	9	9	5	0
255	30 LLS ROCHES MIRACA	LLS	30	2007	COLLECTIF							0	0	11	11	8	0
256	89 LLS CABALOU	LLS	89	2008	COLLECTIF							0	0	13	42	34	0
257	22 LLS DUCHESNE	LLS	22	2009	COLLECTIF							0	8	5	7	2	0
259	20 LLS PLACE DES FETES	LLS	20	2009	COLLECTIF							4	16	0	0	0	0
269	6 PLS RUE DU MARCHE	PLS	6	2013	COLLECTIF							0	6	0	0	0	0
270	2 PLS DE GAULLE BERTHIER AB102	PLS	2	2014	COLLECTIF							0	0	0	2	0	0
271	4 PLS DE GAULLE BERTHIER AB109	PLS	4	2014	COLLECTIF							0	0	2	2	0	0
274	4 LLS BOURG AB123	LLS	4	2015	COLLECTIF							0	4	0	0	0	0
276	6 LLTS DUCHESNE	LLTS	6	2015	COLLECTIF							0	2	3	0	1	0
278	20 MAISON RELAI	Autre	20	2008	COLLECTIF												

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
65	6 LLTS AB227 RUE DUCHESNE	LLTS	6	2017	COLLECTIF	NEUF				4	1	1	
68	2 LLS AB447 ALLÉE BERTHIER	LLS	2	2018	INDIVIDUEL	NEUF						2	
70	3 PLS AB158 RUE DUCHESNE	PLS	3	2019	MIXTE	NEUF				3			

[KOUROU]

4/4

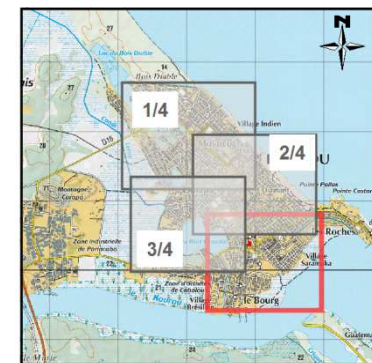
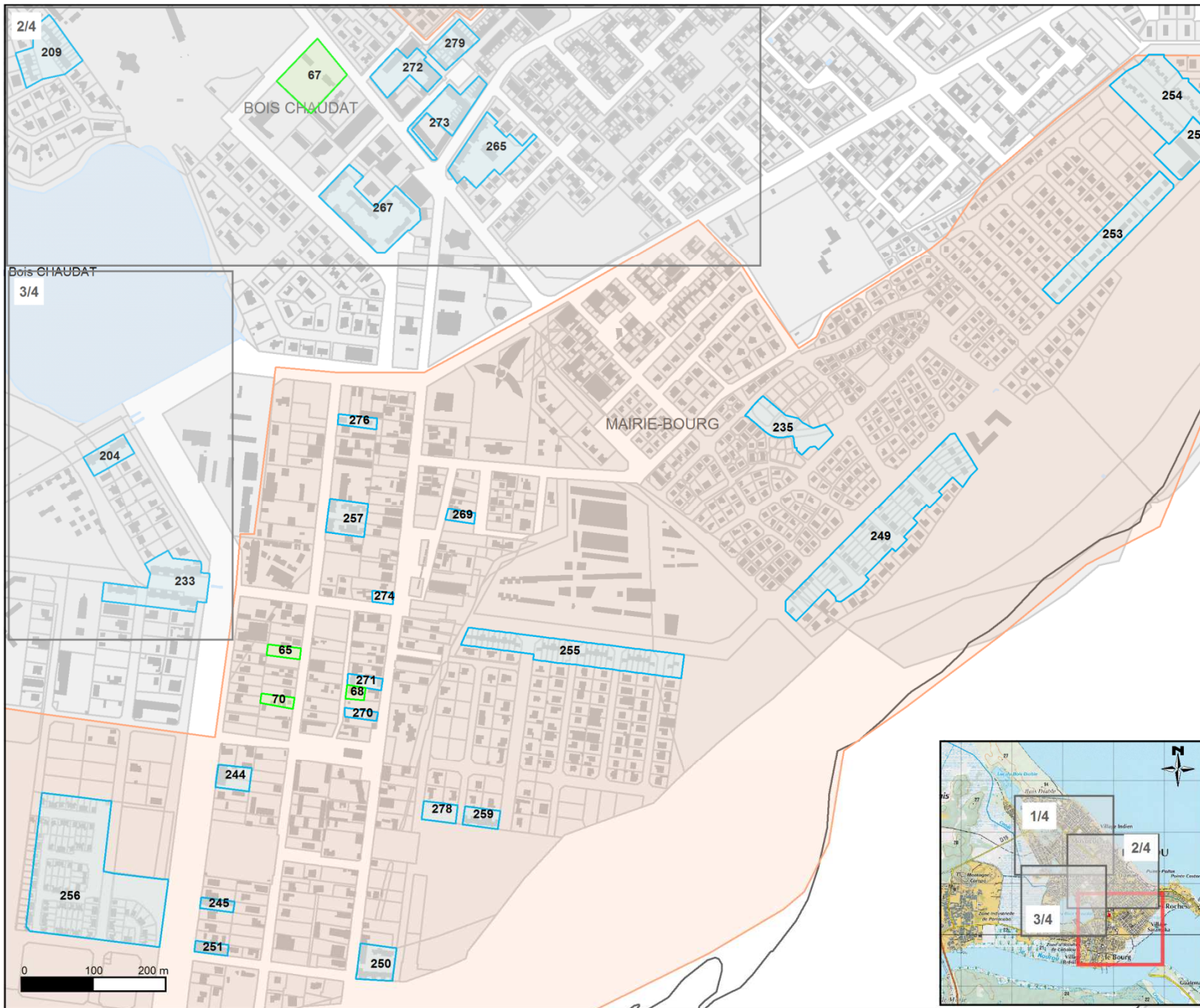
Bois Chaudat, Mairie, Bourg, Roches

-  Limite communale
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN50
 Parc social : AUDeG 2017
 Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



Parc social de Sinnamary | CCDS

EXISTANT : 200 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
281	18 LLS ANSE	LLS	18	2014	INDIVIDUEL	0	0	7	7	4	0						
282	5 LLTS LOTISSEMENT COMMUNAL	LLTS	5	1983	INDIVIDUEL	0	0	1	4	0	0						
283	20 LLTS PALICOURS	LLTS	20	1988	INDIVIDUEL	0	0	0	0	20	0						
284	58 LLS PHILIPON ANSELME GARRE	LLS	58	1989	INDIVIDUEL	0	13	16	23	7	0						
285	12 LLTS DESFLOTS	LLTS	12	1993	INDIVIDUEL	0	0	0	12	0	0						
286	40 LLTS NATHAN	LLTS	40	1993	COLLECTIF							0	8	21	11	0	0
287	8 LLTS PREVOT	LLTS	8	1993	INDIVIDUEL	0	0	4	4	0	0						
288	39 LLTS RESIDENCE CASTOR	LLTS	39	2003	COLLECTIF							4	11	24	0	0	0

[SINNAMARY]

Bourg

-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500*
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



Parc social de Régina | CCEG

EXISTANT : 58 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
289	5 LLTS RESIDENCE PATAWA 1	LLTS	5	1999	INDIVIDUEL	0	1	4	0	0	0						
290	44 LLS RESIDENCE BELUCE	LLS	44	2009	COLLECTIF							0	0	28	16	0	0
291	9 LLTS RESIDENCE PATAWA 2	LLTS	9	2012	INDIVIDUEL	0	0	8	1	0	0						

[REGINA]

Bourg

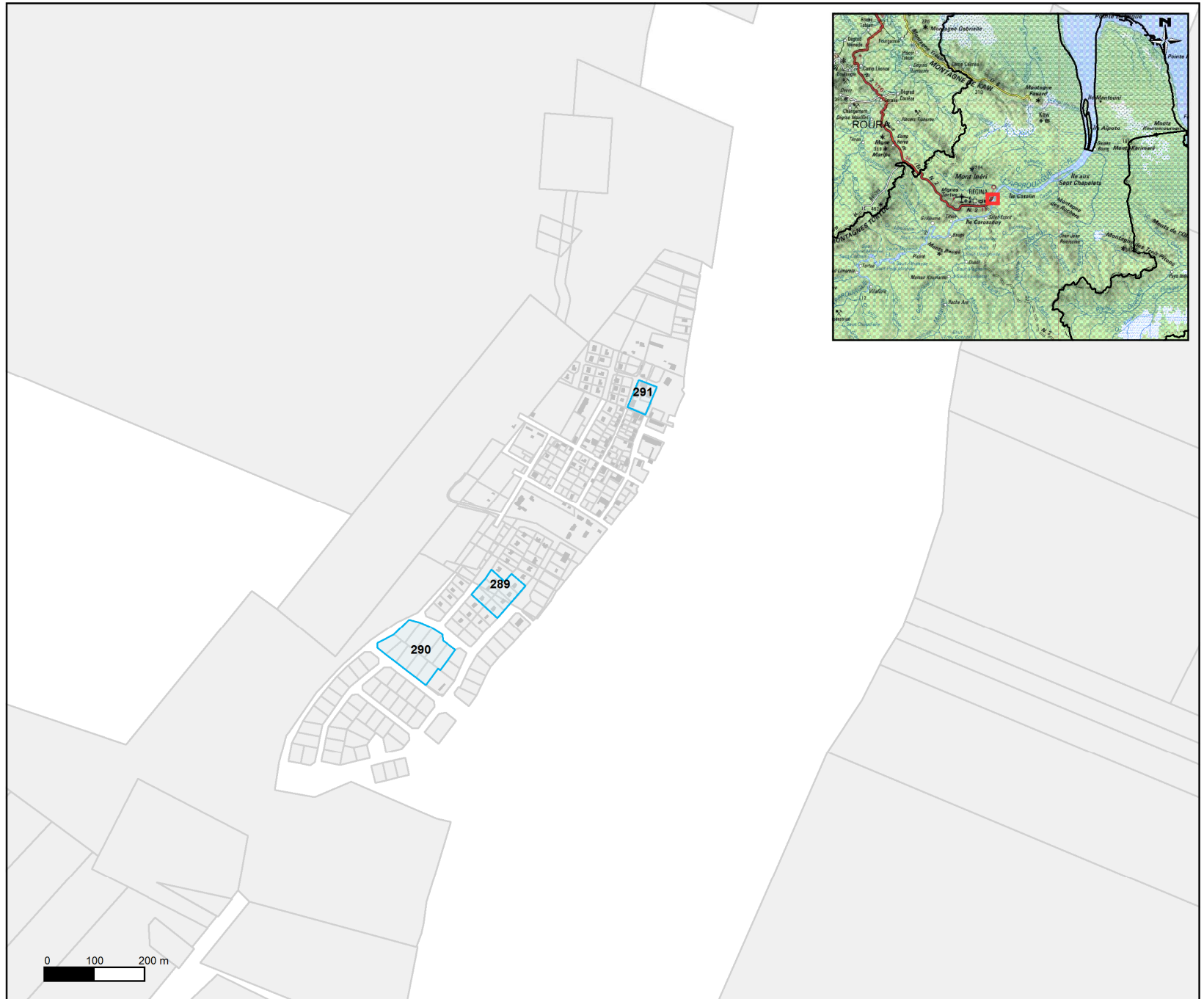
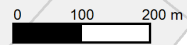
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFiP, IGN500
Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



Parc social de Saint-Georges | CCEG

EXISTANT : 213 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
292	8 LLS LOTISSEMENT LES BAMBOUS	LLS	8	1960	INDIVIDUEL	0	0	8	0	0	0						
293	10 LLS EMILIO PASCAL II INDIVIDUEL	LLS	10	1999	INDIVIDUEL	0	8	2	0	0	0						
294	10 LLS QUARTIER BAMBOU	LLS	10	1999	COLLECTIF							1	4	5	0	0	0
295	10 LLS EMILIO PASCAL II COLLECTIF	LLS	10	2003	COLLECTIF							0	0	4	3	3	0
296	60 LLS RESIDENCE ONOZO	LLS	60	2005	INDIVIDUEL	0	7	30	23	0	0						
297	19 LLTS RESIDENCE CERON	LLTS	19	2006	INDIVIDUEL	0	19	0	0	0	0						
298	96 LLS PLS RESIDENCE ANHINGA I ET II	LLSPLS	96	2010	MIXTE	0	0	4	8	28		0	20	22	14	0	0

[SAINT-GEORGES]

Bourg

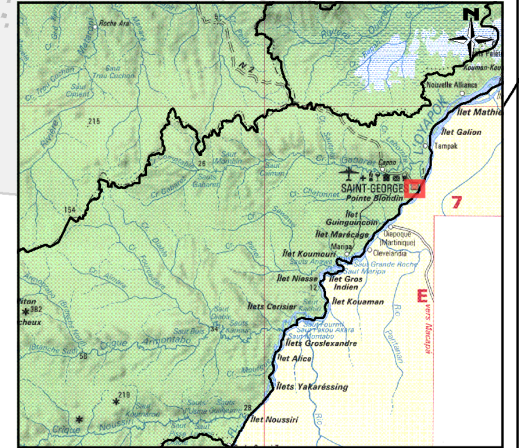
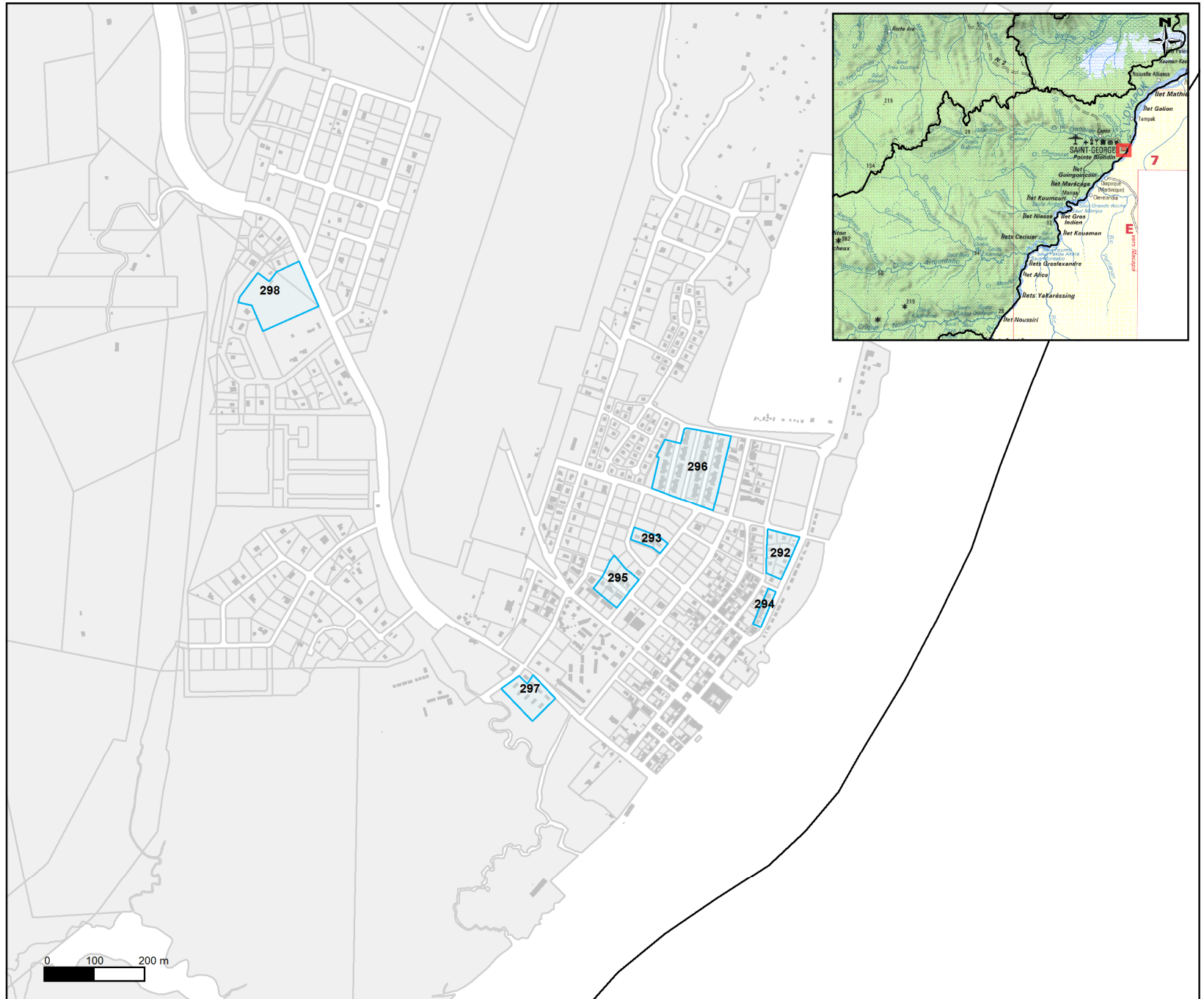
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



Parc social d'Apatou | CCOG

EXISTANT : 56 LOGEMENTS PROJET : 13 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
299	14 LLTS JAMAICA	LLTS	14	2016	INDIVIDUEL	0	6	4	1	1	2						
300	9 LLS LE BOURG D'APATOU	LLS	9	2001	INDIVIDUEL	0	0	0	9	0	0						
300BIS	6 LLS REHAB ET GESTION IND	LLS	6	2002	INDIVIDUEL	3		3									
300TER	10 LLS REHAB ET GESTION COLL	LLS	10	2002	COLLECTIF								10				
301	14 LLS RESIDENCE MOUTENDE	LLS	14	2003	INDIVIDUEL	8	6	0	0	0	0						
302	5 LLS RESIDENCE MOUTENDE 3	LLS	5	2012	INDIVIDUEL	0	0	0	5	0	0						

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
71	13LLS PROVIDENCE	LLS	13	2018	INDIVIDUEL	NEUF	Chantier	0	12	1	0	0	0

[APATOU]

Bourg, Providence

- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :

Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500

Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :

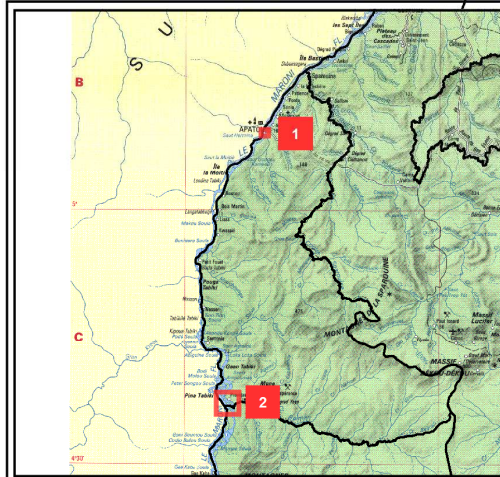
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



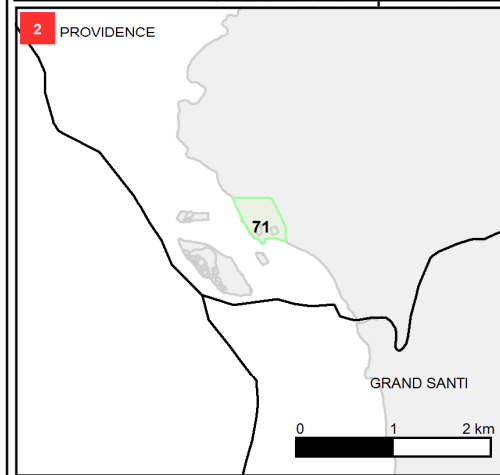
Agence d'Urbanisme
& de Développement
de la GUYANE

Observatoire de l'habitat

AUDeG 2017



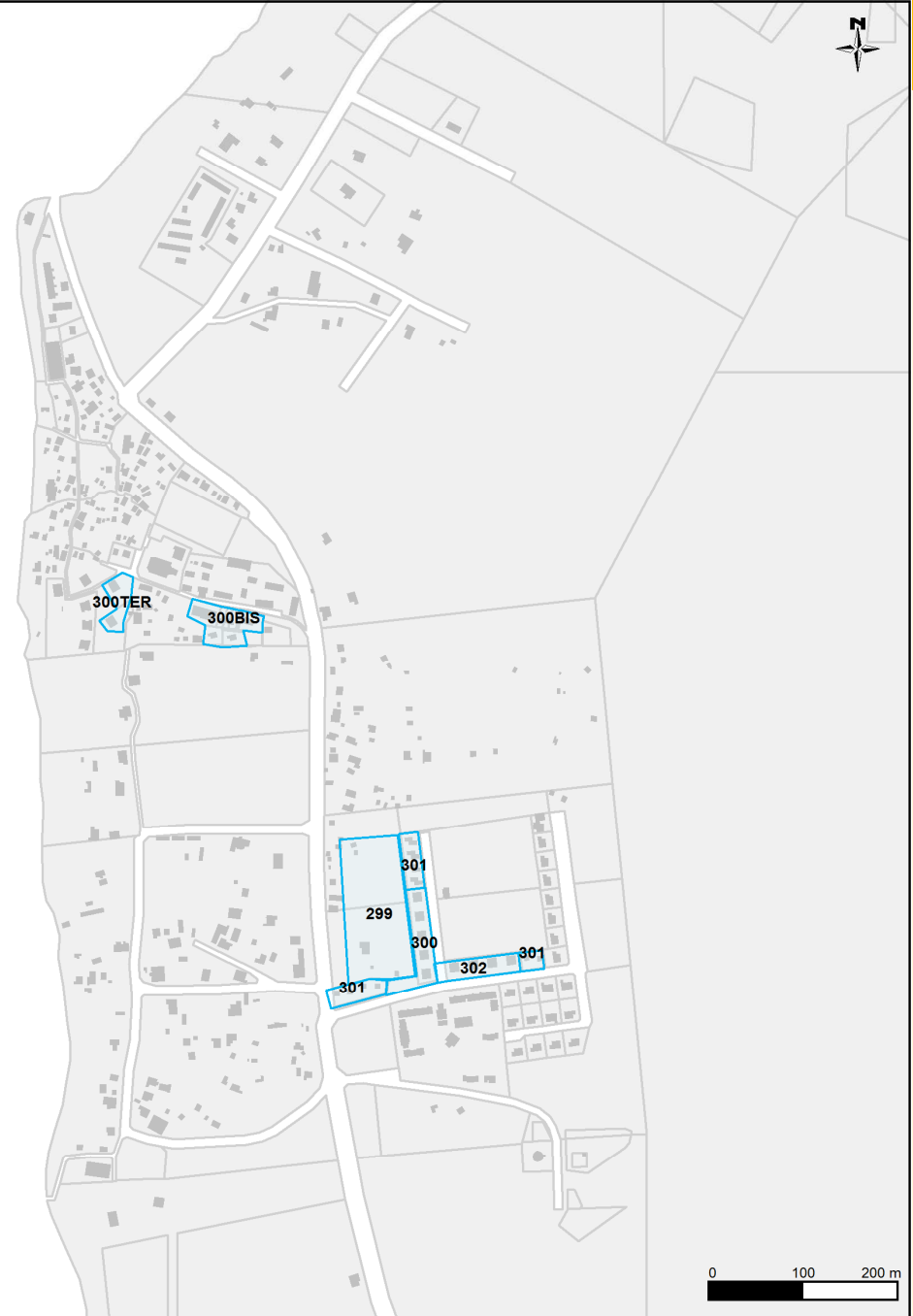
1 BOURG



2 PROVIDENCE

GRAND SANTI

0 1 2 km



0 100 200 m

Parc social d'Awala-Yalimapo | CCOG

EXISTANT : 5 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
303	5 LLS AWALA YALIMAPO	LLS	5	1999	INDIVIDUEL	0	0	2	3	0	0						

[AWALA-YALIMAPO]

Bourg d'Awala

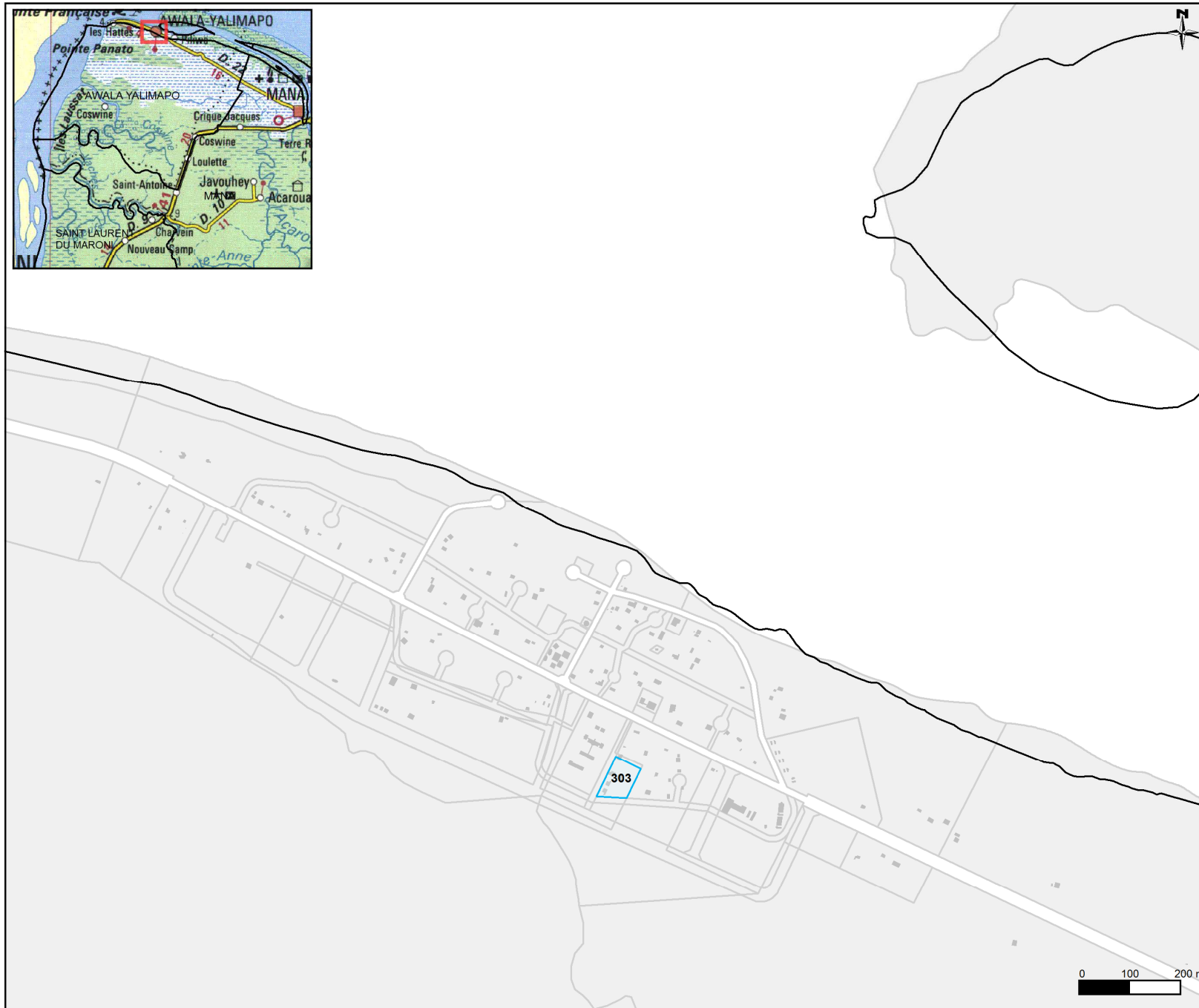
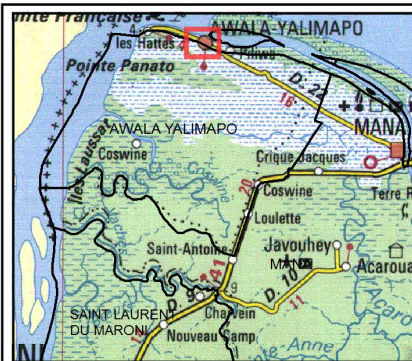
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



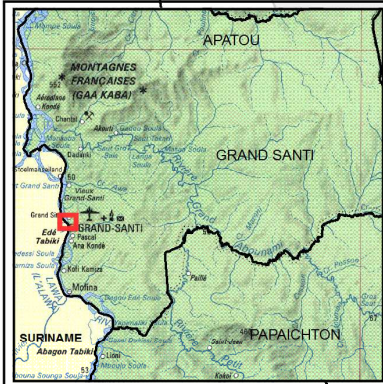
Parc social de Grand-Santi | CCOG

EXISTANT : 33 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
304	10 LLTS RESIDENCE AIMARA	LLTS	10	2012	INDIVIDUEL	0	0	10	0	0	0						
304BIS	23 LLS LE BOURG	LLS	23	2005	INDIVIDUEL		16	7									

[GRAND SANTI]

Bourg



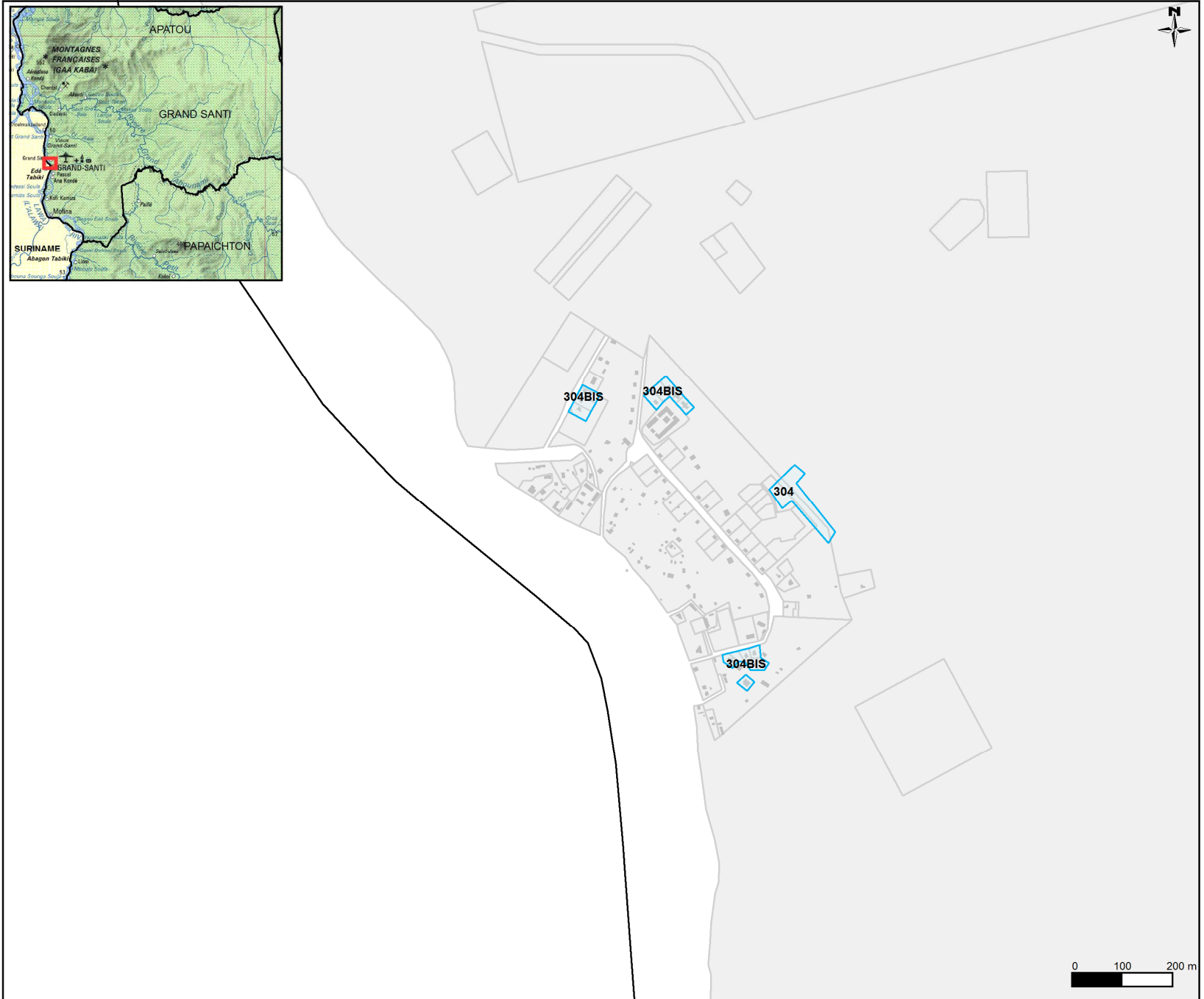
- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
- Opérations existantes en 2017
- Opérations en projet
- Limite communale
- Cadastre 2017**
- Parcelle
- Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



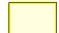

Parc social de Mana | CCOG

EXISTANT : 197 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT


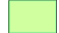
ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
305	89 LLS LLTS LES AOUARAS	LLS LLTS	89	2010	MIXTE	0	0	18	13	16	0	0	15	18	9	0	0
307	10 LLS BATI MASO	LLS	10	1999	COLLECTIF							0	0	0	10	0	0
308	6 LLTS LES KOULANS	LLTS	6	1999	INDIVIDUEL	0	0	6	0	0	0						
309	10 LLTS LES KOULANS 2	LLTS	10	1999	COLLECTIF							0	0	2	6	2	0
310	10 LLS RES.LES SARCELLES 1	LLS	10	1999	INDIVIDUEL	2	0	1	7	0	0						
311	4 LLS RES.LES SARCELLES 2	LLS	4	1999	INDIVIDUEL	0	0	4	0	0	0						
312	24 LLS RESIDENCE EPERVIER	LLS	24	2002	COLLECTIF							0	12	12	0	0	0
313	44 LLS LOT.ROSE DE PORCELAINE	LLS	44	2013	INDIVIDUEL	0	0	18	18	8	0						

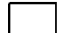
[MANA]

Bourg, Javouhey

-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville

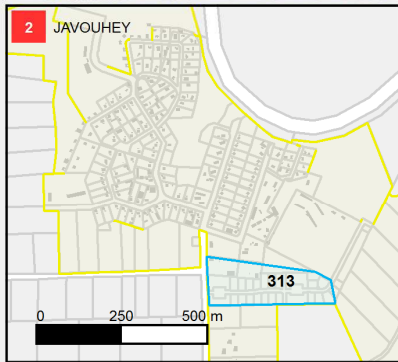
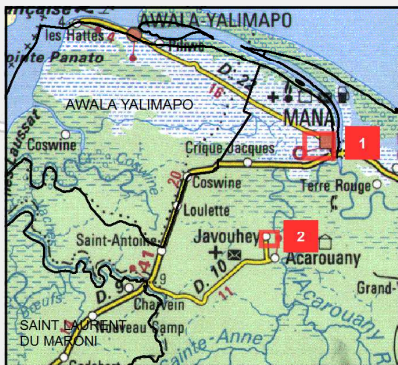
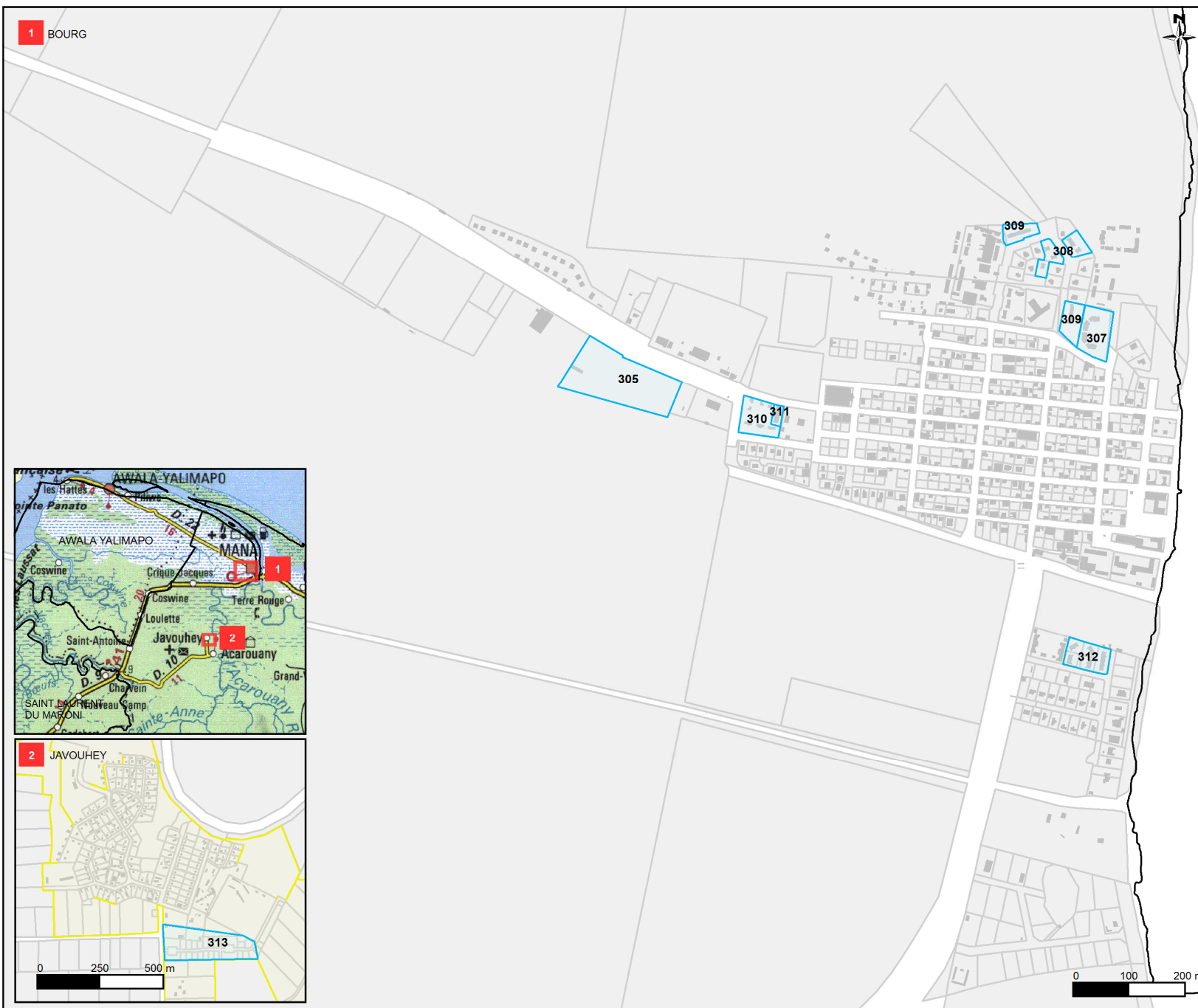
Patrimoine existant et en projet

-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet

-  Limite communale

Cadastre 2017

-  Parcelle
-  Bati (dur)



Données cartographiques :

Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
 Parc social : AUDeG 2017

Données tabulaires :

AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017

Parc social de Maripasoula | CCOG

EXISTANT : 31 LOGEMENTS PROJET : 0 LOGEMENT

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
314	20 LLS PISTE ABDALLAH	LLS	20	2000	INDIVIDUEL	0	0	0	20	0	0						
315	11 LLTS REHABILITATION ET GESTION	LLTS	11	2002	INDIVIDUEL	0	2	9	0	0	0						

[MARIPASOULA]

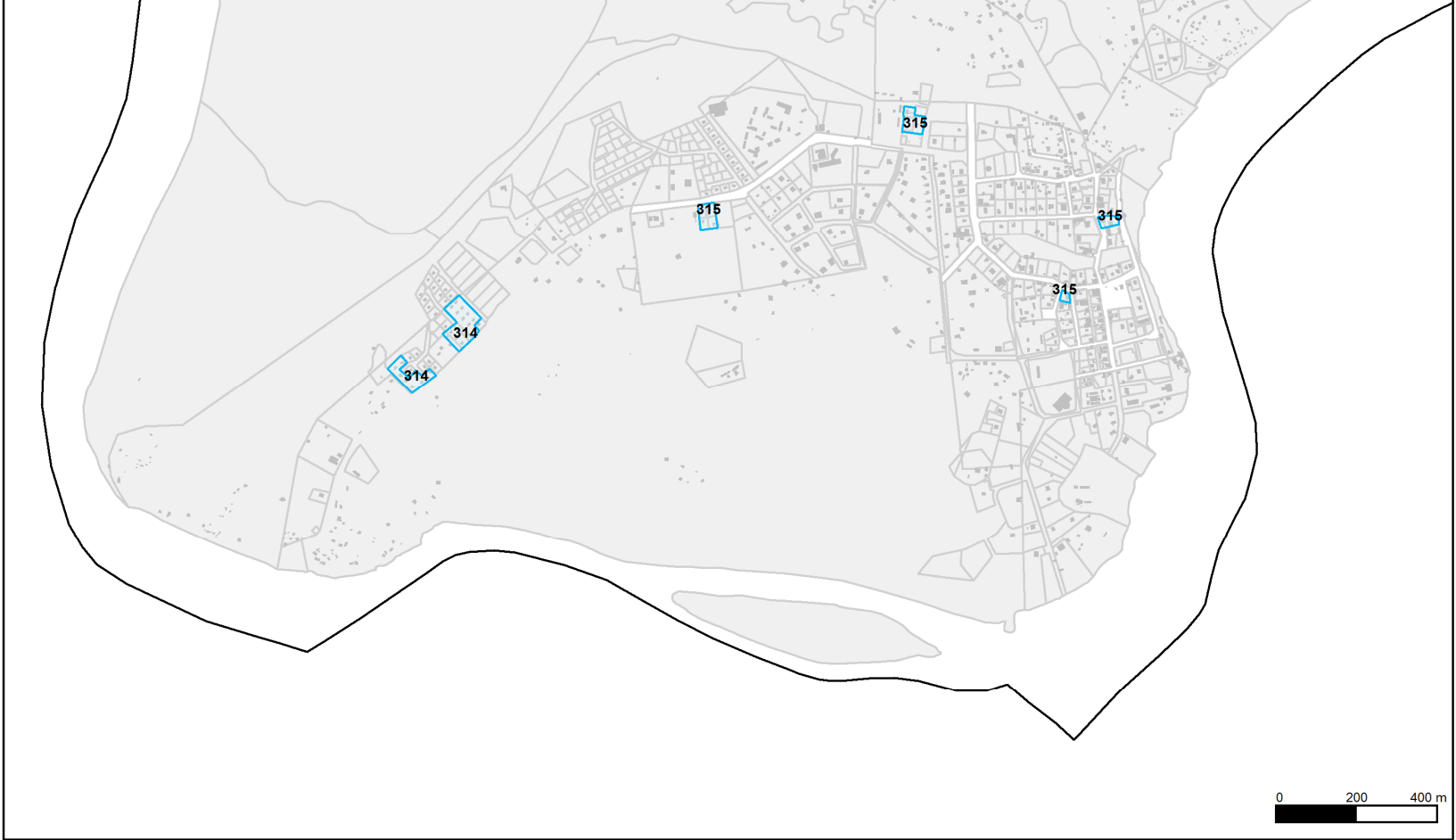
Bourg

-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
-  Limite communale
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
Parc social : AUDeG 2017
Données tabulaires :
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



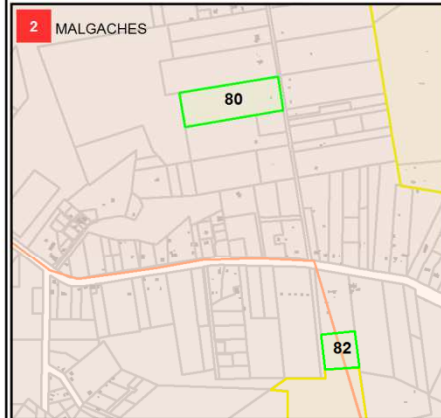
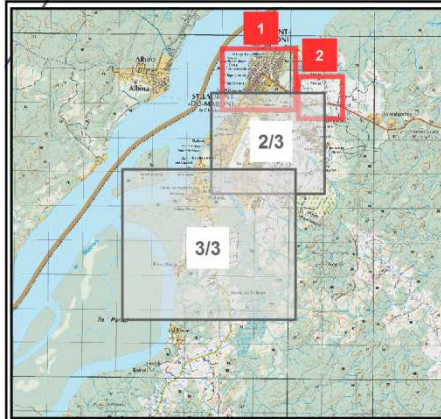
Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
318	92 LLS TOUCAN	LLS	92	2016	COLLECTIF							20	52	20	0	0	0
320	24 LLS ACACIAS	LLS	24	1960	COLLECTIF							0	0	0	24	0	0
321	7 LLS BOUDINOT	LLS	7	1960	COLLECTIF							0	0	0	7	0	0
322	4 LLTS IMMEUBLE CARNOT	LLTS	4	1960	COLLECTIF							0	0	2	1	0	1
323	4 LLTS IMMEUBLE DANTON 1	LLS	4	1960	COLLECTIF							0	1	3	0	0	0
324	8 LLS IMMEUBLE DANTON 2	LLS	8	1960	COLLECTIF							0	4	4	0	0	0
325	16 LLS LA PEPINIERE	LLS	16	1986	COLLECTIF							0	0	7	8	1	0
326	61 LLS LES ORCHIDEES	LLS	61	1993	COLLECTIF							5	36	12	7	1	0
327	20 LLS LES CULTURES	LLS	20	1994	COLLECTIF							5	4	7	4	0	0
328	9 LLS RESIDENCE SAINT JEAN	LLS	9	1995	COLLECTIF							0	1	0	7	1	0
329	24 LLTS LES BOUGAINVILLIERS	LLTS	24	1998	MIXTE	0	0	0	13	0	0				3	8	
330	4 LLS RESIDENCE GENERAL DE GAULLE	LLS	4	1998	COLLECTIF							0	0	0	4	0	0
332	15 LLS LOTISSEMENT LES CULTURES	LLS	15	1999	COLLECTIF							0	2	4	6	3	0
335	36 LLTS CITE DES ACACIAS	LLTS	36	2002	COLLECTIF							0	13	14	3	3	3
337	42 LLS RESIDENCE DES MOROSIS	LLS	42	2003	COLLECTIF							0	3	10	19	10	0
338	6 LLS IMMEUBLE DANTON	LLS	6	2004	COLLECTIF							0	5	1	0	0	0
340	9 LLS RESIDENCE TOURTET	LLS	9	2004	COLLECTIF							0	0	2	7	0	0
341	38 LLS PLJ RESIDENCE DU FLEUVE	LLS PLJ	38	2005	MIXTE	3	6	0	0	0	0	2	6	10	11	0	0
344	24 LES ALIZES DU MARONI	Autre	24	2007	INDIVIDUEL	0	21	3	0	0	0						
345	33 MARINA 2	Autre	33	2007	COLLECTIF							6	18	8	0	0	1
346	13 MARINA UR	Autre	13	2007	INDIVIDUEL	11	2	0	0	0	0						
349	4 PLS RESIDENCE DAMAS	PLS	4	2008	INDIVIDUEL	0	3	1	0	0	0						
352	20 PLS RESIDENCE MONTRAVEL	PLS	20	2011	INDIVIDUEL	0	6	2	12	0	0						
357	5 PLS IMMEUBLE CATAYEE	PLS	5	2013	COLLECTIF							1	0	4	0	0	0
363	4 LLS 22 DAMAS	LLS	4	2015	INDIVIDUEL	0	2	1	2	0	0						

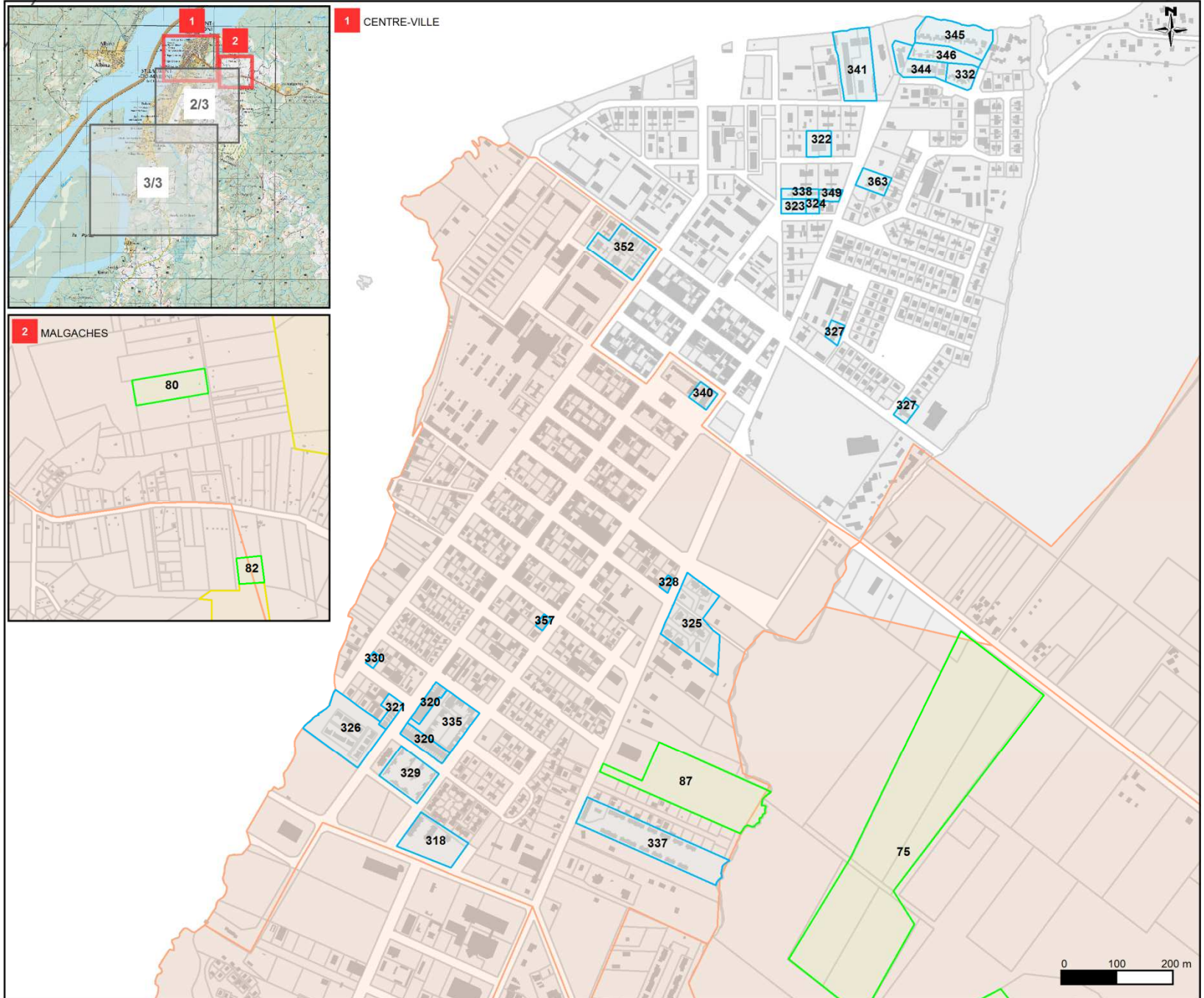
ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
75	150 LLS MANGATALE	LLS	150			NEUF	phase étude	0	16	40	54	40	0
80	76 LLS MELINA CHEMIN FATIMA	LLS	76	2019	MIXTE	NEUF			15	30	31		
82	42 LLS JARNIER	LLS	42	2019	IND	NEUF				12	20	10	
87	72 LLS PÉPINIÈRE	LLS	72	2020	COLL	NEUF				24	16	24	8

- Limite communale
- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
 - Opérations existantes en 2017
 - Opérations en projet
- Cadastre 2017**
 - Parcelle
 - Bati (dur)



1 CENTRE-VILLE

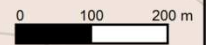
2 MALGACHES



Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
Parc social : AUDeG 2017
Données tabulaires :
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
317	74 LLS SABLES BLANCS	LLS	74	2013	INDIVIDUEL	0	0	32	10	32	0						
333	40 LLTS LES ECOLES	LLTS	40	2000	COLLECTIF							0	12	10	11	7	0
336	48 LLS RESIDENCE SAPOTILLE	LLS	48	2002	COLLECTIF							0	8	24	16	0	0
347	14 LLS LES BALATES I	LLS	14	2007	INDIVIDUEL	0	0	8	6	0	0						
348	78 LLTS RESIDENCE LES SAPOTES	LLTS	78	2007	INDIVIDUEL	0	0	36	36	6	0						
350	72 LLTS LES BALATES II	LLTS	72	2009	INDIVIDUEL	0	2	34	24	13	0						
351	30 PLS LES JARDINS DE BALATE	PLS	30	2011	COLLECTIF							0	20	10	0	0	0
354	257 LLS LES ECOLES V	LLS / divers	257	2012	MIXTE				9	5		0	81	144	18	0	0
358	71 PLS LES JARDINS DE PIERRE	PLS	71	2013	COLLECTIF							0	11	53	7	0	0
359	93 LLS RESIDENCE KAMOUGUE	LLS	93	2013	MIXTE	0	0	10	19	7	0	0	25	26	6	0	0
361	96 LLS LOT. LA CARRIERE	LLS	96	2014	MIXTE	0	0	0	42	29	0	0	6	18	1	0	0

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
73	SABLES BLANCS II	LLS	31	2017	IND		chantier	0	0	0	18	13	0
74	ZAC SAINT MAURICE PHASE 7.1	LLS LLTS	242	2019	COLL		chantier	0	21	54	82	93	0
76	ZAC SAINT MAURICE PHASE 7.2	LLS PLI	231	2022	COLL		phase étude	0	12	58	94	29	0
77	ZAC SAINT MAURICE 7.3	LLS PLI	214	2021	COLL		phase étude						
78	SAINTE MAURICE CENTRE TRANCHE 2	LLTS	65	2020		NEUF							
81	94 LLS MALGACHES ZAC ST MAURICE	LLS	94	2019	MIXTE	NEUF			32	50	12		
83	76 LLS ALÉKÉ ZAC SAINT-MAURICE	LLS	76	2020	MIXTE	NEUF			6	30	36	4	
84	76 LLS KAWINA ZAC SAINT-MAURICE	LLS	76	2020	COLL	NEUF			3	39	26	8	
86	78 LLS COPAYA ZAC SAINT-MAURICE	LLS	78	2020	COLL	NEUF				40	26	12	

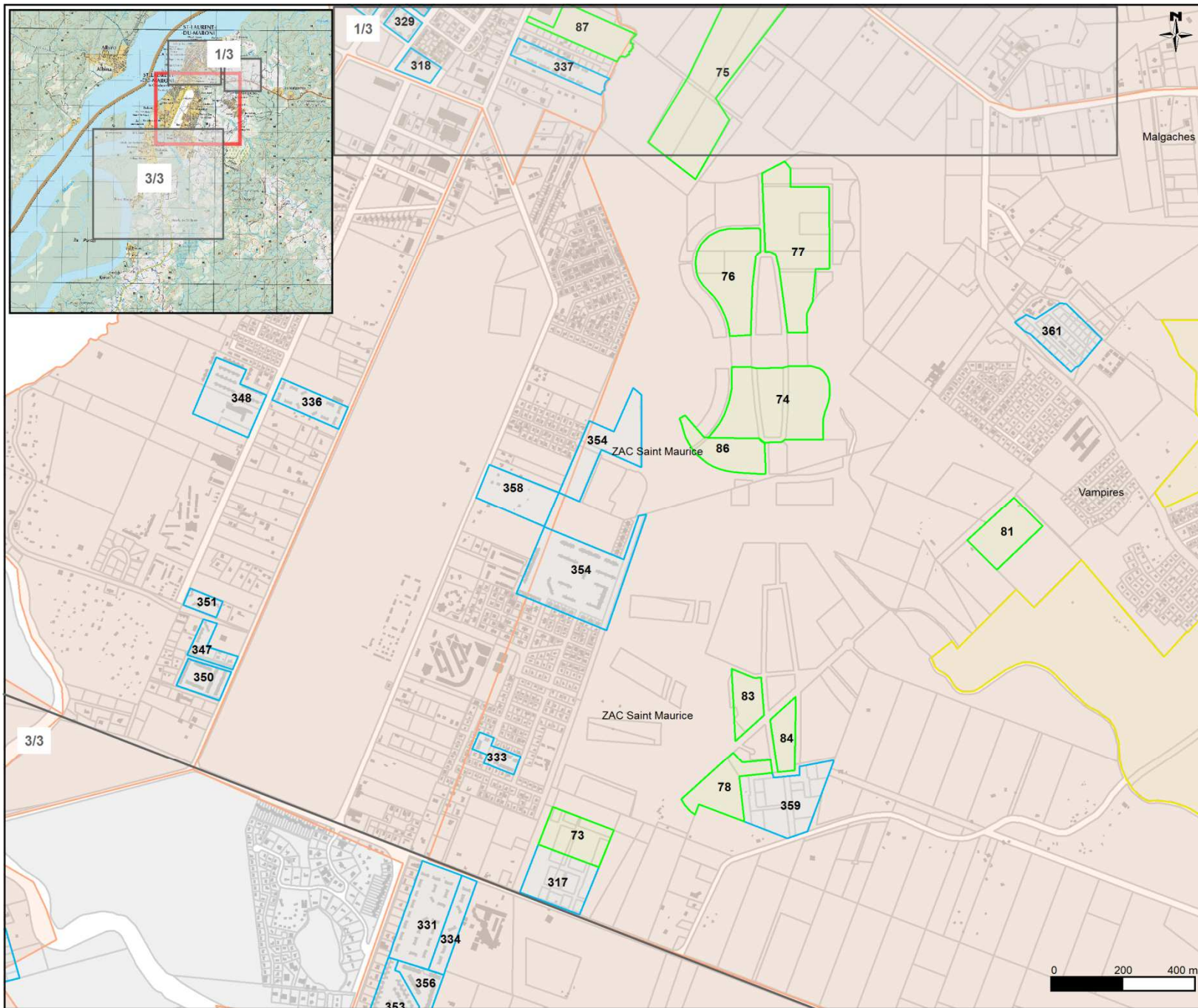
Centre-ville sud,
ZAC Saint-Maurice

-  Limite communale
-  OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
-  Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
-  Opérations existantes en 2017
-  Opérations en projet
- Cadastre 2017**
-  Parcelle
-  Bati (dur)

Données cartographiques :
 Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
 Parc social : AUDeG 2017
 Données tabulaires :
 AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
 AUDeG 2017



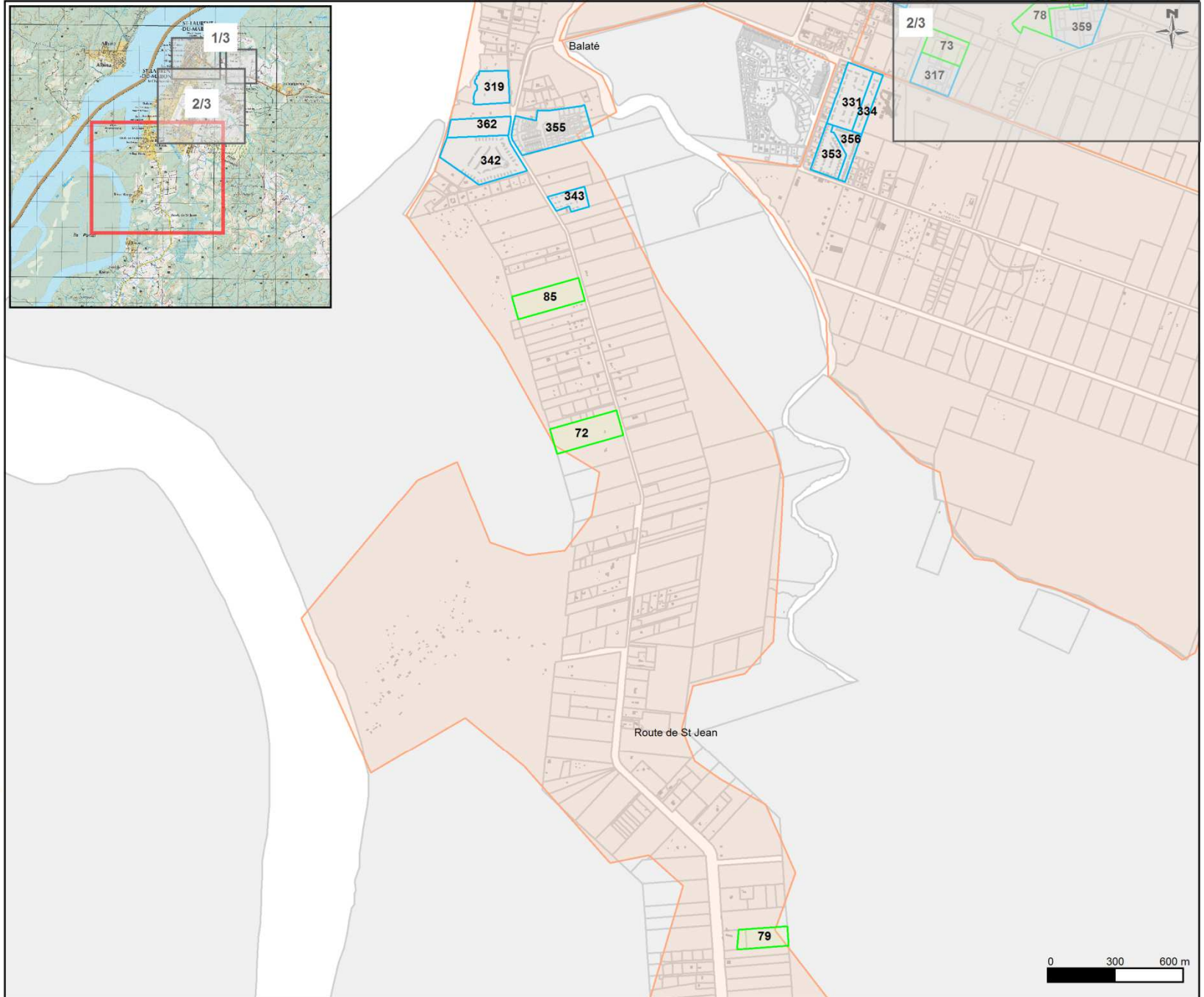
Parc social de Saint-Laurent | CCOG (3/3)

EXISTANT : 1 969 LOGEMENTS PROJET : 1 745 LOGEMENTS

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	1ère location	Type	T1 ind	T2 ind	T3 ind	T4 ind	T5 ind	T6 ind	T1 coll	T2 coll	T3 coll	T4 coll	T5 coll	T6 coll
319	45 PLI SAINT LOUIS	PLI	45	2010	INDIVIDUEL	0	0	11	24	10	0						
331	88 LLTS RESIDENCE SAINT MAURICE	LLTS	88	1998	COLLECTIF							0	24	23	27	8	6
334	28 LLS RESIDENCE SAINT MAURICE II	LLS	28	2001	COLLECTIF							0	8	6	6	6	2
342	94 LLS RESIDENCE LES RIVAGES	LLS	94	2005	COLLECTIF							0	0	21	52	21	0
343	18 LLTS RESIDENCE SAINT LOUIS	LLTS	18	2005	COLLECTIF							0	0	10	8	0	0
353	121 LLS RESIDENCE SAINT MAURICE III	LLS	121	2011	COLLECTIF							0	26	67	28	0	0
355	78 LLS LES HAUTS DE BALATE	LLS	78	2012	INDIVIDUEL	0	0	28	30	20	0						
356	48 PLS RESIDENCE SAINT MAURICE IV	PLS	48	2012	INDIVIDUEL	0	0	0	30	18	0						
362	54 LLS RESIDENCE LA PIROGUE	LLS	54	2014	COLLECTIF							0	0	24	30	0	0

ID	Nom du programme	Financement	Nombre	Livraison	Type	Type de projet	Phase du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6
72	130 LLS WACHILI TERRE ROUGE	LLS	130	2018	MIXTE		chantier						
79	62 LLS RTE DE SAINT-JEAN	LLS	62	2017	COLL	NEUF				18	32	12	
85	106 LLS BOLOUMAN	LLS	106	2020	COLL	NEUF				35	51	20	

- Limite communale
- OIN Guyane (Décret 14/12/2016)
- Quartiers Politique de la Ville
- Patrimoine existant et en projet**
 - Opérations existantes en 2017
 - Opérations en projet
- Cadastre 2017**
 - Parcelle
 - Bati (dur)



Données cartographiques :
Fond de plan : cadastre 2017 DGFIP, IGN500
Parc social : AUDeG 2017
Données tabulaires :
AUDeG 2017, DEAL RPLS 2016



Observatoire de l'habitat
AUDeG 2017



ANNEXES

56 logements locatifs très sociaux (LLTS), SIGUY, Palissandre, Cayenne
Source : Sylvia LAFONTAINE, architecte

Index du parc social existant

ID	Commune	Nom du programme
1	CAYENNE	28LLS LOT. DE LA ROSERAIE
2	CAYENNE	32 LLS CITE LES LYS CREOLES
3	CAYENNE	30 LLS LES HAUTS DE LA ROSERAIE
4	CAYENNE	154 LLS RESIDENCE A POU NOU
5	CAYENNE	10 LLS LOTISSEMENT TOUSSAINT
6	CAYENNE	92 LLS RESIDENCE LES FLORILEGES
7	CAYENNE	18 LLS RESIDENCE BADUEL
8	CAYENNE	43 PLI RESIDENCE ZEPHIR
9	CAYENNE	7 ILM 85 RUE LIEUTENANT BECKER
10	CAYENNE	61 LLTS RESIDENCE UNIVERSITAIRE
11	CAYENNE	124 RESIDENCE ZEPHIR
12	CAYENNE	238 LLS CABASSOU 1
13	CAYENNE	106 LLS CABASSOU 2
14	CAYENNE	12 LLS CHATENAY 2
15	CAYENNE	155 LLTS CHATENAY 3
16	CAYENNE	12 LLS CHATENAY 4
17	CAYENNE	21 LLTS COULEE D'OR INDIVIDUEL
18	CAYENNE	1 LLTS HAMEAU DE LA PLAGE
19	CAYENNE	40 LLTS MIRZA COLLECTIF (B,C)
20	CAYENNE	36 LLTS MIRZA INDIVIDUEL
21	CAYENNE	60 ILM MONT-LUCAS 1
21BIS	CAYENNE	113 ILM MONT-LUCAS 1
21TER	CAYENNE	92 LLS MONT-LUCAS 1
22	CAYENNE	32 LLS REBARD COLLECTIF
23	CAYENNE	40 LLS RENOVATION COLLECTIF (V)
24	CAYENNE	39 LLTS RENOVATION URBAINE 2 TR
25	CAYENNE	55 LLTS RENOVATION URBAINE 3 TR
26	CAYENNE	63 LLS RENOVATION URBAINE C & Y
27	CAYENNE	28 LLTS RENOVATION URBAINE
28	CAYENNE	40 LLS RENOVATION URBAINE
29	CAYENNE	54 LLS RENOVATION URBAINE X & Y
30	CAYENNE	9 LLS VICTOR HUGO (SCHOELCHER)
31	CAYENNE	60 LLS ZEPHIR COLLECTIF (A)
32	CAYENNE	31 LLS ZEPHIR COLLECTIF (B)
33	CAYENNE	50 LLS ZEPHIR COLLECTIF (D)
34	CAYENNE	20 LLS ZEPHIR COLLECTIF C
35	CAYENNE	197 LLTS ZEPHIR INDIVIDUEL
36	CAYENNE	4 LLS BEGONIAS
37	CAYENNE	103 LLS FLORALIES
38	CAYENNE	60 LLS PETIT LUCAS
39	CAYENNE	200 LLTS MONT-LUCAS 3
40	CAYENNE	121 LLS LES JARDINS DU COLLEGE
41	CAYENNE	184 LLS MONT-LUCAS 2
42	CAYENNE	142 LLS LES JACARANDAS
43	CAYENNE	26 LLS RESIDENCE DU LEVANT
44	CAYENNE	26 LLTS RESIDENCE GOBERT
45	CAYENNE	8 LLS RESIDENCE LES ALIZADES
46	CAYENNE	90 LLTS RESIDENCE NOVAPARC 3
47	CAYENNE	101 LLS RESIDENCE SUZINI

48	CAYENNE	40 LLS CHATENAY 1
49	CAYENNE	39 LLS LA PEPINIERE ZEPHIR
50	CAYENNE	23 RESIDENCE NOVAPARC 1
51	CAYENNE	35 RESIDENCE NOVAPARC 2
52	CAYENNE	151LLS GENERAL G. STANISLAS
53	CAYENNE	26 LLS LES TERRASSES DE CALIMBE
54	CAYENNE	44 LLS MONT-LUCAS 4
55	CAYENNE	19 PLI RESIDENCE LES FIGUIERS
56	CAYENNE	48 LLS RESIDENCE NOVAPARC 4
57	CAYENNE	33 PLI LA GRANDE CONSOUDE
58	CAYENNE	71 LLS LES TERRASSES DE RABAN
59	CAYENNE	63 LLS RESIDENCE NOVAPARC 5
60	CAYENNE	120 LLTS RESIDENCE SAINT-MARTIN
61	CAYENNE	6 LLS MAISON CAPLAIN
62	CAYENNE	14 LLS RESIDENCE DEVEZE
63	CAYENNE	92 LLTS RESIDENCE LES PEPITES
64	CAYENNE	18 LLS RESIDENCE NOVAPARC 6
65	CAYENNE	36 LLS VALLEE DE BOURDA I
65BIS	CAYENNE	51 LLS VALLEE DE BOURDA II
65TER	CAYENNE	77 LLS VALLEE DE BOURDA III
66	CAYENNE	72 LLTS RESIDENCE NOVAPARC 7
67	CAYENNE	12 LLS CITE GRANT
68	CAYENNE	33 PLI LA GRANDE CONSOUDE 2
69	CAYENNE	80 LLTS LES EAUX VIVES
70	CAYENNE	6 PLS 18 RUE DEVEZE
71	CAYENNE	15 PLS RUE LOUIS BLANC
72	CAYENNE	7 PLS KENYA
73	CAYENNE	12 LLTS PAUL AMUSANT
74	CAYENNE	80 LLS RES.LES TROIS MONTS
75	CAYENNE	16 LLTS RESIDENCE DEVEZE
76	CAYENNE	80 PLS RESIDENCE LABERGERIE
77	CAYENNE	11 LLTS 66 RUE LIEUTENANT BECKER
78	CAYENNE	21 LLTS MIRZA BAT A
79	CAYENNE	184 PLS RES.LES ANGELIQUES
80	CAYENNE	12 PLS RESIDENCE CHATENAY V
81	CAYENNE	52 LLS RESIDENCE SUZINI 3
82	CAYENNE	12 LLTS RUE BERTHA TRIBORD
84	CAYENNE	151 LLS CITE MEDAN OYANAS
85	CAYENNE	121 LLS RESIDENCE HORTH
86	CAYENNE	81 LLS URANUS
87	CAYENNE	54 LLS RABAN
88	CAYENNE	8 LLS RESIDENCE RAMSES
89	CAYENNE	4 LLS VILLA SAINT ANTOINE IND
90	CAYENNE	11 LLS RESIDENCE CANDIDE
91	CAYENNE	18 LLTS VOLTAIRE
92	CAYENNE	85 PLS CARRE SAINT ANTOINE
93	CAYENNE	27 LLS PLS CARRE SAINT ANTOINE
95	CAYENNE	24 LLS RESIDENCE MANGO
96	CAYENNE	23 LLS PLS CARRE SAINT ANTOINE
98	CAYENNE	40 LLS PLS MONTABO VILLAGE
100	CAYENNE	68 LLS PLS RABAN
102	CAYENNE	58 PLS COMOU
103	CAYENNE	172 RESIDENCE UNIVERSITAIRE CROUS
104	CAYENNE	80 LLS CŒUR DE WASSAI

105	CAYENNE	101 LLS LLTS JARDINS DE L'UNION
106	CAYENNE	103 LLS HIBISCUS
107	MACOURIA	122 LLS LES FRANGIPANES
108	MACOURIA	38 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 1H
109	MACOURIA	20 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 3G
110	MACOURIA	20 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 4F
111	MACOURIA	131 LLS SAINTE AGATHE ILOT A et B
112	MACOURIA	72 LLS SAINTE AGATHE ILOT C
113	MACOURIA	36 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 1F
114	MACOURIA	51 LLS ZAC DE SOULA - ILOT 2F
115	MACOURIA	20 ZAC DE SOULA - ILOT 3F
116	MACOURIA	86 LLS SAINTE AGATHE ILOT E
117	MACOURIA	106 LLS LOT PALMIERS SOULA
118	MACOURIA	40 LLS LES PALMIERS AWARA
119	MACOURIA	47 PLS RESIDENCE SAINTE AGATHE
120	MACOURIA	243 PLS ZAC DE SOULA
122	MACOURIA	3 ILM FLAMBOYANT ACCESSION
123	MACOURIA	20 LLS PAVILLON TONATE
124	MACOURIA	24 LLTS FLAMBOYANT
125	MACOURIA	6 LLS MACOURIA PERS.AGEES
126	MACOURIA	56 LLTS SAINTE AGATHE
127	MACOURIA	52 LLTS RESIDENCE RIBAL
128	MACOURIA	88 CAMILLE AUXENCE BEAUSITE
129	MACOURIA	57 LLTS LES FRANGIPANIERS
130	MACOURIA	70 LLS SAINTE AGATHE
131	MACOURIA	80 LLS SAINTE AGATHE
132	MACOURIA	48 PLS RESIDENCE ALPINIAS
133	MACOURIA	44 PLS RESIDENCE LES CALIENDRAS
134	MACOURIA	88 LLS RESIDENCE LES GARDENIAS
135	MACOURIA	40 PLS RESIDENCE LES IXORAS
136	MACOURIA	108 LLS RESIDENCE LES BALISIERS
137	MACOURIA	6 FRANGIPANIERS
138	MATOURY	22 LLS CITE SAINT MICHEL
139	MATOURY	25 LLS LES JARDINS DE MATOURY I
140	MATOURY	26 LLS LES JARDINS DE MATOURY II
141	MATOURY	24 LLS LES FUCHSIAS
142	MATOURY	69 LLS CONCORDE
143	MATOURY	111 LLS CONCORDE I
144	MATOURY	169 LLS CONCORDE II
145	MATOURY	68 LLS RESIDENCE ZENITH I
146	MATOURY	112 LLS RESIDENCE ZENITH II
147	MATOURY	125 LLS RESIDENCE ZENITH III
148	MATOURY	96 LLS CONCORDE III
149	MATOURY	215 LLS LOTISSEMENT MAYA
150	MATOURY	75 LLS LLTS COGNEAU LAMIRANDE
153	MATOURY	60 LLS SUD BOURG
154	MATOURY	30 LLS COPAYA
155	MATOURY	32 LLS LE BOURG
156	MATOURY	146 LLS LA BARBADINE
157	MATOURY	86 LLS LLTS ZENITH LARIVOT
158	MATOURY	68 LLS BARBADINE 2
158BIS	MATOURY	42 LLS BARBADINE 2
159	MATOURY	24 LLS VILLAGE SABRINA
160	MATOURY	52 LLS RESIDENCE ZENITH IV

161	MONTINERY-TONNEGRANDE	18 LLS BOURG DE TONNEGRANDE
162	MONTINERY-TONNEGRANDE	2 LLTS OPERATION MONTINERY
163	MONTINERY-TONNEGRANDE	22 LLS CHATEAU D'EAU
164	MONTINERY-TONNEGRANDE	38 LLS RESIDENCE MERISE
165	MONTINERY-TONNEGRANDE	86 LLS LLTS HAMEAU DU COLLEGE
167	REMIRE-MONTJOLY	152 LLS RESIDENCE FLEURS DE CANNE
168	REMIRE-MONTJOLY	181 LLS PLS CLOS DE MONTJOLY
169	REMIRE-MONTJOLY	120 LLTS LES ALIZES DE REMIRE
170	REMIRE-MONTJOLY	6 LLTS POINTE MAHURY
171	REMIRE-MONTJOLY	76 LLS HAMEAU DES PRUNIERIS
172	REMIRE-MONTJOLY	102 LLS RESIDENCE ARC EN CIEL
173	REMIRE-MONTJOLY	43 LLS RESIDENCE BADIANE
174	REMIRE-MONTJOLY	5 LLS BEAUREGARD
175	REMIRE-MONTJOLY	59 LLTS LES AMES CLAIRES
176	REMIRE-MONTJOLY	253 LLS LES AMES CLAIRES
177	REMIRE-MONTJOLY	14 LLS AMES CLAIRES JUMELEES
178	REMIRE-MONTJOLY	28 LLS LES PERVENCHES
179	REMIRE-MONTJOLY	48 ILM RESIDENCE LES TAMARINIERS
180	REMIRE-MONTJOLY	24 LLTS RESIDENCE TARZAN
181	REMIRE-MONTJOLY	203 LLS CABASSOU
182	REMIRE-MONTJOLY	46 PLS CABASSOU
183	REMIRE-MONTJOLY	40 LLS RESIDENCE SOLEIL
184	ROURA	5 LLS LOTISSEMENT COMMUNAL
185	ROURA	30 LLS RESIDENCE BOIS DE ROSE
186	ROURA	60 LLTS AXIONNAZ I
187	IRACOUBO	IRACOUBO-SAINT JOSEPH
188	IRACOUBO	LES IBIS
189	IRACOUBO	IRACOUBO
190	IRACOUBO	LES BUISSONS JABIRU
191	IRACOUBO	BUISSONS ARDENTS
192	KOUROU	122 LLS CITE ELDO
193	KOUROU	30 ILM POLYCARPE
194	KOUROU	30 ILM CITE COURBARIL
195	KOUROU	112 ILM EUROPE
196	KOUROU	5 ILM PACOULI
197	KOUROU	20 ILM CATOURI
198	KOUROU	2 ILM CHARRET
199	KOUROU	43 ILM BALATA
200	KOUROU	28 ILM COROSSOL
201	KOUROU	10 LLS MONNERVILLE
202	KOUROU	109 LLS MONNERVILLE
203	KOUROU	23 LLS MONNERVILLE
204	KOUROU	12 PLI CABALOU
205	KOUROU	17 LLS COURBARIL II
206	KOUROU	16 LLS KIKIWIS
207	KOUROU	64 LLS MONNERVILLE
208	KOUROU	69 LLS BERLIOZ
209	KOUROU	26 PLI CARIACOU
210	KOUROU	46 LLS EUROPE
211	KOUROU	12 PLI MARIE CLAIRE
212	KOUROU	41 LLS POLYCARPE
213	KOUROU	31 PLI ANSE 3
214	KOUROU	45 PLI DEUX LACS
215	KOUROU	32 LLS LAMARQUE DEUX LACS

216	KOUROU	39 LLS PONTIUS DEUX LACS
217	KOUROU	29 PLI REY MARTIN BSPP
218	KOUROU	5 LLS ANSE 6-7
219	KOUROU	31 LLS ANSE 6-7 LE TIRANT BSPP
220	KOUROU	169 LLS DEUX LACS
221	KOUROU	18 PLI LE TIRANT BSPP
222	KOUROU	70 LLS MASSARI
223	KOUROU	70 LLS TOURNADRE
224	KOUROU	18 PLI ANSE 6-7 TRACE BSPP
225	KOUROU	17 LLS LAMARQUE SAVANE
226	KOUROU	54 LLS TRACE ANSE
227	KOUROU	24 LLS TRACE DEUX LACS
228	KOUROU	44 LLS SAVANE
229	KOUROU	4 LLS CITE DES 205
230	KOUROU	24 LLS PROVINCES DE FRANCE
231	KOUROU	47 LLS ALBIA
232	KOUROU	32 LLS BRANLY
233	KOUROU	51 LLS CABALOU
234	KOUROU	23 LLS RESIDENCE DE L'ANSE
235	KOUROU	28 LLTS SARAMACA
236	KOUROU	102 PLI TERRASSES DU LAC
237	KOUROU	18 LLTS CITE DES 205
238	KOUROU	40 LLS GIOTTO
239	KOUROU	44 LLS LLTS GIOTTO
240	KOUROU	23 LLS PARIACABO
241	KOUROU	15 LLS SAVANE
242	KOUROU	16 LLS CITE DES 205
243	KOUROU	30 LLS GIOTTO
244	KOUROU	2 LLS RESIDENCE LES COCOTIERS
245	KOUROU	11 LLS RESIDENCE LES PALMIERS
246	KOUROU	71 LLS SIMAROUBA
247	KOUROU	12 LLS ANSE
248	KOUROU	9 LLTS MANIL
249	KOUROU	46 LLS ROCHES
250	KOUROU	19 LLS BOURG
251	KOUROU	30 PLI RESIDENCE JADE
252	KOUROU	21 LLS ROCHES
253	KOUROU	20 LLS ROCHES BELLONY
254	KOUROU	23 LLS ROCHES EBOUE
255	KOUROU	30 LLS ROCHES MIRACA
256	KOUROU	89 LLS CABALOU
257	KOUROU	22 LLS DUCHESNE
258	KOUROU	12 LLS MANIL
259	KOUROU	20 LLS PLACE DES FETES
260	KOUROU	14 PLS SAVANE
261	KOUROU	74 LLS SAVANE
262	KOUROU	39 PLS ANSE 5
263	KOUROU	42 PLS ANSE 5
264	KOUROU	24 LLS CITE DES 205
265	KOUROU	43 PLS RESIDENCE RANCH
266	KOUROU	75PLS SIMAROUBA
267	KOUROU	75 PLS RESIDENCE CAMILLE DESFLOTS
268	KOUROU	48 LLS RESIDENCE LES MARIPAS
269	KOUROU	6 PLS RUE DU MARCHÉ

270	KOUROU	2 PLS DE GAULLE BERTHIER AB102
271	KOUROU	4 PLS DE GAULLE BERTHIER AB109
272	KOUROU	52 LLS RESIDENCE DE L'ODEON
273	KOUROU	54 PLS RESIDENCE LES ETOILES
274	KOUROU	4 LLS BOURG AB123
275	KOUROU	4 LLS CHAMBEAU
276	KOUROU	6 LLTS DUCHESNE
277	KOUROU	25 RESIDENCE UNIVERSITAIRE CROUS
278	KOUROU	20 MAISON RELAI
279	KOUROU	17 LLS WACAPOU
281	SINNAMARY	18 LLS ANSE
282	SINNAMARY	5 LLTS LOTISSEMENT COMMUNAL
283	SINNAMARY	20 LLTS PALICOURS
284	SINNAMARY	58 LLS PHILIPON ANSELME GARRE
285	SINNAMARY	12 LLTS DESFLOTS
286	SINNAMARY	40 LLTS NATHAN
287	SINNAMARY	8 LLTS PREVOT
288	SINNAMARY	39 LLTS RESIDENCE CASTOR
289	REGINA	5 LLTS RESIDENCE PATAWA 1
290	REGINA	44 LLS RESIDENCE BELUCE
291	REGINA	9 LLTS RESIDENCE PATAWA 2
292	SAINT-GEORGES	8 LLS LOTISSEMENT LES BAMBOUS
293	SAINT-GEORGES	10 LLS EMILIO PASCAL II INDIVIDUEL
294	SAINT-GEORGES	10 LLS QUARTIER BAMBOU
295	SAINT-GEORGES	10 LLS EMILIO PASCAL II COLLECTIF
296	SAINT-GEORGES	60 LLS RESIDENCE ONOZO
297	SAINT-GEORGES	19 LLTS RESIDENCE CERON
298	SAINT-GEORGES	96 LLS PLS RESIDENCE ANHINGA I ET II
299	APATOU	14 LLTS JAMAICA
300	APATOU	9 LLS LE BOURG D'APATOU
300BIS	APATOU	6 LLS REHAB ET GESTION IND
300TER	APATOU	10 LLS REHAB ET GESTION COLL
301	APATOU	14 LLS RESIDENCE MOUTENDE
302	APATOU	5 LLS RESIDENCE MOUTENDE 3
303	AWALA-YALIMAPO	5 LLS AWALA YALIMAPO
304	GRAND SANTI	10 LLTS RESIDENCE AIMARA
304BIS	GRAND SANTI	23 LLS LE BOURG
305	MANA	89 LLS LLTS LES AOUARAS
307	MANA	10 LLS BATI MASO
308	MANA	6 LLTS LES KOULANS
309	MANA	10 LLTS LES KOULANS 2
310	MANA	10 LLS RES.LES SARCELLES 1
311	MANA	4 LLS RES.LES SARCELLES 2
312	MANA	24 LLS RESIDENCE EPERVIER
313	MANA	44 LLS LOT.ROSE DE PORCELAINE
314	MARIPASOULA	20 LLS PISTE ABDALLAH
315	MARIPASOULA	11 LLTS REHABILITATION ET GESTION IND
317	SAINT LAURENT	74 LLS SABLES BLANCS
318	SAINT LAURENT	92 LLS TOUCAN
319	SAINT LAURENT	45 PLI SAINT LOUIS
320	SAINT LAURENT	24 LLS ACACIAS
321	SAINT LAURENT	7 LLS BOUDINOT
322	SAINT LAURENT	4 LLTS IMMEUBLE CARNOT
323	SAINT LAURENT	4 LLTS IMMEUBLE DANTON 1

324	SAINT LAURENT	8 LLS IMMEUBLE DANTON 2
325	SAINT LAURENT	16 LLS LA PEPINIERE
326	SAINT LAURENT	61 LLS LES ORCHIDEES
327	SAINT LAURENT	20 LLS LES CULTURES
328	SAINT LAURENT	9 LLS RESIDENCE SAINT JEAN
329	SAINT LAURENT	24 LLTS LES BOUGAINVILLIERS
330	SAINT LAURENT	4 LLS RESIDENCE GENERAL DE GAULLE
331	SAINT LAURENT	88 LLTS RESIDENCE SAINT MAURICE
332	SAINT LAURENT	15 LLS LOTISSEMENT LES CULTURES
333	SAINT LAURENT	40 LLTS LES ECOLES
334	SAINT LAURENT	28 LLS RESIDENCE SAINT MAURICE II
335	SAINT LAURENT	36 LLTS CITE DES ACACIAS
336	SAINT LAURENT	48 LLS RESIDENCE SAPOTILLE
337	SAINT LAURENT	42 LLS RESIDENCE DES MOROSIS
338	SAINT LAURENT	6 LLS IMMEUBLE DANTON
340	SAINT LAURENT	9 LLS RESIDENCE TOURTET
341	SAINT LAURENT	38 LLS PLI RESIDENCE DU FLEUVE
342	SAINT LAURENT	94 LLS RESIDENCE LES RIVAGES
343	SAINT LAURENT	18 LLTS RESIDENCE SAINT LOUIS
344	SAINT LAURENT	24 LES ALIZES DU MARONI
345	SAINT LAURENT	33 MARINA 2
346	SAINT LAURENT	13 MARINA UR
347	SAINT LAURENT	14 LLS LES BALATES I
348	SAINT LAURENT	78 LLTS RESIDENCE LES SAPOTES
349	SAINT LAURENT	4 PLS RESIDENCE DAMAS
350	SAINT LAURENT	72 LLTS LES BALATES II
351	SAINT LAURENT	30 PLSLES JARDINS DE BALATE
352	SAINT LAURENT	20 PLS RESIDENCE MONTRAVEL
353	SAINT LAURENT	121 LLS RESIDENCE SAINT MAURICE III
354	SAINT LAURENT	257 LLS LES ECOLES V
355	SAINT LAURENT	78 LLS LES HAUTS DE BALATE
356	SAINT LAURENT	48 PLS RESIDENCE SAINT MAURICE IV
357	SAINT LAURENT	5 PLS IMMEUBLE CATAYEE
358	SAINT LAURENT	71 PLS LES JARDINS DE PIERRE
359	SAINT LAURENT	93 LLS RESIDENCE KAMOUGUE
361	SAINT LAURENT	96 LLS LOT. LA CARRIERE
362	SAINT LAURENT	54 LLS RESIDENCE LA PIROGUE
363	SAINT LAURENT	4 LLS 22 DAMAS

Index des opérations en projet

ID	Commune	Bailleur	Nom du programme
1	CAYENNE	SEMSAMAR	102 LLS JARDINS DE JASMIN
2	CAYENNE	SEMSAMAR	128 LLS ROSE DE LA MADELEINE
3	CAYENNE	SEMSAMAR	40 LLS LYS DE CAYENNE
4	CAYENNE	SEMSAMAR	70 LLS FLEUR DE CERISE
5	CAYENNE	SEMSAMAR	11 LLS 22 AVENUE RONJON
6	CAYENNE	SIGUY	24 LLS EAUX VIVES 2
7	CAYENNE	SIGUY	25 LLTS AVENUE PASTEUR
8	CAYENNE	SIGUY	61 LLS BEGONIAS
9	CAYENNE	SIGUY	67 LLS MANDELA
10	CAYENNE	SIGUY	48 SAALS RENOVATION URBAINE BAT.Y
11	CAYENNE	SIGUY	40 SAALS MIRZA BAT BC
12	CAYENNE	SIGUY	52 SAALS RENOVATION URBAINE MAISONS
13	CAYENNE	SIMKO	24 PLS SALINES DE BOURDA
14	CAYENNE	SIMKO	8 LLS OCCULI MOZOLE
15	CAYENNE	SIMKO	48 LLS POINTE DE LA MADELEINE
16	CAYENNE	SIMKO	36 PLS MACOUPY ZAC HIBISCUS
17	CAYENNE	SIMKO	193 LLS/LLTS MONT BADUEL
18	CAYENNE	SIMKO	123 LLS TOULOURI ZAC HIBISCUS
19	CAYENNE	SIMKO	43 LLS MOUCAYA ZAC HIBISCUS
20	CAYENNE	SIMKO	27 LLS TI WARA ZAC HIBISCUS
21	CAYENNE	SIMKO	60 LLS SUZINI IV
22	CAYENNE	SIMKO	108 LLS SUZINI V
23	CAYENNE	SIMKO	34 LLS CŒUR DE BAMBOU
24	MACOURIA	SEMSAMAR	50 LLS SAINTE AGATHE ILOT G1
25	MACOURIA	SEMSAMAR	68 LLS SAINTE AGATHE ILOT D
26	MACOURIA	SEMSAMAR	46 LLS SAINTE AGATHE ILOT G2
27	MACOURIA	SEMSAMAR	6 LLS ZAC SOULA 1G
28	MACOURIA	SEMSAMAR	24 LLS ZAC SOULA 4G
29	MACOURIA	SIMKO	72 LLS BOUGAINVILLIER RIVES SOULA TR1
30	MACOURIA	SIMKO	56 LLS ORCHIDÉE RIVES SOULA TR1
31	MACOURIA	SIMKO	61 LLS CHOU AI
32	MACOURIA	SIMKO	91 LLS ROCHES ROUGES
32	MACOURIA	SIMKO	91 LLS ROCHES ROUGES
33	MACOURIA	SIMKO	36 LLS ALLAMANDA RIVES SOULA TR2
34	MACOURIA	SIMKO	84 LLS NYMPHÉAS RIVES SOULA TR2
35	MACOURIA	SIMKO	24 LLS CYCAS RIVES SOULA TR3
36	MACOURIA	SIMKO	38 LLS DATURA RIVES SOULA TR3
37	MACOURIA	SIMKO	28 LLS RUSSELIAS RIVES SOULA TR3
38	MACOURIA	SIMKO	15 LLS IRIS RIVES DE SOULA TR4
41	MATOURY	SEMSAMAR	136 LLS LLTS CONCORDE PHASE 1
42	MATOURY	SEMSAMAR	86 LLS COPAYA I
44	MATOURY	SEMSAMAR	86 LLS CONCORDE PHASE 3.1
45	MATOURY	SEMSAMAR	87 LLS CONCORDE PHASE 3.2
46	MATOURY	SEMSAMAR	141 LLS LLTS COPAYA II
47	MATOURY	SEMSAMAR	50 LLS DOUBLEIN
48	MATOURY	SEMSAMAR	30 LLS GIBELIN

49	MATOURY	SEMSAMAR	300 LLS LLTS LARIVOT 2
51	MATOURY	SIMKO	175 LLS PLS CRIQUE ANGUILE TRANCHE 1
55	MATOURY	SIMKO	58 LLS CLOS GIBELIN
57	MATOURY	SIMKO	48 LLS LUXAM
58	MATOURY	SIMKO	222 LLS LLTS PLS CRIQUE ANGUILE TR 2
63	REMIRE-	SIMKO	68 LLS CHAWARI ZAC VIDAL
64	REMIRE-	SIMKO	95 LLS BOIS DE ROSE ZAC VIDAL
65	KOUROU	SIMKO	6 LLTS AB227 RUE DUCHESNE
68	KOUROU	SIMKO	2 LLS AB447 ALLÉE BERTHIER
70	KOUROU	SIMKO	3 PLS AB158 RUE DUCHESNE
71	APATOU	SEMSAMAR	13LLS PROVIDENCE
72	SAINT LAURENT	SEMSAMAR	130 LLS WACHILI TERRE ROUGE
73	SAINT LAURENT	SEMSAMAR	SABLES BLANCS II
74	SAINT LAURENT	SEMSAMAR	ZAC SAINT MAURICE PHASE 7.1
75	SAINT LAURENT	SEMSAMAR	150 LLS MANGATALE
76	SAINT LAURENT	SEMSAMAR	ZAC SAINT MAURICE PHASE 7.2
77	SAINT LAURENT	SEMSAMAR	ZAC SAINT MAURICE 7.3
78	SAINT LAURENT	SIGUY	SAINT MAURICE CENTRE TRANCHE 2
79	SAINT LAURENT	SIMKO	62 LLS RTE DE SAINT-JEAN
80	SAINT LAURENT	SIMKO	76 LLS MELINA CHEMIN FATIMA
81	SAINT LAURENT	SIMKO	94 LLS MALGACHES ZAC ST MAURICE
82	SAINT LAURENT	SIMKO	42 LLS JARNIER
83	SAINT LAURENT	SIMKO	76 LLS ALÉKÉ ZAC SAINT-MAURICE
84	SAINT LAURENT	SIMKO	76 LLS KAWINA ZAC SAINT-MAURICE
85	SAINT LAURENT	SIMKO	106 LLS BOLOUMAN
86	SAINT LAURENT	SIMKO	78 LLS COPAYA ZAC SAINT-MAURICE
87	SAINT LAURENT	SIMKO	72 LLS PÉPINIÈRE
88	MACOURIA	SIGUY	61 PLS VAL DU LAC 2
89	MATOURY	SEMSAMAR	7 LLS ZAC DE COGNEAU

Qu'est-ce que l'Observatoire de l'Habitat ?

Initié en 2011 par l'AUDeG, l'observatoire de l'habitat permet de disposer d'un outil d'aide à la décision et de connaissance du territoire visant à capitaliser, analyser et diffuser des données fiables pour un suivi spatial et temporel sur la thématique de l'habitat. Les objectifs de l'observatoire sont de poser un diagnostic, d'appréhender les dynamiques territoriales, de comparer des territoires, d'initier des démarches prospectives, d'éclairer les politiques publiques et de mettre en réseau les acteurs.

Véritable outil partenarial, l'observatoire de l'habitat mobilise et valorise une partie des informations produites par les divers organismes liés à l'habitat : INSEE, DGFIP, DEAL, CAF, bailleurs sociaux... Il intègre également l'ensemble des données produites par l'AUDeG sur cette thématique, par exemple, l'habitat spontané ou bien le logement social.

Les résultats et analyses de l'observatoire sont présentés au sein de trois types de publications : atlas, rapports d'études et tableaux de bord.

L'AUDeG, fortement investie depuis sa création en 1978 sur l'appréhension et l'analyse des dynamiques du territoire, est également dotée d'un Observatoire économique et d'un Observatoire du foncier.

Pour aller plus loin



Ressources de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane

Toutes les études, analyses, tableaux de bords et autres documents produits par l'AUDeG sont consultables et téléchargeables sur www.audeg.fr



GéoGuyane, portail géographique de la Guyane

GéoGuyane a pour vocation d'être un des supports de la diffusion de la connaissance des données territoriales guyanaises entre les acteurs institutionnels mais aussi auprès du grand public. GéoGuyane dispose à la fois d'un espace public ouvert à tous (citoyens, associations, bureaux d'études...) et d'un espace connecté réservé aux partenaires (organismes porteurs de missions de services publics, professionnels, collectivités...).

Les données de l'observatoire de l'habitat produites par l'AUDeG sont disponibles sur www.geoguyane.fr

Directrice de publication : **Juliette GUIRADO**
Rédaction, illustration : **Laurence BESANÇON**
Conception, réalisation : **AUDeG**
Cayenne - Mars 2018



AUDeG
Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane
1, impasse Touloulous
97 300 Cayenne
Tél : **0594 28 49 20**
Email : **infos@audeg.fr**
Web : **www.audeg.fr**